

---

## Bulletin n° 13, Chantiers 2002

---

### Bulletin n° 13, printemps 2002

#### SOMMAIRE

Bernard Michel,

→ [Editorial](#)

Emmanuelle Cathelineau, p. 11

→ [Réfugiés et personnes déplacées. Les pions de l'échiquier bosniaque \(1992-juillet 2001\)](#)

Farid Aneur, p. 27

→ [La guerre de Sécession vue par les militaires français \(1865-1880\)](#)

Eugenia Palieraki, p. 43

→ [Les manifestations de rue à Santiago du Chili \(1970-1973\)](#)

Elena Pavel, p. 59

→ [Varlam Chalamov, témoin de la Kolyma](#)

Yvan Leclère, p. 73

→ [Les Vieux Croyants dans l'Estonie de l'entre-deux-guerres](#)

Céline Paillette, p. 87

→ [Stratégie monétaire française, candidatures britanniques à la CEE et SMI \(1961-1967\)](#)

Orane Sutre, p. 103

→ [La France et les accords de Rhodes en 1949](#)

Françoise Berger, p. 123

→ [La France, l'Allemagne et l'acier \(1932-1952\)](#)

Anne Couderc, p. 135

→ [Etats, nations et territoires dans les Balkans au XIXe siècle. Histoire de la première frontière gréco-ottomane \(1832-1881\)](#)

José Pedro Cantinho Pereira, p. 153

→ [Le Portugal et l'Europe. L'ouverture à l'Europe atlantique et les limites de la coopération \(1947-1953\)](#)

Sergio Rodrigues, p. 167

→ [Le Portugal face à la construction européenne \(1960-1974\). L'amorce d'une conscience continentale](#)

Bernard Michel,

→ Editorial

*BERNARD MICHEL*

Dans l'activité de l'Institut Pierre Renouvin, les maîtrises représentent un des secteurs les plus actifs et les plus vivants. Elles traduisent, dans leur foisonnement, la première rencontre, souvent passionnée, des jeunes historiens avec la recherche. Dans nos bibliothèques, ces maîtrises sont constamment lues et étudiées. Elles seront des modèles et des repères pour les promotions qui suivent.

Nous présentons aujourd'hui une sélection des meilleures maîtrises de chacun des instituts pour l'année 2000-2001. Sélection difficile car d'autres très bons travaux étaient dignes d'y figurer.

Il existe un équilibre des thèmes traités. Équilibre chronologique puisqu'on part de la guerre de Sécession et que l'on va jusqu'aux guerres balkaniques des années 1992-2000. Notre Institut montre ainsi sa volonté de couvrir également le XIXe siècle, parce que sans lui l'interprétation du XXe siècle reste incomplète. Un de nos objectifs est aussi d'être présents dans l'histoire la plus contemporaine.

Notre sélection a aussi un équilibre géographique: les deux Amériques, l'Europe centrale jusqu'aux Balkans, les Pays Baltes et la Russie, le Moyen-Orient.

La variété des problématiques est très grande. Parfois, c'est l'étude d'un milieu fermé: les Vieux Croyants russes dans l'Estonie de l'entre-deux-guerres, dont Yvan Leclère montre les normes strictes qui séparent les «purs» du reste du monde, les «impurs». Elena Pavel a étudié un autre univers clos, celui du Goulag à travers le témoignage de Varlam Chalamov, déporté 17 ans dans les camps de la Kolyma. Libéré en 1953, il a aussi témoigné de la difficulté de la vie après le camp, sur l'impossibilité de se réadapter à l'univers normal du quotidien.

Un autre thème des relations internationales est l'influence des guerres non-européennes sur les doctrines militaires de la France. Farid Ameer s'est interrogé sur l'influence de la guerre de Sécession sur les milieux militaires dirigeants français. L'observation des combats a été menée par une mission, de huit mois, en 1864, commandée par François de Chanal. Ce rapport a été ensuite publié avec d'autres témoignages. Il insiste particulièrement sur l'usage des armes à tir rapide qui rendaient très meurtrières les attaques en terrain découvert et l'usage massif du chemin de fer pour déplacer rapidement les armées sur de grands espaces. Mais l'État-major français n'en a tiré aucune leçon.

Plusieurs maîtrises remettent en cause des interprétations couramment admises.

Céline Paillette a voulu démontrer que le refus du général de Gaulle d'admettre la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne en 1972 n'avait pas que des causes politiques. La stratégie monétaire a joué un rôle important, comme le montrent les archives du ministère des Finances et du Quai d'Orsay. Il s'agissait de lutter contre le Système monétaire international et contre les deux monnaies nationales, la livre et le dollar, devenues monnaies de réserve internationales. La faiblesse de la livre a mené à la dévaluation de 1967. À travers elle, c'est la position du dollar qui était menacée.

Orane Sutra-Reginensi a étudié un épisode peu connu des relations internationales au Moyen-Orient, le rôle de la France dans la négociation des accords d'amnistie entre Israël et les pays arabes qui ont mis fin, en 1949, à la première guerre israélo-arabe. Même si les États-Unis ont joué un rôle essentiel, la France a préservé sa place dans les négociations, surtout avec le Liban et la Syrie avec lesquels elle pouvait nouer des relations privilégiées. Cette étude permet de remettre en question la thèse du «refus arabe» souvent invoquée par Israël. La plupart des dirigeants arabes vaincus ont souhaité conclure la paix au plus vite, mais ont été repoussés par les Israéliens.

Eugenia Palieraki a rouvert le dossier de la chute du président chilien Allende, le 11 septembre 1973. Elle rejette comme trop simpliste la thèse idéologique du complot des États-Unis contre la démocratie chilienne. Au contraire, la chute du président semble plutôt la conséquence d'une politique qui a rejeté dans l'opposition les classes moyennes, alors que des mouvements d'extrême gauche révolutionnaires affaiblissaient son gouvernement. Aussi, elle a procédé à une étude des manifestations de rue à Santiago du Chili pour suivre les interventions des révolutionnaires et la mobilisation progressive des Gremios, les corporations des corps de métier qui, par leurs grèves, dans les derniers mois, ont déstabilisé le régime et provoqué sa chute.

Il faut mettre à part le mémoire d'Emmanuelle Cathelineau qui a été consacré à l'étude des réfugiés et personnes déplacées en Bosnie-Herzégovine entre 1992 et juillet 2001. Elle a étudié le processus

par lequel deux millions de personnes sont devenues des «réfugiés dans leur pays». Elle a utilisé des documents du HCR (Haut commissariat aux réfugiés), la commission des Droits de l'homme, du Bureau du Haut Représentant de l'ONU, mais aussi les informations du Comité international de la Croix Rouge et de diverses ONG. Elle a enfin participé, à l'été 2001, à une opération humanitaire parmi les déplacés de Tuzla et du camp de Zenica. Elle montre qu'après le cessez-le-feu de 1995 l'action humanitaire n'a pas été relayée par un développement économique de la Bosnie-Herzégovine qui aurait pu prendre le relais. La faiblesse des retours montre que le problème des réfugiés n'a pas été réglé et qu'il reste l'indicateur principal de la manière dont est gérée la crise humanitaire provoquée par l'épuration ethnique.

Tous ces mémoires prouvent combien nos étudiants sont sensibles aux crises du monde actuel. Par l'étude d'un passé présent ou plus lointain, ils cherchent tous à expliquer et à comprendre les problèmes de notre temps.

Emmanuelle Cathelineau, p. 11

→ Réfugiés et personnes déplacées. Les pions de l'échiquier bosniaque (1992-juillet 2001)

*EMMANUELLE CATHELINAEU*

En 1999, la «poudrière balkanique» refait surface sur nos écrans. La purification «ethnique» qui vise ostensiblement les Albanais du Kosovo a un goût de déjà vu dans la région. Ces milliers de réfugiés se dirigent principalement vers l'Albanie et la Macédoine mais certains vont trouver refuge en Bosnie-Herzégovine. À côté d'eux, parfois dans les mêmes centres d'hébergement collectif, vivent toujours des déplacés de la guerre qui a fait rage sur le territoire bosniaque entre 1992 et 1995.

Tombés dans l'oubli collectif depuis les accords de paix, ces témoins de la guerre et de la gestion discutable de la paix se rappellent à notre mémoire. Le conflit en Bosnie-Herzégovine a fait partie de mon quotidien télévisuel au moment des faits mais j'étais alors trop jeune pour me sentir concernée et essayer de comprendre ce qui était et reste une guerre des plus complexes.

Pour satisfaire mon souhait tardif de réponses à propos du déplacement forcé en ex-Yougoslavie et parce que les événements du Kosovo étaient trop récents et sujets à controverses, j'ai choisi d'étudier les réfugiés et les personnes déplacées de Bosnie-Herzégovine de 1992 à l'été 2001. Le choix des dates en fonction du sujet était doublement pertinent: d'une part, je disposais d'un certain recul pour analyser les sources «à froid»; d'autre part, le sujet était (et est) toujours d'actualité et la mise en relation avec le présent est d'autant plus intéressante que cette page de l'histoire bosniaque n'est toujours pas tournée.

L'exemple tragique de la Bosnie-Herzégovine est toujours cité dans les ouvrages consacrés aux réfugiés et aux personnes déplacées. Le nombre de ces livres a considérablement augmenté en raison du nombre croissant de «déracinés» et de la nécessité d'améliorer la gestion de ce type de crise par les différents acteurs impliqués.

De même, la migration forcée est inéluctablement traitée dans la pléthore d'ouvrages rédigés par des témoins, des historiens et des journalistes à propos des guerres en ex-Yougoslavie. La Bosnie-Herzégovine, en particulier, a fait couler beaucoup d'encre. Mais le problème des réfugiés et des personnes déplacées ne constitue jamais l'élément central de l'analyse.

C'est pour cette raison que j'ai choisi de partir des réfugiés et des personnes déplacées de Bosnie-Herzégovine car ils me paraissaient être l'aspect le plus représentatif de la nature du conflit: une guerre contre les civils.

Cette étude aurait pu être menée sur l'ensemble de l'ex-Yougoslavie mais face à l'abondance des sources j'ai été contrainte de réduire mon champ d'investigation à la Bosnie-Herzégovine. La question des réfugiés et des personnes déplacées y était suffisamment complexe et riche pour constituer un sujet d'étude à part entière.

En entamant mes recherches, je souhaitais comprendre comment plus de la moitié de la population d'un pays avait pu être réduite à l'état de pions amovibles et comment des individus empreints d'un nationalisme virulent avaient réussi à imposer leur règle, celle de la purification ethnique. Cette analyse ne pouvait se limiter à l'étude des «victimes» et des «bourreaux» car d'autres acteurs étaient directement impliqués dans le sort réservé aux réfugiés et aux personnes déplacées. Au fur et à mesure que mes recherches avançaient, une image s'est développée dans mon esprit: celle d'un jeu d'échecs aux règles et aux acteurs multiples.

Dans ce jeu très particulier, les joueurs sont multiples et de niveaux différents. Dans un premier temps, les groupes paramilitaires serbes et l'armée fédérale yougoslave sont les maîtres du jeu. Viennent ensuite les forces armées des Serbes de Bosnie, des Croates de Bosnie et du gouvernement bosniaque. Les pions sont déplacés, pris, échangés, expulsés au cours d'une partie dont les règles sont fixées en dehors de l'échiquier. Ces règles, les puissances occidentales tentent vainement de les modifier afin qu'elles correspondent à une règle qui est censée être universelle. Mais dans ce deuxième niveau de jeu, les parties en conflit font «échec au droit international». Les puissances occidentales elles-mêmes, par leur politique d'asile, ainsi que les organisations humanitaires dans les choix stratégiques qu'elles opèrent, entrent involontairement dans la partie en déplaçant les pions sans forcément les protéger. La partie continue après l'arrêt des conflits: malgré quelques réussites dans le retour des pions à leur place sur l'échiquier, un «échec et mat» fige l'emplacement des pions là où ils ont été posés.

Cette métaphore nous amène à nous interroger sur des questions simples telles que la signification du fait d'être «réfugié» ou «déplacé», la nature des actes et de l'idéologie contenus dans le terme de «purification ethnique». Mais elle nous incite aussi à réfléchir, à l'instar des acteurs internationaux, sur des problématiques plus vastes qui concernent l'évolution du monde d'aujourd'hui.

La purification ethnique qui s'est déroulée en toute impunité sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine suscite des interrogations à propos de la justice internationale: comment faire respecter le droit international humanitaire (DIH)? Le DIH est-il applicable?

L'étendue de la crise humanitaire a posé de nombreux problèmes aux associations, aux organisations non gouvernementales et aux organisations internationales: comment répondre à une situation d'urgence d'une telle ampleur? Comment faire évoluer l'action humanitaire vers des actions de développement à long terme? L'humanitaire peut-il pallier les insuffisances politiques? Comment

répondre aux dilemmes éthiques intrinsèquement liés à la purification ethnique où l'évacuation des populations s'apparente à un acte complice alors que l'abandon des populations les expose à la torture ou à la mort?

Enfin, un certain nombre de dysfonctionnements et d'incohérences de la communauté internationale ont été dévoilés au cours de son intervention. Comment l'Organisation des Nations Unies peut-elle agir concrètement en vertu de résolutions qui sont le fruit d'un compromis entre des positions divergentes à l'extrême? Comment peut-elle faire appliquer les directives de l'accord de paix alors que les États qui la composent ne les respectent pas lorsqu'il s'agit de leurs politiques d'asile? Est-il possible de faire respecter des accords de paix dans un pays où les signataires ont bafoué ouvertement les droits de l'homme? Peut-on exporter un modèle de constitution et l'adapter au gré des velléités de ceux qui ont plongé le pays dans le chaos? La coexistence d'un État multinational et d'entités-nations (voire de «cantons-nations» dans la Fédération croato-musulmane) créées par les armes, sans le consentement de ceux qui composent les nations, est-elle possible?

Pour répondre à ces interrogations, je me suis appuyée sur des sources «officielles» et reconnues pour le sérieux de leurs rapports. En premier lieu, j'ai étudié les rapports émanant d'organismes rattachés aux Nations Unies directement impliqués sur le terrain: le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), la Commission des droits de l'homme, le Bureau du Haut Représentant (the Office of the High Representative, OHR). Des informations m'ont aussi été fournies par les rapports du Comité international de la Croix Rouge (CICR), de Médecins Sans Frontières (MSF) et d'Amnesty International. Ces organisations, notamment les deux dernières, ont un regard souvent plus critique et plus engagé que les précédentes. Mais elles savent garder une certaine objectivité et s'appuient sur des données et des événements concrets observés lors de missions sur le terrain. Les articles de presse (dont la presse associative) présentent un contenu différent mais complémentaire. Les auteurs commentent des informations fournies par les Nations Unies ou par les organisations non gouvernementales, exposent des réflexions ou des opinions assez générales et se permettent dès lors de porter un jugement sur le rôle et les actions des uns et des autres. Enfin les instituts de recherche tels que l'International Crisis Group (ICG) s'appuient sur toute la documentation disponible et sur leurs enquêtes de terrain pour établir des rapports précis et critiques. L'ensemble de ces sources permet d'avoir des regards croisés sur le sujet. Chaque organisation met en avant quasiment exclusivement sa propre action. Chaque observateur expose sa propre vision du sujet qu'il traite. Ainsi, en me basant sur l'ensemble de ces sources, le contenu de mon mémoire peut prétendre à une certaine objectivité, une certaine exhaustivité. D'autant que les différences entre les uns et les autres sont minimales. Tous sont d'accord sur les grandes lignes même si leurs démonstrations s'appuient sur des exemples différents.

Ce sont surtout les données statistiques qui diffèrent le plus. Si les chiffres du HCR sont souvent la source première, certains entendent dénombrer les réfugiés et les personnes déplacées par leurs propres moyens. Mais tous ne prennent pas en considération les mêmes personnes ni la même échelle temporelle dans leurs décomptes. Il est ainsi très difficile de mettre en relation les données, de réaliser une étude précise et parlante. Il faut dire que réaliser des estimations fiables d'une population itinérante, et de surcroît dans un contexte d'urgence humanitaire, n'est pas une mince affaire. Les données deviennent plus détaillées et différenciées à mesure que les organisations internationales s'installent durablement en plus grand nombre et qu'elles s'organisent. Les chargés de mission deviennent alors capables d'évaluer une situation qu'ils maîtrisent un peu plus.

En raison de la pléthore d'acteurs humanitaires qui se sont engagés dans la crise, nombreux sont les rapports qui ont été élaborés durant la période étudiée. Mais l'accès à ces documents est inégal.

En ce qui concerne les rapports rédigés après 1995, ils sont facilement accessibles sur les sites web des organisations dont ils émanent. Pour les autres, cela dépend beaucoup du type de source. Lorsqu'il s'agit de rapports d'ONG comme Amnesty ou MSF, ils sont disponibles dans leurs centres de documentation respectifs. La raison est double. D'une part, les rapports sont destinés à être lus par un public large et à constituer une sorte de «mémoire». D'autre part, il est évident que les ONG brassent moins de documents que les organismes rattachés aux Nations Unies. Ces derniers sont de trop grosses «machines» administratives pour répondre aux demandes de simples particuliers. Nombre de mes lettres et courriers électroniques sont restés sans réponse. Pour obtenir certains documents, il m'a fallu plusieurs mois d'acharnement! Quant à mon souhait de rencontrer les personnes chargées de mission en Bosnie-Herzégovine telles que Pierre Salignon[[Je souhaite souligner à la décharge de Pierre Salignon qu'il occupe des fonctions qui lui demandent beaucoup de temps et qu'il est chargé de mission sur des dossiers particulièrement urgents (il est actuellement responsable du programme Afghanistan de MSF).]] pour MSF, j'ai été expressément informée que ce ne serait pas possible. J'ai donc été dans l'incapacité de faire parler les sources autrement que par ma propre voix.

L'étude des sources écrites a été enrichie par un séjour «sur le terrain». Je suis partie en Bosnie-Herzégovine du 15 au 26 juillet 2001 en tant que bénévole de l'association Soutien aux Survivants de la Vallée de la Drina-Srebrenica (SSVDS), accompagnée et guidée par la présidente, Mme Sadija Ombašić. Nous avons distribué une aide alimentaire dans cinq camps de déplacés de la municipalité de Tuzla et avons effectué une visite d'observation dans un camp à Zenica. Ne parlant pas le serbo-croate (serbe, croate, bosniaque), j'ai été dépendante de mes traducteurs. Mais j'ai pu recueillir des témoignages intéressants qui sont venus confirmer un certain nombre de conclusions auxquelles j'avais abouties lors de mes recherches.

Ce séjour m'a aussi permis de voir et de «sentir» la Bosnie d'aujourd'hui qui reste très fortement marquée par la guerre. En effet, la construction d'images à partir de la lecture de textes (émanant par ailleurs d'observateurs étrangers) s'effectue en fonction de notre propre culture, de nos points de repère somme toute très personnels. En allant sur place à la rencontre des déplacés, j'ai pu observer leurs conditions de vie, écouter leurs histoires et leurs aspirations, constater le délabrement des bâtiments et des infrastructures, sentir l'odeur de la guerre dans les impacts de balles et d'obus qui parsèment encore le paysage bosniaque. Seule une visite sur le sol concerné, imbibé de la culture de ceux qui ont fait ou vécu ce morceau d'histoire, peut donner aux sources écrites un souffle de vie et rendre leur compréhension meilleure.

J'ai tenté d'expliquer dans mon mémoire les définitions juridiques et non-juridiques des termes «réfugié» et «personne déplacée», et la manière dont deux millions et demi d'individus l'étaient devenus. Mais l'intérêt de mon séjour a été de me rendre compte de la manière dont eux-mêmes se présentaient. Ils se disent «réfugiés dans leur propre pays», expression lourde de sens. Non seulement ils ne sont plus chez eux en terme d'habitat (dans leur propre habitation), mais ils ne sont plus considérés comme chez eux dans une partie de leur pays puisqu'un certain nombre d'obstacles sont dressés pour qu'ils ne reviennent pas. De plus, se sentir «réfugié dans son propre pays» signifie ne pas considérer l'État comme garant de sa protection. Les déplacés que j'ai rencontrés se présentaient aussi comme victimes de la plus grande injustice. Le sentiment de trahison également était récurrent, qu'il s'agisse de celle de leurs anciens voisins, des leaders politiques ou, très souvent, de la communauté internationale.

Il est en effet difficile de ne pas reconnaître l'échec frappant des mécanismes internationaux. Que s'est-il passé pour que la moitié de la population bosniaque se soit retrouvée sur les routes et qu'un tiers demeure sans solution durable aujourd'hui[[HCR, *Estimates of BiH Refugees and Displaced Persons in Need of Durable Solutions as of 1ST January 2001*.

Le HCR estime que 518400 personnes déplacées en Bosnie-Herzégovine, 20900 réfugiés bosniaques en Croatie, 190600 en RFY et 52000 ailleurs demeurent sans solution durable.]]? Le nationalisme exacerbé de dirigeants cyniques et connaissant parfaitement les pratiques du pouvoir communiste est parvenu à inciter à la haine une société civile quasi inexistante. Parce que la nation s'est imposée comme une valeur bien supérieure aux principes d'humanité les plus primordiaux, la guerre contre les autres nations (par ailleurs citoyens du même État) s'est caractérisée par sa monstruosité. La première victime est la population civile, atomisée et piégée par des stratégies idéologiques qui la dépassent. Qui pouvait s'opposer à ces pratiques? La Communauté internationale, ou plus précisément l'Organisation des Nations Unies?

La «mondialisation», c'est aussi cela: un droit, et même un devoir, de regard et de condamnation des pratiques non conformes au droit international. Les atrocités de la Seconde Guerre mondiale ont fait prendre conscience que les limites du supportable devaient être définies et respectées si la guerre ne pouvait pas être interdite. L'idée selon laquelle l'indifférence équivalait à se rendre coupable de non-assistance à un peuple en danger s'est progressivement imposée au niveau international, bien qu'appliquée avec parcimonie. On ne peut reprocher à la Communauté internationale de s'être tue. Elle a régulièrement fait part de son indignation et le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté maintes résolutions pour condamner la purification ethnique. La Communauté internationale s'est contentée de paroles alors que la situation nécessitait des actes.

Mais la prise de ce genre de décisions est plus complexe qu'il n'y paraît. L'ONU est un organisme de paix et non de guerre. Elle ne peut, sous peine de perdre les valeurs qui la fondent et, du même coup, sa raison d'être, prendre part au conflit par une intervention armée. L'OTAN est plus susceptible de le faire (et l'a d'ailleurs montré). Mais l'OTAN n'est que trop synonyme des États-Unis. Le complexe des Européens s'est manifesté avec force dans leur souhait de régler le conflit par eux-mêmes. Si l'OTAN s'en mêle, on s'insurge contre la volonté américaine de se rendre maître du monde. Si l'organisation ne frappe pas, on crie au scandale de la non-intervention.

La guerre du Kosovo a montré comment le «syndrome bosniaque» avait permis à la notion de droit d'ingérence de faire son chemin. Le conflit au Kosovo a été géré à l'inverse de celui en Bosnie-Herzégovine. Alors qu'entre 1992 et 1995, médiateurs et plans de paix se sont succédés dans l'espoir de trouver une solution qui convienne à toutes les parties, aucune concession n'a été faite à Rambouillet<sup>1</sup>. Alors que les raids aériens ont été utilisés irrégulièrement et tardivement en Bosnie, les frappes aériennes sur la Serbie ont été rapides, conséquentes et continues jusqu'à la reddition de la partie serbe. Tandis que le Haut Représentant des Nations Unies en Bosnie a attendu 1997 avant de voir ses pouvoirs progressivement élargis, Bernard Kouchner a reçu les pleins pouvoirs au Kosovo et a décidé, de son propre chef, de les déléguer peu à peu en faisant participer les Kosovars à la gestion de leur province. Si les raids de l'OTAN ont accéléré les campagnes de purification ethnique visant les Albanais du Kosovo, le droit au retour s'est imposé comme la priorité absolue et a été appliqué avec succès.

Le but de cette comparaison n'est pas d'idéaliser la manière dont s'est déroulé et achevé le conflit au Kosovo. Trop de points, tels que les «dégâts collatéraux», les exactions revanchardes contre les Serbes ou l'indulgence excessive envers l'UCK, sont particulièrement discutables. Mais il est intéressant de remarquer que des leçons ont été tirées du conflit bosniaque.

---

<sup>1</sup> HOFNUNG (Thomas), *Désespoirs de paix, l'ex-Yougoslavie de Dayton à la chute de Milosevic*, Anglet, Atlantica, 2001, p.271-285.



Un changement remarquable s'est opéré en trois ans: Slobodan Milošević n'est plus perçu comme un chef d'État avec qui il faut traiter mais comme un bourreau sans pitié, instigateur récidiviste de la purification ethnique. Le conflit est davantage compris, l'homme politique davantage connu. Milošević n'est pas homme à respecter tant les droits de l'homme que ses engagements. Il faut donc l'y contraindre par la force. Telle est la leçon tirée de la guerre en Bosnie-Herzégovine: le déplacement forcé des populations doit être stoppé (même si, au Kosovo, il a été amplifié dans un premier temps par les mesures destinées à l'arrêter) avant qu'il ne devienne irréversible.

Avec un recul certes limité, mais que je juge suffisant, on peut considérer que la réaction des acteurs internationaux a été beaucoup plus pragmatique au Kosovo qu'elle ne le fut en Bosnie-Herzégovine. Durant le conflit bosniaque, la Communauté internationale semble avoir fait preuve d'une grande naïveté en accordant sa confiance (ou en prétendant le faire) à ceux qui ont orchestré le déplacement forcé des populations. Demander l'arrêt des violations massives du droit international humanitaire (DIH) alors que ces violations sont le but même de la guerre relève de l'illusion. Est-ce le DIH lui-même qui est une utopie?

Son échec patent en Bosnie-Herzégovine nous porterait volontiers à conclure à son inefficacité. Pourtant, c'est en son nom que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a été créé, afin que les responsables des violations du DIH répondent de leurs actes et soient punis en conséquence. Le DIH s'impose progressivement comme un *corpus* de textes de référence au nom desquels une justice internationale peut être rendue. Cela n'a pas empêché trois ans et demi de terreur et de souffrance, mais la comparution de Slobodan Milošević à La Haye représente une certaine victoire du droit et surtout un avertissement de taille pour ceux qui souhaiteraient suivre son exemple. Au Kosovo, les frappes aériennes ont servi, en quelque sorte, de moyen coercitif à l'application du droit international. Il reste que l'OTAN n'était pas mandatée par l'ONU pour le faire.

Le droit international tâtonne toujours, sa définition et ses cadres d'application ont besoin d'être enrichis et perfectionnés constamment. Mais il a évolué cette dernière décennie dans un sens particulièrement encourageant. Il serait intéressant d'étudier, dans dix ou vingt ans, l'influence de la purification ethnique en ex-Yougoslavie[[La guerre en ex-Yougoslavie et le génocide rwandais sont à la base de la mise en place d'une véritable justice internationale.]] sur l'évolution du droit international et des mécanismes internationaux d'une manière générale.

En ce qui concerne le droit d'asile, inscrit dans la Convention universelle des droits de l'homme et défini juridiquement par la Convention de Genève de 1951, son application partielle a dévoilé le «double jeu» des États. Les signataires occidentaux ont, pour certains, limité la possibilité des ressortissants de Bosnie-Herzégovine de venir trouver refuge dans leur pays (par l'obligation d'obtenir un visa notamment), pour d'autres, refusé de leur accorder la protection qui leur était due. Alors que ces États envoyaient leurs ressortissants veiller au nom de l'ONU au respect des accords de Dayton, et notamment du volet concernant le retour librement consenti des réfugiés, ils mettaient fin à la protection temporaire accordée aux Bosniaques, les poussaient à repartir ou les expulsaient. Dans un monde qui n'est plus bipolaire, l'accueil des réfugiés ne revêt plus un caractère politique comme par le passé. Le cas des Bosniaques a montré que l'asile était de plus en plus en danger.

Les rapatriés sont venus grossir le flot des déplacés, en attente. J'ai été frappée, lors de mon séjour en Bosnie-Herzégovine, par l'impression d'immobilisme qui se dégage du pays même. La Fédération reste un vaste champ de ruines portant les stigmates de la guerre. D'après le HCR, dont les estimations concernant la municipalité de Tuzla sont nettement inférieures à ce que j'ai pu observer

sur place, 7527 personnes vivaient toujours dans 80 centres collectifs sur l'ensemble du territoire de la Bosnie-Herzégovine fin juillet 2001<sup>2</sup>. Environ 500000 déplacés attendent encore de rentrer chez eux. Le taux de chômage reste extrêmement élevé. Comment convaincre les investisseurs étrangers de miser sur la Bosnie-Herzégovine alors que la présence de la SFOR est encore nécessaire et que les braises sont encore chaudes?

Tout se passe comme si la Bosnie avait manqué le coche du redressement, comme si elle s'attardait indéfiniment dans une phase de transition entre situation de crise et développement économique, politique et social. Le retrait de l'aide internationale rend la situation d'autant plus préoccupante. On laisse aux ONG le soin de poursuivre l'aide aux populations sans pour autant leur accorder un financement conséquent pour le faire. Déjà en temps de guerre, les acteurs humanitaires étaient chargés de pallier les insuffisances politiques, mais elles recevaient pour ce faire des sommes relativement importantes. Durant le conflit, les acteurs humanitaires ont agi dans l'urgence. Ils se sont évertués à sauver des vies au risque de s'attirer les foudres d'observateurs étrangers considérant les opérations d'évacuation de population comme des actes de complicité envers la purification ethnique. Il est extrêmement difficile de préparer le terrain de l'après-guerre lorsque le pays est en plein chaos. Mais même après que les armes se sont tues, le passage de témoin entre l'humanitaire et le développement ne s'est pas réalisé avec succès. De nombreux micro-projets de développement sont conduits sur le terrain, mais les années d'après-guerre n'ont pas vu d'entreprise de reconstruction économique, sociale et politique à grande échelle. Pourtant, des milliards de dollars ont été déversés pendant et au sortir de la guerre. Où cet argent s'est-il volatilisé? En grande partie entre les mains de trafiquants locaux, comme on peut le constater en visitant Sarajevo. Mais pour le reste? Les organisations internationales responsables de la gestion des budgets ont-elles effectué de mauvais choix stratégiques? La question mériterait d'être approfondie.

Il faut dire que la situation catastrophique du pays au début de 1996 nécessitait des efforts titanesques. De plus, l'état d'attente des réfugiés et personnes déplacées n'a pas facilité le redémarrage de la vie économique, sociale et politique. Et inversement, la situation économique du pays n'est pas un terreau idéal pour que la réconciliation prenne racine. Par conséquent, les tensions persistent, empêchant le retour des réfugiés et déplacés. Tous les domaines sont imbriqués et la Bosnie-Herzégovine a du mal à sortir de ce cercle vicieux.

Beaucoup de citoyens considèrent qu'il n'y a pas d'avenir en Bosnie et certains franchissent le pas de l'émigration. Les États-Unis sont la destination privilégiée car ils accueillent assez volontiers les Bosniaques. Alors que le problème des retours n'est toujours pas résolu, beaucoup partent ou envisagent de le faire, notamment les jeunes.

Quel avenir peut-on envisager pour la Bosnie-Herzégovine? Certains de mes interlocuteurs m'ont fait remarquer que leur propre avenir était indexé sur celui de leur pays et que le problème était justement celui-ci: ils étaient bien incapables de l'imaginer. La raison en est que la Bosnie vit toujours, à leurs yeux et à ceux de quiconque y a séjourné, à «l'heure du ni guerre ni paix»<sup>3</sup>. Le net recul des partis nationalistes, la mort de Tudjman et l'arrestation de Milošević limitent les risques d'un nouveau coup de force nationaliste. Mais la Bosnie peut-elle survivre à sa constitution définie à Dayton?

<sup>2</sup> UNHCR, 2001 *UNHCR Assistance Program in Bosnia and Herzegovina: Collective Centers Status*, 31 juillet 2001.

<sup>3</sup> Expression reprise du titre d'un article de HOFNUNG (Thomas), «La Bosnie à l'heure du ni guerre ni paix», *Le Monde diplomatique*, septembre 1998.

Les institutions centrales fonctionnent mal et donnent l'impression d'être artificielles. Les entités détiennent la réalité des pouvoirs et la Fédération est elle-même subdivisée en cantons dominés soit par les Bosniaques, soit par les Croates, parfois par les deux. Il n'est pas rare de voir flotter le drapeau de la République de Croatie en Herzégovine. Des nations territorialisées, des pouvoirs quasi étatiques; le pas vers l'État-nation ou le rattachement aux États voisins pourrait être vite franchi.

Une chose est néanmoins fort probable: la situation des réfugiés, rapatriés et déplacés sera un indicateur fort instructif de l'évolution du pays ou de son immobilisme. En effet, les mouvements de la population bosniaque sont un baromètre particulièrement révélateur de la santé du pays. En temps de guerre, les deux millions et demi de réfugiés et personnes déplacées ont été les victimes de la rage nationaliste et purificatrice. En temps de paix, chaque mouvement de retour réussi est perçu comme un signe de guérison. Mais l'extrême lenteur des retours «minoritaires» révèle que la rééducation sera longue et les séquelles durables.

La situation des réfugiés et des personnes déplacées est aussi un excellent indicateur de la manière dont est gérée une crise humanitaire liée à une migration forcée de masse. Il révèle fort bien les réussites et les échecs des acteurs internationaux dans la mise en place des accords de paix dont ils sont les instigateurs.

La question des réfugiés et des personnes déplacées de Bosnie-Herzégovine de 1992 à nos jours est en cela très intéressante. Parce qu'elle touche des domaines aussi riches que variés, parce qu'elle soulève des problèmes de fond, son étude est passionnante pour celui qui la mène et, je l'espère, pour celui qui la découvre. De nombreux points, évoqués dans les limites qui m'étaient imparties, mériteraient d'être approfondis. Pour les raisons précisées précédemment, il serait fort intéressant d'étudier les mouvements de populations dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie depuis 1991. Il y a des régions, comme celle-ci, où certains joueurs ont enchaîné les parties et où ce jeu particulier a été érigé en véritable sport «national»...

Farid Aneur, p. 27

→ [La guerre de Sécession vue par les militaires français \(1865-1880\)](#)

*FARID ANEUR*

Sécession constitue aux yeux des historiens un tournant décisif dans l'évolution des conceptions militaires et traduit pour la première fois l'impact de la Révolution industrielle sur l'art de la guerre.

Situé à la charnière entre les luttes de l'époque napoléonienne et les grands affrontements du XXe siècle, le conflit américain est en effet considéré à juste titre comme la première guerre moderne de l'histoire. Les événements qui se sont succédés de 1861 à 1865 n'ont pas manqué d'impressionner vivement les contemporains, tant par leur acharnement, l'immensité du champ des opérations et l'ampleur des moyens mis en œuvre que par le souci constant d'améliorer les techniques et d'innover. Premier conflit à engager toutes les ressources humaines et matérielles des belligérants, la terrible expérience de la guerre civile américaine ne pouvait donc qu'avoir une influence significative sur les conflits à venir.

Cette lutte sanglante a-t-elle été pour autant perçue dès cette époque comme l'archétype de la guerre moderne? Son étude a-t-elle constitué une priorité pour les hautes sphères de l'armée française? Se poser ces questions nous donne l'occasion d'analyser les enseignements que les militaires français ont cru pouvoir tirer en terme de pensée stratégique et d'art de la guerre du plus grand affrontement jamais mené sur le sol américain. Une telle approche nécessite donc d'envisager à la fois ce qui a paru digne de méditation, voire d'imitation, mais aussi ce qui a fait l'objet d'un dénigrement plus ou moins systématique. La démarche oblige en outre le chercheur à s'intéresser aux branches les plus diverses de l'art militaire et à tenir compte de l'état d'esprit régnant alors au sein de l'armée française.

L'étude commence en 1865, l'année de l'effondrement de la Confédération. Alors que les dernières troupes sudistes s'appêtent à déposer les armes, le lieutenant-colonel d'artillerie François de Chanal (1811-1882) remet au ministre de la Guerre, le maréchal Randon, un rapport précis et détaillé qu'il a intitulé «Mission militaire en Amérique». Accompagné du capitaine Pierre Guzman, cet officier diplômé de l'Ecole Polytechnique a dirigé durant huit mois, d'avril à décembre 1864, l'unique mission d'observation à caractère strictement officiel envoyée par le gouvernement français aux États-Unis pendant le conflit.

Chargé à l'origine de suivre les opérations militaires du côté nordiste afin d'étudier les innovations, principalement en matière d'artillerie, François de Chanal présente surtout dans son mémoire une description minutieuse de l'organisation, de l'équipement et des règlements de l'armée fédérale avec à l'appui une multitude de données statistiques<sup>4</sup>. Il semblerait que les conclusions de ce rapport aient vivement impressionné les responsables de l'armée impériale. Les observations méticuleuses du lieutenant-colonel de Chanal, reprises par le contrôleur général de l'armée François Vigo-Roussillon, montrent que la guerre de Sécession a révélé dans les deux armées opposées «des qualités militaires qu'on ne leur supposait pas et auxquelles les vieilles armées de l'Europe étaient loin de s'attendre»<sup>5</sup>. De plus, des armes nouvelles ont révolutionné la tactique, la configuration des armées a considérablement évolué tandis que des améliorations dans le domaine des transports et des communications se sont combinées pour modifier la stratégie. François de Chanal est certainement l'un des premiers observateurs à avoir contribué à faire connaître certaines techniques récentes et à évoquer leurs implications éventuelles dans l'optique des guerres futures. D'après ses conclusions, il ne semble pas permis d'ignorer ou de méconnaître les formes et les développements de la guerre américaine, d'autant que la situation au Mexique oblige alors la France à jauger la puissance potentielle des États-Unis<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> A la demande du ministre de la Guerre, François de Chanal doit en 1872 remanier ses notes pour en faire un ouvrage destiné à un plus large public. Celui-ci est publié la même année à Paris sous le titre de *L'armée américaine pendant la Guerre de Sécession* à la Librairie du dictionnaire des Arts et Manufactures.

<sup>5</sup> VIGO-ROUSSILLON (François-Paul), *Puissance militaire des États-Unis d'après la guerre de Sécession*, Paris, J. Dumaine, 1866, p. 306.

<sup>6</sup> Napoléon III a manifesté en 1862 des velléités d'intervention en faveur de la Confédération. L'affaiblissement et la division des États-Unis ont sans conteste servi son ambition d'établir au Mexique une monarchie sous influence française (1863-1867). En 1865, le haut commandement français porte un intérêt certain pour l'organisation et l'état général de l'armée américaine en raison des retombées potentielles de l'affaire mexicaine dans les rapports entre la France et les États-Unis à présent réunifiés. L'intervention française au Mexique envenime sérieusement les rapports entre les deux pays jusqu'au retrait du corps expéditionnaire français que le gouvernement fédéral obtient finalement en février 1867.

Il est intéressant de se limiter ici à une courte période, ce qui permet d'examiner avec finesse, au cas par cas, ces modifications et ensuite de les replacer dans le contexte de militarisme que vit le dernier tiers du XIXe siècle. C'est la raison pour laquelle cette étude s'arrête en 1880, l'année de la publication à titre posthume du recueil du colonel Charles Ardant du Picq (1821-1870) intitulé *Études sur le combat: combat antique et combat moderne*. Diplômé de Saint-Cyr, cet officier d'infanterie est sans conteste le théoricien militaire dont les concepts ont trouvé le plus d'écho dans les rangs de l'armée française à la fin du XIXe siècle<sup>7</sup>. Rédigée entre 1865 et 1869, son analyse souligne de manière prophétique les faiblesses de l'armée de Napoléon III. A la façon de Machiavel ou de Folard, il se tourne vers le passé pour chercher les solutions aux problèmes contemporains. Il s'avère profondément sceptique à l'égard des théories mises à l'ordre du jour telles que la supériorité du nombre ou la prépondérance du matériel. En revanche, il met en avant son concept de la «force morale» visant à créer une armée psychologiquement solidaire. Charles Ardant du Picq insiste sur l'esprit et la valeur des combattants qui peuvent être obtenus selon lui par un entraînement et une éducation militaire adéquats. La victoire relève donc essentiellement de la discipline, ce qui l'amène à critiquer les armées de masse dont les Américains ont fait un si grand usage<sup>8</sup>. Si les allusions à la guerre civile américaine restent brèves, cette étude n'en démontre pas moins l'esprit rétrograde et la méfiance d'une grande partie des officiers français vis-à-vis des nouveaux types d'armements.

Il importe dans cette optique de se demander dans quelle mesure les leçons de la guerre de Sécession ont contribué à nourrir la doctrine militaire de la France à partir de 1865 et de voir si celles-ci ont conduit à un moment ou à un autre l'État-major à reconsidérer les options, voire à réformer des structures déjà anciennes. Les militaires français ont-ils interprété les informations qui leur sont parvenues jusqu'à en conclure que cet affrontement représentait un pas important dans l'évolution des conceptions militaires ou ont-ils au contraire estimé n'avoir rien à apprendre des États-Unis en matière d'art de la guerre?

### Sources utilisées

Pour tenter de répondre à de telles questions, encore faut-il disposer de sources précises et variées. A ce titre, le goût prononcé pour les questions militaires en France dans la seconde partie du XIXe siècle nous permet d'avoir accès à une quantité importante de documents d'une extrême richesse.

Les écrits des volontaires français ayant participé de près ou de loin aux combats de la guerre de Sécession forment le premier ensemble de sources exploitables. On retrouve notamment les témoignages des princes de la famille d'Orléans, opposants au régime impérial et exilés en Angleterre, qui ont traversé l'océan dès l'été 1861 pour offrir leur épée à la cause du Nord.

---

<sup>7</sup> Vétéran de la guerre de Crimée et des campagnes de Syrie et d'Algérie, Charles Ardant du Picq a été blessé mortellement par un éclat d'obus lors d'un engagement face aux Prussiens, près de Gravelotte, en août 1870.

<sup>8</sup> CHALIAND (Gérard), BLIN (Arnaud), *Dictionnaire de stratégie militaire*, Paris, Perrin, 1998, p. 29-30.

Troisième fils de Louis-Philippe et ex vice-amiral de la Marine royale, le prince de Joinville (1818-1900) a accompagné aux États-Unis ses deux neveux, le comte de Paris et le duc de Chartres, ainsi que son fils, le duc de Penthièvre. Après avoir conduit ce dernier à Newport où était repliée l'académie navale d'Annapolis, il doit finalement se contenter d'un rôle d'observateur civil à l'État-major du général McClellan, commandant en chef de l'armée du Potomac. Ayant reçu une solide formation militaire, le prince de Joinville saisit l'occasion qui lui est donnée de s'initier aux techniques de la guerre moderne. En 1862, l'intervention française au Mexique rendant leur présence difficile, les princes d'Orléans retournent en Angleterre. Joinville fait alors paraître dans la *Revue des deux Mondes* un article intitulé «Campagne de l'armée du Potomac. Mars-Juillet 1862» sous le pseudonyme de Trognon- un membre de la famille royale détrônée ne pouvant signer un article publié en France. Le récit de la campagne de la Péninsule, en Virginie, est remarquable au point de vue du style et de la précision. Soldat dans l'âme, rien ne paraît avoir échappé à l'insatiable curiosité du prince de Joinville. En sa qualité de marin, la description qu'il nous a laissée des nombreuses opérations navales auxquelles cette campagne a donné lieu s'avère particulièrement éclairante.

Louis Philippe Albert d'Orléans, comte de Paris (1838-1894), est quant à lui l'auteur d'un très important ouvrage en sept volumes intitulé *Histoire de la guerre civile en Amérique*. Avec son jeune frère le duc de Chartres, il a revêtu l'uniforme nordiste et a participé à plusieurs combats en tant qu'aide de camp du général McClellan<sup>9</sup>. Il retrace dans cet ouvrage les développements de la crise américaine et s'applique à faire le récit détaillé des opérations avec un grand nombre de détails sur l'évolution de la tactique et l'emploi d'armes nouvelles. L'œuvre demeure inachevée et s'arrête à l'année 1863, au grand regret des historiens. La documentation repose à la fois sur les souvenirs personnels de l'auteur, les archives issues des départements de la Guerre et de la Marine et sur un ensemble de rapports, récits, correspondances et coupures de presse d'époque. Cette étude est considérée aujourd'hui encore comme un document de référence aux États-Unis pour quiconque s'intéresse à l'histoire militaire de la guerre de Sécession. Elle a d'ailleurs été traduite en anglais et on peut en trouver un exemplaire à la bibliothèque de l'académie militaire de West Point.

Le chercheur doit en outre accorder crédit aux souvenirs du général comte Régis de Trobriand (1816-1897) rassemblés dans un ouvrage publié à Paris en 1874, *Quatre ans de campagnes à l'armée du Potomac*. Emigré français installé de longue date à New York dans la haute société, de Trobriand doit interrompre sa brillante carrière de journaliste en 1861 pour répondre à l'appel de Lincoln. Ayant pris la nationalité américaine du fait de son engagement, il fait preuve tout au long du conflit d'une aptitude au commandement digne d'un officier de carrière qui le propulse à la fin de la guerre au grade de major-général de l'armée de volontaires. Rédigés à l'aide de notes prises au jour le jour, les souvenirs de Trobriand témoignent, dans un style délibérément dépouillé, de la difficulté à faire évoluer des armées gigantesques et les énormes moyens logistiques nécessaires à leur subsistance et à leur entretien. Ils sont considérés comme une source de premier ordre pour l'étude du commandement de l'armée du Potomac.

En dehors des combattants, le chercheur peut puiser d'utiles renseignements dans les récits de voyage que nous ont laissés quelques visiteurs distingués. Parmi eux, on peut notamment citer Auguste Laugel (1830-1914). Son ouvrage, intitulé *Les États-Unis pendant la guerre (1861-1865)*, a été publié en 1866. Polytechnicien, diplômé de l'école des Mines puis administrateur du Paris-Lyon-Marseille (PLM), cet ingénieur a voyagé durant quatre mois à travers les États restés fidèles à l'Union

---

<sup>9</sup> Les deux princes, enrôlés avec le grade de capitaine, ont été tous deux décorés par l'armée fédérale. Ils se sont illustrés à maintes reprises au cours de diverses missions de reconnaissance à travers les lignes ennemies.

afin de mener une véritable enquête sur les réalités de la grande démocratie américaine. Sa réputation de journaliste de grand talent l'a amené à prendre contact en janvier 1865 avec l'armée fédérale alors dans ses quartiers d'hiver devant Petersburg.

Ses impressions se recoupent avec les observations d'Ernest Duvergier de Hauranne (1844-1877), jeune aristocrate libéral devenu correspondant de la *Revue des deux Mondes*. Il est également envoyé suivre les événements du côté nordiste. Venu au départ assister à la campagne électorale de novembre 1864, ce disciple de Tocqueville nous apporte dans *Huit mois en Amérique. Lettres et notes de voyage (1864-1865)* un tableau très documenté des conditions finales de la lutte.

Les analyses faites par les militaires français de la guerre de Sécession doivent être créditées d'une mention spéciale. N'ayant pour la plupart pas suivi les événements sur le terrain, souvent par crainte de braver l'interdit de Napoléon III[[Dès le 28 septembre 1861, Napoléon III fait paraître un décret stipulant que tout officier qui s'enrôlerait dans un camp ou dans un autre serait radié définitivement des cadres de l'armée.]], certains officiers ont néanmoins manifesté leur curiosité à l'égard d'un conflit qui leur a paru tant s'écarter des règles traditionnelles de l'art de la guerre. Parmi les études qui attirent notre attention se trouve l'ouvrage rédigé à la demande du ministre de la Guerre par François-Paul Vigo-Roussillon, professeur d'administration et de législation militaires à l'École impériale d'application d'État-major. Véritable synthèse de la nouvelle «guerre d'Amérique», *Puissance militaire des États-Unis d'après la guerre de Sécession*, publiée en 1866, a été considéré par l'État-major du Second Empire comme l'ouvrage de référence sur le sujet. Le regard condescendant de l'auteur et la parti pris pour la cause unioniste en font toutefois une étude à manier avec prudence.

Les documents manuscrits déposés aux Archives de la Guerre méritent aussi notre attention. On y retrouve l'essentiel du rapport du lieutenant-colonel de Chanal, des rapports officiels sur l'armée américaine transmis par le consulat général de France aux États-Unis, ainsi que des notes diverses relatives aux progrès de l'artillerie, aux nouvelles tactiques de l'infanterie et à la part de plus en plus active prise par le service du Génie dans les opérations militaires<sup>10</sup>.

La consultation des articles de périodiques s'est de plus révélée particulièrement fructueuse. Afin de cerner les évolutions les plus significatives, les choix se sont portés sur des organes de presse aussi variés que *La Revue Maritime et Coloniale* pour ce qui a trait à la marine, le *Journal des sciences militaires* pour les questions d'artillerie et de fortification, et *Le Spectateur militaire* pour les mutations de la tactique. En outre, les articles des correspondants étrangers du quotidien *Le Temps*, les rubriques spécialisées du journal militaire prédominant à cette époque, à savoir *Le Moniteur de l'armée*, et les longues enquêtes de *La Revue militaire de l'étranger* nous donnent une idée précise du jugement des Français.

### **Que retenir de ces écrits?**

---

<sup>10</sup> *États-Unis. Notes sur l'armée américaine (1757-1871)*, Carton 1 M 1681, Série Mémoires et Reconnaissances, Archives de la Guerre, Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), Fort de Vincennes

La guerre de Sécession est considérée par les historiens comme la première des grandes guerres modernes et marque, à ce titre, un tournant décisif dans l'évolution des conceptions militaires. Bien des éléments peuvent en effet justifier cette appréciation.

En premier lieu, le conflit américain a été pour les armes la guerre des innovations: le développement des armes à tir rapide, l'abandon progressif des canons à âme lisse pour les canons rayés, l'efficacité nouvelle de l'artillerie à l'aide d'obus chargés de mitrailles et l'apparition des premières mitrailleuses ont incontestablement provoqué des mutations dans les tactiques employées. En outre, les Américains ont fait entrer de plain-pied l'usage des voies ferrées dans le domaine des opérations militaires, devenant ainsi des objectifs stratégiques essentiels pour l'acheminement de la logistique. L'importance des fleuves navigables, ainsi que la nécessité d'une bonne coordination terrestre dans les opérations amphibies ont été puissamment attestées. L'utilisation du télégraphe, quant à elle, révèle l'importance de bonnes transmissions et devient indispensable à la pratique du commandement. Sur mer, la guerre est encore caractérisée par les premiers combats entre navires cuirassés, le mouillage de mines marines et l'entrée en service du premier sous-marin opérationnel.

Aux yeux des militaires français, accoutumés aux luttes hégémoniques de l'Europe et aux guerres coloniales, la guerre de Sécession se caractérise d'abord par des considérations d'un ordre général: la durée des combats, qui s'étendent sur quatre années ininterrompues, l'immensité du champ des opérations, l'importance des effectifs engagés, qui se chiffrent par millions, et surtout le fait que le conflit ait mis aux prises non des armées de métier mais des troupes presque exclusivement composées de volontaires<sup>11</sup>.

Première guerre totale, la lutte américaine a mis en œuvre la totalité des moyens d'action des belligérants. L'objectif a été de détruire chez l'adversaire toutes les sources de force vive, d'attaquer tout ce qui entretient sa capacité de combat et sa volonté de vaincre. A lui seul, le sort des batailles ne parvient plus à imposer une suprématie définitive. Désormais l'épuisement des ressources de l'adversaire est la condition première de la reddition. En somme, la guerre est devenue une gigantesque école de destruction, une œuvre de ruine qui n'épargne pas les civils<sup>12</sup>.

La guerre de Sécession est pourtant passée en France comme «un ouragan lointain»<sup>13</sup>. Certes, l'ampleur de la lutte, les nombreuses innovations introduites dans le domaine de l'armement, le progrès des transports et les prodiges d'organisation réalisés dans les deux camps n'ont échappé à personne. Tous les militaires qui ont daigné prêter attention à ce conflit reconnaissent ses caractères originaux, en particulier l'application nouvelle de l'industrie moderne à des fins militaires. Mais, à l'image du lieutenant-colonel Raymond de Coynart, ils y ont surtout vu «une guerre étrange»<sup>14</sup> qui ne pouvait en aucun cas devenir le type des guerres à venir. Certains esprits dédaigneux, indisposés dès

---

<sup>11</sup> NERE (Jacques), *La Guerre de Sécession*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection «Que sais-je?», n°914, 1961, p. 29.

<sup>12</sup> ORLEANS (Louis Philippe Albert d', Comte de Paris), *Histoire de la guerre civile en Amérique*, Paris, Michel Lévy, vol. II, p. 89.

<sup>13</sup> ROVEL, Commandant (Jules-Joseph), *Etude sur les chemins de fer envisagés au point de vue militaire*, Constantine, L. Marle, 1872, p. 2.

<sup>14</sup> COYNART, Lieutenant-colonel (Raymond de), *Précis de la guerre des États-Unis d'Amérique*, Paris, Librairie J. Dumaine, 1867.



le début par le dénouement de l'affaire de Bull Run<sup>15</sup>, n'ont voulu voir dans cette lutte fratricide qu'une succession de combats désordonnés et isolés n'ayant entre eux aucun rapport de temps, de lieu, ni d'action. Le colonel Charles Ardant du Picq évoque ainsi des «combats de tirailleurs embusqués à longue distance» et «des mêlées de fuyards»<sup>16</sup> tandis que le général Joachim Ambert parle de «masses confuses presque sans hiérarchie, sans discipline [et] incapables de lutter en bataille rangée»<sup>17</sup>.

Mais si les opérations avaient effectivement débuté par des rencontres entre des cohortes de volontaires indisciplinés, ne se sont-elles pas terminées par des manœuvres audacieuses, exécutées sur des fronts immenses par plusieurs armées réunies sous un même commandement et combinant leur effort avec celui des forces maritimes? Pour quelles raisons le corps des officiers de l'armée française a-t-il donc purement évincé de son champ de réflexion les habiles conceptions tactiques du général Robert E. Lee, les intrépides marches de flanc de «Stonewall» Jackson, la fameuse campagne du général Sherman au cœur du territoire confédéré en 1864, ou encore les regroupements de forces du général Ulysses S. Grant?

Malgré les recommandations de certains esprits éclairés, la plupart des officiers français ont paru partager l'avis du chef d'État-major général prussien Helmut von Moltke qui aurait déclaré que la guerre de Sécession était «un conflit de populations armées se faisant la chasse à travers le pays et dont rien ne pouvait sortir»<sup>18</sup>. Ce préjugé tient essentiellement à l'ethnocentrisme des militaires français qui avaient déjà observé d'un œil condescendant la nation américaine, sans véritables traditions militaires, se déchirer dans une effroyable guerre civile. Celle-ci ne pouvait donc en aucun cas exalter à leurs yeux les valeurs traditionnelles du militarisme triomphant.

En effet, il peut sembler curieux que les Français n'aient pas su exploiter les informations fournies par maints observateurs. On peut aussi s'interroger sur les raisons pour lesquelles le gouvernement français n'a pas envoyé de mission officielle aux États-Unis avant 1864. Il faut avant tout être conscient de l'influence de la France dans la guerre de Sécession. L'armée française est en effet perçue de longue date comme un modèle à imiter et les programmes de l'école militaire de West Point accordent à ce titre une large part à l'étude de l'histoire militaire de la France.

---

<sup>15</sup> Le dimanche 21 juillet 1861, les troupes fédérales du général Irwin Mc Dowell, majoritairement composées de jeunes recrues n'ayant jamais subi l'épreuve du feu, sont littéralement mises en déroute à la suite de l'arrivée de renforts sudistes et de l'habile contre-attaque menée par le général Thomas «Stonewall» Jackson. La véritable panique qui gagne les rangs unionistes donne lieu à une incroyable débandade. Aux yeux d'un militaire de carrière, le désordre de cette retraite dépasse toute imagination. Des milliers de soldats terrifiés et exténués jettent leurs armes et abandonnent canons, wagons et ambulances pour se mêler aux nombreux civils venus assister à la victoire attendue du général Mc Dowell dans une fuite éperdue jusqu'à Washington, situé à seulement trente cinq kilomètres du champ de bataille.

<sup>16</sup> ARDANT du PICQ, Colonel (Charles), *Etude sur le combat: combat antique et combat moderne*, Paris, Hachette, 1880, p. 280-281.

<sup>17</sup> AMBERT, Général (Joachim), «Armées permanentes et armées improvisées», *Le Moniteur de l'Armée*, 1er juin 1864, p. 2.

<sup>18</sup> Mc PHERSON (James M.), *La Guerre de Sécession (1861-1865)*, Paris, Robert Laffont, Collection «Bouquins», 1991, p. 360.

Ainsi, en 1861, dans les deux camps, la stratégie, la tactique, voire les uniformes et l'équipement attestent l'influence de l'esprit français. Le lieutenant-colonel François de Chanal rapporte par exemple que les manuels d'instruction pour l'infanterie de l'armée nordiste sont « littéralement des copies des règlements français »<sup>19</sup>. En réalité, la France a manqué l'occasion de voir sa propre doctrine militaire confrontée à l'épreuve de la guerre moderne.

En outre, la réputation de la France dans les affaires militaires la situait si en avant des autres puissances militaires contemporaines avant 1870 qu'il lui semblait inutile de s'intéresser à ce conflit opposant des armées de civils sur un terrain jugé non conventionnel[[Sur le front de Virginie, où s'est déroulé l'essentiel des combats de la guerre de Sécession, le terrain est en grande partie boisé.]], surtout lorsque ces troupes étaient entraînées d'après les règlements français. On doit aussi rappeler que l'étude de François-Paul Vigo-Roussillon, la plus lue en France sur le sujet, a jugé l'armée impériale supérieure à celle des États-Unis sur presque tous les plans. Si l'auteur a apprécié beaucoup d'innovations, il a en réalité trouvé très peu de choses à recommander, excepté dans le domaine des communications.

Entre 1865 et 1880, il n'y a jamais eu un moment durant lequel la guerre de Sécession a exercé une influence directe sur la doctrine militaire de la France. Pendant cette période, aucune leçon tactique de ce conflit n'est parvenue à imprégner la doctrine officielle de l'armée française. Les charges, certes glorieuses mais tout aussi anachroniques que meurtrières, des cuirassiers français à Reichshoffen en août 1870 en sont le meilleur exemple. L'importance de la défensive dans les engagements, devenue évidente durant la guerre civile, a été jugée en totale contradiction avec l'esprit de la *furia francese*, c'est-à-dire la tendance naturelle des Français à croire qu'avec du cran et de l'allant on était en mesure de résoudre tous les problèmes militaires.

La disparité entre la tactique traditionnelle et les armes modernes explique en partie pourquoi les affrontements de la guerre de Sécession ont fait tant de victimes (620000 morts). C'est l'expérience qui a appris aux soldats nordistes et sudistes de nouvelles tactiques adaptées aux fusils rayés. Afin d'atténuer l'action foudroyante du feu de l'adversaire, les fantassins américains ont finalement appris à utiliser le terrain, à avancer par bonds successifs, à s'exposer le moins possible et à creuser des tranchées pour se protéger. Quant aux cavaliers, ils ont été le plus souvent employés à des tâches de reconnaissance et de couverture en fournissant une puissance de feu mobile. Privée de son rôle de rupture, la cavalerie tend donc à s'illustrer davantage dans des actions extérieures au champ de bataille. Mais pour les militaires européens de l'époque, il était difficile de concevoir qu'il fallait dorénavant faire la guerre différemment des grognards de Napoléon, des Prussiens de Frédéric le Grand ou encore des tuniques rouges de Wellington.

Ce refus de réformes en profondeur dans le domaine militaire, tant au point de vue des doctrines d'emploi que dans le choix des matériels, traduit un certain manque de réflexion sur les nouvelles techniques de la guerre. Les officiers français, élevés dans le culte de l'offensive à outrance, continuent à croire que les batailles se gagnent surtout grâce à l'intrépidité, l'allant et la bravoure physique alors que la guerre américaine a montré au contraire que le courage ne suffisait plus à emporter la décision en présence des armes modernes. L'efficacité suprême de belles et héroïques charges d'infanterie en rangs serrés, suivies de poursuites vigoureuses à la baïonnette, reste profondément ancrée dans les mentalités.

---

<sup>19</sup> CHANAL, *op. cit.*, p. 23.

Le poids des traditions militaires a en effet considérablement retardé les changements tactiques liés aux modifications de l'armement. Malgré son immense prestige, l'armée française s'est retrouvée figée dans un conservatisme et un formalisme évidents. Les succès de Crimée et d'Italie d'abord, puis les campagnes victorieuses menées en Algérie et en Indochine, ont occulté un esprit rétrograde et resté méfiant vis-à-vis des nouveautés technologiques. A ce titre, les campagnes de Napoléon retentissent toujours dans la mémoire collective nationale comme l'exemple type du génie guerrier français, sans qu'on mesure combien chaque cas est spécifique et sans qu'on détermine quelle est la part du talent, du hasard et des fautes de l'adversaire. L'exemple napoléonien est devenu écrasant et empêche toute innovation tactique ou stratégique<sup>20</sup>.

En France le silence s'est vite fait autour de la guerre de Sécession, peu connue du public militaire. La guerre de 1870 l'a suivie de près et a révélé les insuffisances de l'instrument militaire face à un adversaire davantage initié aux techniques de la guerre moderne. L'armée française se recueille alors dans l'étude du conflit franco-prussien avec l'espoir d'en tirer des leçons d'ordre pratique. Elle vient traditionnellement se tourner vers les campagnes de Napoléon pour les principes fondamentaux. L'intérêt pour la guerre de Sécession est resté très faible, excepté en ce qui concerne la cavalerie, arme remise à l'honneur durant ce conflit.

Les quelques voix qui se sont élevées pour attirer l'attention sur les événements d'Amérique n'ont guère trouvé d'écho dans l'armée et dans les cercles officiels. Les rares militaires français qui ont pris la guerre de Sécession comme référence ont en réalité davantage cherché à confirmer des principes reconnus plutôt qu'à découvrir de nouvelles informations qui auraient pu mener à un changement de doctrine<sup>21</sup>.

Les militaires français avaient conscience de vivre dans un âge industriel. Il était évident pour eux que les chemins de fer et le télégraphe allaient modifier les conditions de la stratégie. Pendant la guerre de Sécession, la puissance industrielle du pays avait été mise en oeuvre méthodiquement au point de décider du sort de la lutte. L'évolution des conceptions militaires traduit en même temps l'impact de la Révolution industrielle: au vaisseau de bois se substitue le navire en fer, au cheval le chemin de fer, à l'estafette le télégraphe et au fusil artisanal une arme de précision<sup>22</sup>. Néanmoins, pour la majorité des militaires européens de la fin du XIXe siècle, l'ère de la guerre moderne n'a réellement débuté qu'en 1870.

De toute évidence, ces derniers n'ont pas compris que la guerre de Sécession ne pouvait qu'avoir une influence significative sur les conflits à venir. Les guerres importantes du XXe siècle allaient en effet se caractériser par une mobilisation nationale qui entamerait profondément les ressources de la société civile par des exigences économiques et militaires accablantes.

---

<sup>20</sup> DELMAS (Jean), sous la direction de, *Histoire militaire de la France. Tome II: De 1715 à 1871*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 575.

<sup>21</sup> LUVAAS (Jay), *The Military Legacy of the American Civil War: The European Inheritance*, Lawrence, University Press of Kansas, p. 233.

<sup>22</sup> FOHLEN (Claude), *De Washington à Roosevelt: l'ascension d'une grande puissance (1763-1945)*, Paris, Nathan, 1992, p. 98.

Eugenia Palieraki, p. 43

→ Les manifestations de rue à Santiago du Chili (1970-1973)

*EUGENIA PALIERAKI*

Le 4 septembre 1970, Salvador Allende est élu président de la République du Chili. Deux mois plus tard, il constitue un gouvernement socialiste, l'Unité Populaire<sup>23</sup>, dont l'objectif était d'assurer une transition pacifique dans l'établissement d'un socialisme d'État, but ultime de l'action politique de Salvador Allende.

Cette volonté d'imposer le socialisme sans l'aide de la révolution armée et par des moyens légaux et pacifiques attira l'attention internationale qui qualifia cette expérience de «voie chilienne vers le socialisme». Elle a fait naître l'espoir chez les uns, la peur chez les autres. À peine trois ans plus tard pourtant, le 11 septembre 1973, la tentative de Salvador Allende se soldait par un coup d'État militaire qui instaura un régime autoritaire, un des plus longs de l'Amérique latine. Ce qui peut être considéré comme l'échec de la «voie chilienne vers le socialisme», alimenta dès lors de nombreux débats, souvent passionnés.

### **L'état de la bibliographie**

La répression particulièrement violente déclenchée par la junte militaire ainsi que l'instauration d'un régime autoritaire n'ont pas favorisé la réflexion sur l'échec de l'expérience socialiste des années 1970-1973. Une littérature abondante se constitua pourtant à ce sujet dès les premières années qui suivirent le coup d'État, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Chili. Force est de constater que cette littérature est bien souvent enfermée dans une vision partisane et manichéenne des choses.

Pendant très longtemps, et encore aujourd'hui, une thèse fut soutenue, qui voyait dans l'interventionnisme américain le principal responsable de la chute de Salvador Allende. Cette interprétation, défendue entre autres par les intellectuels communistes, avait le mérite de coller à un cadre idéologique; celui qui présentait «l'impérialisme américain» comme ayant engagé une guerre sans merci contre la volonté d'un peuple de construire une société meilleure<sup>24</sup>. Cette explication se révèle néanmoins très pauvre pour éclairer la chute du gouvernement Allende. Bien qu'il soit établi

---

<sup>23</sup> L'Unité Populaire fut une coalition de six partis politiques en vue des élections présidentielles de 1970: le Parti socialiste (PS), le Parti communiste (PC), le Parti radical (PR), le Mouvement d'Action Populaire Unitaire (MAPU), c'est-à-dire une scission de l'aile gauche de la Démocratie Chrétienne, le Parti social-démocrate (PSD) et l'Action Populaire Indépendante (API), un petit parti social-démocrate.

<sup>24</sup> Cette thèse a été diffusée essentiellement en Europe par des ouvrages, des articles de revues et des films au lendemain du coup d'État. Les ouvrages les plus représentatifs de ce courant historiographique restent ceux du communiste espagnol et conseiller d'Allende, Joan Garces. Voir notamment *Allende et l'expérience chilienne*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, coll. Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n°207, 1976, 285 p. et *Le problème chilien: démocratie et contre-révolution*, Verviers, Marabout, coll. Monde Moderne, 1975, 350 p.

que le gouvernement américain ne voyait pas l'expérience socialiste chilienne d'un bon œil et qu'il fit tout pour que cette expérience échoue, la thèse de l'«intervention» américaine ne suffit pas à en expliquer les raisons du processus, qui sont pourtant essentielles pour la compréhension de cette période. La grande opposition que le gouvernement de l'Unité Populaire rencontra dans ses tentatives de réformes, les divisions que connut cette coalition gouvernementale durant tout son mandat, le soutien au régime putschiste d'une grande partie de la population..., tout cela ne relève assurément pas de l'interventionnisme américain.

Plus récemment, deux autres thèses ont apporté un éclairage nouveau à ces événements en recherchant les raisons de la chute du régime à l'intérieur des frontières du Chili. La première voit dans la chute de l'Unité Populaire le résultat de ses idées trop radicales pour les mentalités chiliennes des années 1970. Elles auraient jeté les classes moyennes effrayées dans les bras de la droite. De cette radicalisation démesurée, l'extrême gauche révolutionnaire, coupable d'avoir sans cesse doublé le gouvernement sur sa gauche, serait le principal responsable. La deuxième thèse prend l'exact contre-pied de la première en affirmant, au contraire, que le gouvernement fut fautif de ne pas avoir su utiliser la dynamique créée par les secteurs les plus radicaux de la société. Selon cette thèse, l'affrontement entre le régime et ses opposants était inévitable, et si le gouvernement n'avait pas cherché à l'éviter perpétuellement, les militants les plus radicaux l'auraient emporté sur le terrain. Or, en s'isolant de ceux qui auraient dû être ses «alliés objectifs», la direction de l'Unité Populaire se condamna elle-même à la défaite<sup>25</sup>.

Ces dernières années, d'autres tentatives de compréhension de l'expérience socialiste de l'Unité Populaire virent le jour. Il s'agit notamment de travaux universitaires, et non plus d'œuvres de militants, qui se rapprochent par conséquent plus de l'objectivité nécessaire à toute démarche historique et s'éloignent ainsi des analyses partisans que cette période a particulièrement suscitées. On peut notamment citer les travaux de Ingrid Seguel-Boccarda et de José del Pozo<sup>26</sup>.

### **Originalité du sujet et objectif de notre étude**

Notre étude, qui va de l'élection d'Allende au coup d'État de Pinochet, a tenté de donner une interprétation différente de l'échec du gouvernement socialiste. Pour y parvenir, nous nous sommes placé en observateur d'un phénomène politique capital de cette période, les manifestations de rue qui eurent lieu à Santiago, depuis les rassemblements électoraux des trois candidats pour les élections présidentielles de 1970 jusqu'aux dernières manifestations, quelques jours avant le coup d'État, autrement dit trois années denses, de septembre 1970 à septembre 1973. Pour mener à bien ce sujet, dont l'étude n'avait pas encore été sérieusement entreprise par les latino-américanistes, nous

---

<sup>25</sup> Pour une analyse plus détaillée de ces deux thèses, ainsi que pour une présentation de leurs principaux représentants, voir GUILLAUDAT (Patrick), MOUTERDE (Pierre), *Les mouvements sociaux au Chili: 1973-1993*, Paris, L'Harmattan, coll. Recherches et Documents Amériques Latines, 1995, p.50-63.

<sup>26</sup> SEGUEL-BOCCARA (Ingrid), *Les passions politiques au Chili de l'Unité Populaire (1970-1973). Un essai d'analyse socio-historique*, Paris, L'Harmattan, coll. Recherches et Documents Amériques Latines, 1997, 447 p.; POZO (José del), *Rebeldes, reformistas y revolucionarios: una historia oral de la izquierda chilena en la época de la Unidad Popular*, Santiago du Chili, Documentas, 1992, 369 p.

nous sommes inspiré de la très riche bibliographie qui existe en France<sup>27</sup> mais aussi dans les pays anglo-saxons<sup>28</sup>.

Le choix de la ville de Santiago, capitale du Chili, s'est imposé «naturellement», par l'importance objective que cette ville détient, centre politique et géographique du pays et ville la plus peuplée du pays. Importance symbolique également puisque les événements se déroulant à Santiago ont une résonance particulière, étant la ville de référence pour tous les Chiliens. Les acteurs de ces événements sont des acteurs nationaux, hommes politiques ou simples citoyens. Le rôle des puissances étrangères n'a été étudié que dans la mesure où celles-ci ont constitué une référence dans l'imaginaire collectif, ainsi qu'un point de départ dans l'interprétation de la période par ses propres acteurs.

L'étude des manifestations de rue nous a permis d'avoir une image cohérente de la société de Santiago, mais également du Chili en général. L'analyse des manifestations se révèle en effet un redoutable instrument pour qui s'intéresse à la température politique d'une ville ou d'un pays. La période du gouvernement de l'Unité Populaire a ainsi été marquée par des «coups de chaleur» et par une fièvre parfois inquiétante qui paraissait s'emparer des citoyens les plus tranquilles. Durant ces trois années, ce qui surprend d'emblée, c'est une présence constante dans la rue de Santiago de tous les partis et de toutes les tendances politiques. Les manifestants y étaient en effet très nombreux et ils venaient de tous les milieux sociaux. L'étude de ces manifestations permet de suivre parfois pas à pas la création de nouvelles identités politiques et sociales, que l'arrivée de la gauche au pouvoir avait favorisée. Elle permet également de mesurer la tentative de l'Unité Populaire pour construire le socialisme et l'effort de l'opposition pour l'en empêcher, à travers l'analyse des succès ou des échecs des discours visant à mobiliser «le peuple» ainsi que dans le choix des symboles autour desquels la population était appelée à s'identifier. Ainsi, l'étude des manifestations de rue est certainement un des meilleurs postes d'observation pour constater le passage de la lutte politique entre l'Unité Populaire et son opposition, du niveau institutionnel et légal au niveau de la société civile. C'est de ce poste que l'on peut observer les formes que ce conflit a pris, la plus importante étant celle de la domination de l'espace public de la capitale, domination capable d'assurer la victoire définitive d'un camp sur l'autre. Or, à voir Santiago transformé en champ de bataille par ce qui deviendra une «guerre civile larvée», on ne peut s'empêcher de se demander si les manifestations de rue dans le contexte du Chili de l'Unité Populaire furent compatibles avec le régime démocratique et si ces manifestations ne favorisèrent pas l'établissement de la Junte militaire, seule capable finalement d'enrayer un conflit qui gangrenait la société civile et en menaçait la paix.

---

<sup>27</sup> Voir notamment *La manifestation*, sous la direction de FAVRE (Pierre), Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1990, 391 p.; FILLIEULE (Olivier), *Stratégies de la rue: les manifestations en France*, Paris, Presses des Sciences Politiques, 1997, 435 p.; TARTAKOWSKY (Danielle), *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998, 196 p.; CEFAL (Daniel) et TROM (Dany) (dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Paris, Ed. de l'EHESS, 2001, 315 p.

<sup>28</sup> Sur les manifestations de rue et les mouvements sociaux en général, voir OBERSCHALL (Anthony), *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1973, 371 p.; OLSON (Mancur), *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*, Cambridge, Harvard University Press, 1965, 176 p. Pour une synthèse des théories autant françaises qu'anglo-saxonnes, voir TARROW (Sidney), *El poder en movimiento. Los movimientos sociales, la acción colectiva y la política*, Madrid, Alianza Editorial, 1997, 369 p.

## Les sources et leur traitement

La source principale sur laquelle nous avons fondé notre étude sont les journaux et les revues de la période. Deux difficultés principales sont inhérentes à ce type de sources. Tout d'abord, la presse est nécessairement fragmentaire et subjective, l'historien se devant donc de la critiquer en permanence. Elle ne permet certainement pas de dresser une liste exhaustive des manifestations qui se sont déroulées sous le gouvernement de l'Unité Populaire. Elle est également loin parfois de l'exactitude et du détail des archives policières. Pour pallier ce problème, nous avons, dans la mesure du possible, essayé de comparer les informations de différents quotidiens et de différentes revues, de sensibilités politiques opposées. Malgré «l'imperfection» des sources, nous avons ainsi la certitude de ne pas être passée à côté d'événements majeurs. La deuxième difficulté se situe dans l'appareil critique qu'il faut parfois déployer pour analyser le discours très politisé, et très partisan, de l'ensemble des quotidiens de la période. Lorsque la comparaison des différents journaux à notre disposition ne suffisait pas, nous avons eu recours à la bibliographie concernant la presse sous l'Unité Populaire, pour mieux saisir dans le détail les tendances politiques des différents journaux<sup>29</sup>. En dehors de ces difficultés, la presse constitue une source magnifique et son étude permet d'avoir accès au «vécu», à la vie quotidienne des Chiliens de cette période, et d'appréhender leur imaginaire politique.

Le journal auquel nous avons eu recours le plus fréquemment est le quotidien *El Mercurio*, premier quotidien fondé au Chili et qui constitue jusqu'à aujourd'hui le journal chilien de référence. Quoiqu'il ait été le principal quotidien de l'opposition au gouvernement d'Allende, *El Mercurio* constitue la source la plus riche en informations sur les manifestations organisées autant par l'opposition que par l'Unité Populaire ou l'extrême gauche. Les descriptions que faisait ce journal du déroulement des manifestations, notamment lorsque des incidents violents éclataient, ne sont toutefois pas toujours dénuées d'ambiguïtés. La comparaison s'imposait alors avec les articles des autres quotidiens, tels que *La Nación*, *El Siglo* et *Clarín*, qui soutenaient la politique du gouvernement de l'Unité Populaire et qui nous ont fourni un matériel riche sur l'organisation des grandes manifestations, les tracts ou les plans des itinéraires qu'empruntaient les défilés. Les autres quotidiens de l'opposition, tels que *La Segunda*, *La Tercera* et *La Prensa* ont été utilisés de façon marginale. La raison principale est essentiellement pratique: les numéros disponibles dans les bibliothèques françaises et notamment à la BDIC sont très peu nombreux. *Tarea Urgente*, organe des «cordons industriels» et des «commandos communaux», malgré l'irrégularité de sa parution, nous a pour sa part fourni des informations très intéressantes sur la manière dont étaient vues les manifestations de la gauche et de l'extrême gauche par les acteurs eux-mêmes et ce grâce aux entretiens et aux articles écrits par les manifestants eux-mêmes. Enfin, le bi-hebdomadaire *Punto Final*, expression de l'extrême gauche extra-gouvernementale, ainsi que de certaines tendances les plus à gauche au sein de la coalition

---

<sup>29</sup> Une bibliographie assez riche, mais très polémique existe sur ce sujet. Sur le quotidien *El Mercurio*, ainsi que sur l'ensemble de la presse de l'opposition, voir les ouvrages de SUNKEL (Guillermo), *El Mercurio: diez años de educación político-ideológica: 1969-1979*, Santiago du Chili, ILET, 1983, 149 p.; DOONER (Patricio), *Periodismo y política: la prensa de derecha en Chile 1970-1973*, Santiago, Ed. Instituto Chileno de Estudios Humanísticos, 1976, 95 p.; URIBE ORTEGA (Hernán), «Chile. Los medios: arma de guerra encubierta», *Comunicación y dependencia en América Latina*, Mexico, Ed. de la UNAM, 1979, p. 55-70. Pour une vision plus générale de la presse sous l'UP, voir MATTELARD (Armand), *Mass média, idéologies et mouvement révolutionnaire au Chili, 1970-1973*, Paris, Anthropos, 1974, 236 p.; BUCKMAN (Robert), «Birth, Death and Resurrection of Press Freedom in Chile», *Communication in Latin America: Journalism, Mass Media and Society*, 1996, n°14, p. 155-181.

gouvernementale, nous a permis d'avoir accès à des analyses des grands événements politiques, ainsi que celles des principales manifestations. Ces analyses, bien que très marquées idéologiquement, offrent des éléments de réflexion très intéressants quant à leur critique de l'opposition mais aussi de la gauche gouvernementale. Elles offrent également une approche sérieuse et critique, qui contraste avec celle de la plupart des quotidiens et des revues de la période, nettement sensationnaliste.

### **Action collective et construction identitaire**

Mille jours de gouvernement de l'Unité Populaire suffirent à démentir l'utopie de la «voie chilienne vers le socialisme», autrement dit l'utopie de la mise en place d'un socialisme d'État de manière pacifique. L'idée qu'une grande partie des Chiliens s'était faite de la construction d'une société plus juste céda rapidement la place à un sentiment de crise et d'insécurité qui ne fit que croître. Dans cette évolution rapide du capital de sympathie dont avait pourtant joui l'Unité Populaire à ses débuts, les manifestations de rue ont joué un rôle fondamental. Mais elles permirent également, et surtout, un renversement complet du rapport de force entre l'Unité Populaire et son opposition.

Au début de son mandat, l'Unité Populaire jouissait incontestablement d'appuis populaires solides. Cela lui permettait une présence très dynamique dans la rue et la domination presque exclusive de l'espace public. La direction de la coalition gouvernementale ne sut pourtant pas profiter de ce dynamisme et des conditions favorables qu'il permettait, afin de construire sa domination dans l'échiquier politique institutionnel et créer ainsi une nouvelle identité de gauche, l'identité de la gauche au pouvoir. Durant sa première année au pouvoir, l'Unité Populaire resta enfermée dans un discours ambigu, hésitant entre le prêche révolutionnaire, porteur à ce moment-là, et un populisme relevant des origines politiques de ses dirigeants<sup>30</sup>. De plus, il existait un véritable décalage entre ce discours révolutionnaire de la première année, dont chaque manifestation témoigne, et une pratique de gouvernement soucieuse de ne pas briser les apparences de la légalité. C'est ainsi que la légalité respectée lassait ou frustrait une partie de la population qui attendait des actes, tandis que les propos révolutionnaires en effrayaient une autre qui écoutait ces promesses avec effroi. Ce fut assurément une erreur stratégique.

La distance que le discours avait prise sur les actes eut rapidement des conséquences politiques concrètes. À la fin de la première année de pouvoir, deux courants idéologiques apparurent au sein de l'Unité Populaire: un courant «révolutionnaire» et un courant «réformiste». Le courant «révolutionnaire» visait à la construction immédiate du «pouvoir populaire»<sup>31</sup>. Dans cette optique, les

---

<sup>30</sup> Voir SARGET (Marie-Noëlle), *Système politique et Parti Socialiste au Chili. Un essai d'analyse systémique*, Paris, L'Harmattan, Coll. Recherches et Documents Amériques Latines, 1994, p.374 et suivantes; MIREZ (Fernando), «Les contradictions de l'Unité Populaire», dans *Le Chili de 1970 à 1990: de l'Unité Populaire à l'après Pinochet*, POZO (José del) et JACOB (André) dir., Québec, VLB, 1994, p. 31-47.

<sup>31</sup> Le concept de «pouvoir populaire» -d'origine léniniste- fut le concept politique le plus utilisé durant le gouvernement de l'Unité Populaire. Le «pouvoir populaire» devait être exercé directement par le «peuple» et était destiné à s'opposer au pouvoir institutionnel, à l'appareil d'État contrôlé par la bourgeoisie. Pour une analyse plus détaillée de ce concept, ainsi que des controverses qu'il a générées au sein du gouvernement de l'UP, voir GARCÉS (Joan), *op. cit.*, p. 291-294 et 305;



manifestations de rue, expression spontanée et authentique de la volonté populaire, devaient être à la base de la construction de ce nouveau pouvoir. On retrouvait dans ce courant l'aile gauche de l'Unité Populaire et l'extrême gauche extra-gouvernementale, mise à l'écart de la gestion politique par la direction de la coalition<sup>32</sup>. Les expressions principales de ce courant devinrent les manifestations des mouvements de jeunesse de l'Unité Populaire, mais aussi et surtout les manifestations des *pobladores* et des ouvriers des cordons industriels[[On appelait *Pobladores* les habitants des bidonvilles (*poblaciones*) construits à la périphérie de Santiago. Dans certaines *poblaciones*, l'aile gauche de l'Unité Populaire et le MIR avaient des soutiens très forts. Voir notamment CASTELLS (Manuel), *Luttes urbaines*, Paris, François Maspero, coll. Cahiers Libres, n°244, 1973, 131 p. Quant aux «cordons industriels», il s'agissait de zones industrielles spécialisées dans un domaine précis. Sous le gouvernement de l'UP, une grande partie des cordons industriels ont été nationalisés ou occupés par les ouvriers qui demandaient leur nationalisation, ainsi que l'autocontrôle de la production. Voir SILVA (Angelica) et SANTA LUCIA (Patricia), «Les «cordones industriales»: une expression du pouvoir populaire au Chili», *Les Temps Modernes*, janvier-février 1975, n°342-343, p. 707-743.]]. Ces deux mouvements allaient bâtir progressivement une nouvelle conception de la politique, celle d'une démocratie directe et territoriale qui prenait corps à travers les manifestations qu'ils organisaient. Ils n'arrivèrent cependant pas à imposer cette conception auprès de la direction de l'Unité Populaire, ni à la faire adopter par des secteurs plus larges de la société chilienne. Ce courant resta donc très limité dans l'espace -la périphérie populaire et ouvrière du «Grand Santiago»- et dans le temps -la dernière année du gouvernement de l'UP.

Le courant «réformiste», représenté notamment par la direction de l'Unité Populaire et par le Parti communiste, évolua vers une idéologie de moins en moins «révolutionnaire», soucieux de trouver la base d'un consensus mythique. Dans leur effort de contester le point de vue des «révolutionnaires», les «réformistes» réduisirent la fonction de la manifestation de rue à une simple contestation de la force de l'adversaire et à une démonstration de sa propre force. Cette évolution fut néanmoins dramatique dans la mesure où au même moment le conflit débordait le cadre institutionnel pour s'étendre à toute la société civile. La rue devenait l'espace par excellence où la légitimité pouvait et devait se conquérir. Les grandes manifestations organisées par le Comité central de l'Unité Populaire s'institutionnalisèrent, s'officialisèrent et devinrent de plus en plus conventionnelles. Le discours révolutionnaire de la première année disparaissait progressivement pour laisser place à un discours au patriotisme mal défini. Au moment où l'opposition remettait en cause la légitimité même du gouvernement de gauche, les manifestations de l'Unité Populaire ne contribuèrent en aucun cas à la consolidation d'une identité de gauche capable de se défendre, ni à la légitimation des choix politiques effectués. Au contraire, ces manifestations devinrent de plus en plus routinières et se caractérisèrent par une absence dans le renouvellement des références et des symboles, ce qui contribua à la «momification» du discours officiel de la coalition au pouvoir.

---

ALTAMIRANO (Carlos), *Chili: les raisons d'une défaite*, Paris, Flammarion, coll. La rose au poing, 1979, p. 105-115.

<sup>32</sup> Le principal mouvement de la gauche extra-parlementaire était le MIR (Mouvement de la Gauche Révolutionnaire). Bien qu'il n'ait pas participé à la coalition gouvernementale, son influence idéologique, notamment sur l'aile gauche du Parti Socialiste, est incontestable. Voir LABROUSSE (Alain), *L'expérience chilienne*, Paris, Le Seuil, coll. Combats, 1972, p.122, 137-139, 225 et 374; MUNSTER (Arno), «Le Chili entre l'Unité Populaire et l'affrontement de classes», *Les Temps Modernes*, décembre 1972, n°317, p.965-998; NAJMAN (Maurice), *Le Chili est proche: révolution et contre-révolution dans le Chili de l'Unité Populaire*, Paris, François Maspero, coll. Cahiers Libres, n°263-264, 1974, 310 p.

L'opposition, sortie du malaise qu'elle avait connu au lendemain de sa défaite électorale, se regroupa autour de positions défendues initialement par l'extrême droite. L'alliance des principaux partis de l'opposition, inédite dans l'histoire du Chili, s'effectua et gagna sa légitimité à travers les manifestations de rue<sup>33</sup>. Le début de cette alliance fut marqué par des manifestations communes des mouvements de jeunesse de la Démocratie Chrétienne, du Parti National et de *Patria y Libertad*[[*Patria y Libertad* est un mouvement d'extrême droite extra-parlementaire qui joua un rôle très important durant cette période. Il fut fondé six jours après la victoire électorale de l'Unité Populaire et prétendit dès le début lutter par tous les moyens, aussi bien légaux qu'illégaux, contre le gouvernement en place.]]. Par la suite, la naissance d'une opposition unifiée devint officielle et cette opposition se consolida notamment à travers la grande «marche aux casseroles vides»<sup>34</sup>. À partir de ce moment-là, les manifestations de rue de l'opposition marquèrent les moments cruciaux de son évolution et entérinèrent la naissance de deux camps politiques opposés. Ces deux camps ne se construisirent pas uniquement autour de positions politiques distinctes, mais également autour d'oppositions sociales et idéologiques.

À travers ses grandes mobilisations, l'opposition réussit à créer une nouvelle identité, ainsi qu'un projet politique global qui répondait au projet socialiste de l'Unité Populaire. Cette identité fut construite autour du respect des valeurs du passé, mais également autour d'un projet original pour l'avenir du pays. La société chilienne devait être une société pacifique, harmonieuse, bâtie sur les valeurs du travail et de la famille. Cette image de la «société idéale» était véhiculée par les manifestations de rue de l'opposition. Les *gremios*[[Les *gremios* sont des corporations. Sous le gouvernement de l'UP, les *gremios* regroupant des commerçants, des professions libérales, des industriels et des grands propriétaires fonciers furent parmi les opposants les plus résolus. Les grèves déclenchées par les *gremios*, notamment durant le mois d'octobre 1972 mais aussi durant les derniers mois précédant le coup d'État, ont contribué en grande partie à déstabiliser le gouvernement d'Allende.]], nouveaux protagonistes de ces manifestations, occupèrent une place très importante au sein de la nouvelle utopie de droite: ils incarnaient en effet le travail et la discipline, bases du nouvel ordre souhaité. À côté des *gremios*, les femmes qui défilaient dans les rangs de l'opposition représentaient, elles, la famille et le sacrifice dû à la nation. Quant aux jeunes militants, ils étaient l'incarnation de l'avenir mais également de la volonté d'une société unie, alternative à la «société sans classes» que souhaitait l'Unité Populaire.

---

<sup>33</sup> Les principaux partis de l'opposition étaient alors le Parti National (PN) représentant la droite traditionnelle chilienne, les centristes de la Démocratie Chrétienne (DC), le Parti de la Gauche Radicale (PIR) et la Démocratie Radicale (DR), ces deux derniers étant des scissions de droite du Parti Radical (PR), qui participait à la coalition de l'UP. Ces quatre partis de l'opposition se regroupèrent à partir de 1972, pour former la Confédération Démocratique (CODE).

<sup>34</sup> La «marche aux casseroles vides», effectuée le 1er décembre 1971, a été une des manifestations les plus importantes, sinon la plus importante durant le gouvernement de l'Unité Populaire. Ce furent principalement des femmes qui y participèrent, en opposition au gouvernement. Elle fut appelée ainsi à cause des casseroles qu'apportaient avec elles les manifestantes et sur lesquelles elles tapaient en défilant, dénonçant ainsi la cherté de la vie et le manque de biens alimentaires qui caractérisaient, selon elles, le gouvernement de l'Unité Populaire. La «marche aux casseroles vides» est la première apparition publique de tous les principaux partis de l'opposition ensemble. Sur le rôle des femmes de l'opposition dans la chute du gouvernement socialiste, voir DONOSO LOERO (Teresa), *La epopeya de las ollas vacías*, Santiago, Gabriela Mistral, coll. Pensamiento Contemporáneo, 1974, 150 p.; MATTELARD (Michèle), *La cultura de la opresión femenina*, Mexico, Era, coll. Serie Popular, n°46, 1977, 207 p.; SEGUÉL-BOCCARA (Ingrid), *op.cit.*, p. 304-318.

Toutes les manifestations organisées par l'opposition, unie ou divisée, se plaçaient dans un cadre idéologique unique ayant un seul discours et une seule vision politique et sociale cohérente et solide. L'opposition réussit, à travers ses manifestations, à placer son discours dans la continuité de la culture politique nationale, tout en renouvelant ses repères et en s'inspirant d'autres univers symboliques. Des symboles traditionnellement populaires ou même de gauche furent ainsi intégrés à son répertoire. L'opposition sut également s'adapter aux nouvelles données que la situation avait créées. Elle sut profiter de la transformation du conflit politique en un affrontement dont le cœur était à présent la société civile dans son ensemble. Elle garda une présence constante et régulière dans la rue, en y confirmant constamment sa domination. Cette domination de l'espace public par l'opposition passait aussi par l'utilisation de la violence. Elle réussit toutefois à intégrer cette violence dans un discours, stigmatisant l'incapacité du gouvernement à maintenir l'ordre social.

Ceci nous amène à nous interroger sur les liens ambigus entre manifestations de rue et démocratie. Toute démocratie saine connaît en effet des conflits politiques, dont on est tenté de dire qu'il existe des maisons pour cela (les parlements). Lorsque le conflit politique glisse d'un terrain strictement politique pour envahir finalement toute la société civile, plus qu'une crise de la démocratie, ne peut-on pas déjà parler d'une première étape dans l'installation d'un régime autoritaire? La réalité paraît cependant plus compliquée. Les manifestations de rue sous le gouvernement d'Allende permirent l'expression de la complexité qui caractérisait la scène politique à ce moment-là, et dont les élections ne constituaient qu'un pâle reflet. Elles furent le moyen d'expression par excellence de l'aile gauche de l'Unité Populaire et la principale voie dans la tentative de construction de son modèle socialiste, alternatif à celui de la direction de l'Unité Populaire. À la fin de la première année de gouvernement, la société chilienne était déjà divisée en deux et les élections ne faisaient que refléter cette division et n'apportaient aucune solution. Les manifestations de rue permirent aux deux camps de se mesurer à un autre niveau afin de consolider leur domination sur l'espace public ainsi que d'asseoir la légitimité de leurs projets politiques. L'opposition sut répondre à ce défi, contrairement à la direction de l'Unité Populaire. Et si le projet politique de l'opposition prit finalement le caractère d'une intervention militaire et la mise en place d'un régime autoritaire, ceci n'est vrai qu'à partir des élections de mars 1973<sup>35</sup>. Que cette issue ait finalement triomphé des autres, cela fut possible grâce à l'identité solide et cohérente que l'opposition s'était forgée tout au long du gouvernement socialiste, à travers les manifestations qu'elle organisa. Cette identité, enracinée dans la culture politique nationale et proche des nouvelles données politiques et sociales, permit à une grande partie des Chiliens de s'y reconnaître et d'y trouver une alternative au discours socialiste «d'exclusion» et de lutte de classes.

Elena Pavel, p. 59

---

<sup>35</sup> Le 4 mars 1973, des élections législatives eurent lieu auxquelles l'Unité Populaire obtint 43,4% des voix et la CODE (l'opposition unie) 54,7%. Ces élections avaient été présentées par les deux coalitions comme un plébiscite. Si l'opposition obtenait les deux tiers au parlement, elle avait la possibilité d'accuser constitutionnellement le Président et de le démettre de ses fonctions. À l'inverse, si l'Unité Populaire obtenait un bon résultat, elle prouvait le caractère massif du soutien populaire dont elle jouissait. Toutefois, les résultats obtenus par chacune des deux coalitions ne faisaient que prouver que le pays était et restait profondément divisé. C'est seulement après les élections de mars 1973, que la CODE favorisa définitivement les solutions non-démocratiques. Voir SEGUÉL-BOCCARA (Ingrid), *op.cit.*, p. 371-375.

→ Varlam Chalamov, témoin de la Kolyma

ELENA PAVEL

Varlam Chalamov est né en 1907 à Vologda, petite ville située au nord-ouest de la Russie. Comme tant d'autres, il est happé par les événements de 1917 puis gagné par la fièvre des années vingt. Quelques années de détention dans l'Oural n'entameront en rien la vivacité d'esprit et la force de Chalamov, mais en 1937 sa vie se fige. Il est arrêté, puis déporté dans le plus grand ensemble concentrationnaire de toute l'Union soviétique, la Kolyma.

A l'origine condamné à cinq ans de détention, pour activité trotskiste contre-révolutionnaire, il passera près de dix-sept ans dans les camps de la Kolyma, qui comptent parmi les plus terribles et les plus durs d'Union soviétique.

Libéré en 1953, Chalamov choisit de témoigner. Il compose alors l'un des plus prestigieux ouvrages autobiographiques qui ait jamais été écrit sur les camps soviétiques. L'œuvre de Chalamov est intéressante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'auteur a passé presque vingt ans de sa vie dans les camps: il a donc connu «plusieurs goulags» et a assisté aux différentes vagues de purges. De plus, Chalamov a écrit ses textes consciencieusement, tentant de demeurer fidèle à sa mémoire. Ses remarques sont très souvent pertinentes et se fondent sur des observations précises. Enfin, le témoignage de Chalamov est très dense. Il nous éclaire autant sur la vie à l'intérieur des camps que sur «l'après-camp», période de la vie des détenus qui nous permet de saisir la véritable ampleur des dommages causés par une détention prolongée.

L'honnêteté du témoignage de Chalamov permet à l'historien de bâtir un travail solide. Parfois même, il sert à démentir certaines idées préconçues solidement ancrées.

La pensée «chalamovienne» est assez complexe à saisir. Pour mieux la décrypter, il est nécessaire de s'intéresser à tous les écrits de Chalamov, qui sont d'ailleurs fort nombreux. Certains relèvent de l'autobiographie, d'autres de la fiction ou de la réflexion, sans oublier quelques recueils de poésies, parfois très obscures, et un ouvrage consacré à l'explication d'une nouvelle théorie littéraire. Des archives inédites en France ainsi que des rapports du KGB publiés dans une revue russe nous ont permis de compléter notre étude.

En lisant le témoignage de Chalamov, on s'interroge: comment le structurer et en tirer profit? Nous ne voulions pas centrer notre étude uniquement sur les camps. Les réflexions de Chalamov nous permettent aussi de traiter les états d'âme des détenus, de mieux les comprendre et surtout de se rendre compte de ce qu'ils ont vécu. À sa manière, la détention de Chalamov a perduré après sa libération. La Kolyma est restée ancrée en lui pour toujours.

Les camps de la Kolyma sont situés en Sibérie orientale, c'est-à-dire aux confins du territoire soviétique. Cette région est certes très hostile, mais le sol est riche en ressources minières. À «la Kolyma, les camps ont existé à partir de 1932»<sup>36</sup>. Cet ensemble concentrationnaire passe ensuite

---

<sup>36</sup> CHALAMOV (Varlam), *Récits de Kolyma*, «Le procureur vert», Paris, Fayard, La Découverte, 1986, p. 516.]

sous le contrôle du NKVD en 1934 pour en devenir un département à part entière. Le poids financier de la région et sa situation géographique en font rapidement un État dans l'État.

Le principal intérêt de la région est sa ressource en or<sup>37</sup>, vraiment très importante. Mais la région possède d'autres ressources, comme le bois ou le charbon, qui ne sont exploitées que pour les besoins du Dalstroï<sup>38</sup>. Les détenus exécutent ces tâches, ainsi que la construction de villages et de villes pour les libres, de baraques pour les détenus. Ils ont aussi construit une chaussée longue de plusieurs milliers de kilomètres qui a son importance puisqu'elle sillonne tout le territoire du Dalstroï qui, «au début des années 40, [...] s'étend sur 1300 km de la mer d'Okhotsk, au sud, jusqu'à la mer de Sibérie orientale au nord, et sur plus de 1700 km d'est en ouest, comprenant la partie occidentale du Kamtchatka et la Lakoutie orientale»<sup>39</sup>.

La Kolyma est rapidement devenue l'ensemble concentrationnaire réputé le plus terrible. Tout d'abord à cause du froid (parfois jusqu'à - 60° C), mais surtout en raison des conditions de vie et de l'inhumanité de ses dirigeants. Selon Chalamov, cette «perfection» du système concentrationnaire n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat de recherches assidues: «La perfection que j'ai trouvée à Kolyma n'était pas le produit d'un génie du mal. Tout s'est mis en place petit à petit. On avait accumulé de l'expérience »<sup>40</sup>.

L'attitude du personnel des camps contribue à la mort lente des détenus. Chalamov évoque souvent leurs méthodes et bien souvent ce n'est guère en termes élogieux. Ces hommes, investis d'un pouvoir qui leur semble sans limite, ne cessent d'appliquer des règles qui ne répondent qu'à leur propre système de valeurs. Le Goulag est en fait la porte ouverte à tous les excès. Chalamov dresse quelques portraits de petits chefs à faire froid dans le dos, ces dirigeants de section se transformant rapidement en instruments violents et fidèles du pouvoir en place. Quelques-uns deviennent même de véritables bourreaux. Forts de leur pouvoir, ils assouvissent leurs bas instincts en frappant les détenus, en les humiliant et en les torturant moralement. La violence fait partie intégrante de la vie quotidienne du camp. Elle se répercute à chaque échelon de la hiérarchie jusqu'au simple soldat d'escorte qui en use quand bon lui semble.

Que penser de la légitimité de ces méthodes? En une phrase, Chalamov résume des décennies de Goulag, et nous sensibilise à la souffrance des milliers de victimes. Pour lui, la violence de certains hommes «put s'exprimer, se développer et grandir dans le despotisme et l'impunité de l'Extrême-Nord»<sup>41</sup>. C'est en ce sens que l'on peut dire que le Goulag est une zone de non-droit: il est régi par la loi du plus fort, que ce soit physiquement ou par ses appuis et autres relations. D'ailleurs Chalamov

---

<sup>37</sup> L'extraction de l'or par les détenus entre tout à fait dans le cadre d'un plan quinquennal.

<sup>38</sup> Le Dalstroï est le nom donné à l'administration concentrationnaire de cette région. C'est en fait une véritable entreprise de construction de la région de l'Extrême Nord-Est, dépendant de l'OGPOU-NKVD-MVD de l'URSS.

<sup>39</sup> ROSSI (Jacques), *Manuel du Goulag*, Paris, Le Cherche-Midi, coll. Documents, 1997, p. 83.

<sup>40</sup> CHALAMOV (Varlam), *Vichéra*, Paris, Verdier, coll. Slovo, 2000, p. 65.

<sup>41</sup> *Ibidem*

résume très bien la situation: «La force du chef qui me bat, c'est la loi, le jugement, le tribunal, la garde et l'armée»<sup>42</sup>.

Chalamov aurait dû être libéré en 1942. Mais comme bon nombre de ses camarades, il est devenu un «maintenu». Les gens ayant ce statut, comme il l'explique très bien, font «l'objet d'une attention particulière de la part des organes d'instruction»<sup>43</sup>. Ces détenus, qui n'en sont plus réellement, forment une main d'œuvre déjà sur place qu'il suffit de réquisitionner ou de récupérer. Face au sort qui l'attend, Chalamov demeure lucide: il sait que deux faux témoins notoires ont déposé contre lui. Chalamov tente de les récuser en invoquant une vengeance personnelle après des différends. Mais cette affaire, qui finalement le dépasse, n'est pas aussi simple. L'enquêteur-instructeur, pour diverses raisons qui va du besoin de main-d'œuvre à la nécessité de garder un certain quota de détenus, veut recondamner Chalamov et le lui fait clairement comprendre. Rien n'est plus simple que de produire des témoins. Finalement, après un procès et des dépositions sans appel, le détenu Chalamov sera condamné en juin 1943 à une nouvelle peine de dix ans plus cinq ans d'interdiction, d'après l'article 58, alinéa 10. Comme tant d'autres, il est ici victime d'une machine dont les rouages imprévisibles et incontrôlables n'épargnent personne.

Les détenus des camps soviétiques sont classés selon leur chef d'accusation. Deux groupes se dégagent nettement: les «politiques» (c'est-à-dire les détenus condamnés pour un délit jugé politique, qui est souvent l'article 58) et les détenus de droit commun (par exemple, le meurtre, le vol, le viol, etc. sont des délits de droit commun). Tout sépare ces deux catégories de détenus. Les politiques sont véritablement les parias du camp. Nommés «les ennemis du peuple» ils sont méprisés, haïs et battus par tous. Les droit commun (appelés par le régime «les amis du peuple»), eux, jouissent de nombreux privilèges (nourriture supplémentaire, exemption du travail, droit de tuer en toute impunité, etc.) et sont soutenus par l'administration. Ainsi, lors des deux années de purge au Goulag, en 1937-1938, ils ont l'ordre d'éliminer le plus grand nombre possible de politiques. Michel Heller n'hésite pas à faire un amalgame entre le monde de la pègre et l'administration des camps: «Les droit commun et la direction sont deux forces qui ont réussi à trouver leur place dans le monde concentrationnaire. Chacun est à l'aise. La direction est aussi cruelle, aussi impitoyable et aussi corrompue que les criminels»<sup>44</sup>.

Les conditions de vie à la Kolyma sont très difficiles. Les détenus souffrent de sous et de malnutrition. Leurs repas quotidiens sont assez draconiens: entre 300 et 400 grammes de pain par jour, une assiette de soupe et de kacha (souvent très liquide), un gobelet de thé (en fait un verre d'eau chaude) et, parfois, un demi-hareng. Il arrive de temps en temps que quelques détenus chanceux parviennent à obtenir de la nourriture supplémentaire sur leur lieu de travail, quand ils ont le privilège d'être affectés, par exemple, à l'usine à pain ou à légumes.

Les vêtements sont fournis par l'État. Tout est distribué en vrac après les bains: personne ne peut choisir un vêtement chaud ou à sa taille. Chalamov compare même cela à «une vraie loterie»<sup>45</sup> qui

---

<sup>42</sup> CHALAMOV (Varlam), *Récits de Kolyma*, «Le «thermomètre» de Grichka Logoune», Paris, Fayard, La Découverte, 1986, p. 66.

<sup>43</sup> *Ibidem*.

<sup>44</sup> HELLER (Michel), *La machine et les rouages*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1985, p. 228-229.

<sup>45</sup> CHALAMOV (Varlam), *Récits de Kolyma*, «Le «thermomètre» de Grichka Logoune», *op. cit.*, p. 844.

engendre de véritables drames dans la vie du détenu. Épuisé nerveusement, ce dernier «pleure de rage en recevant du linge propre usé jusqu'à la trame à la place de [son] linge crasseux bien solide»<sup>46</sup>, oubliant que «c'était aussi par hasard qu'il avait reçu le change solide la dernière fois»<sup>47</sup>. Comme peut l'être la nourriture, le linge devient alors une véritable obsession: pendant quelques temps, ce linge sera leur seule propriété et leur seule protection contre le froid.

Le camp agit par maints aspects sur les hommes. Les relations sociales sont totalement exacerbées. Ce climat tendu sert le pouvoir en lui permettant de garder la mainmise sur ses «sujets». Le quotidien des détenus se déroule donc entre violences et humiliations. Tout comme dans la société soviétique, dont le Goulag est un véritable microcosme, les autorités exercent sur leurs subalternes des pressions. Ces derniers, par zèle ou aussi peut-être par faiblesse, évacuent ces pressions sur les détenus, par la violence. Mais la violence n'est pas seulement l'apanage du personnel du camp, les détenus se battent aussi entre eux. Les bagarres sont pour eux un moyen de retrouver une place hiérarchique qu'on ne leur accorde plus. Par période, la violence est aussi exercée sur les autorités. Cette fois-ci, ce sont les détenus qui tuent leur chef. Ce phénomène est peu courant, mais se répand comme une épidémie.

Le monde des camps est aussi frappé par le phénomène d'atomisation que connaît la société soviétique. Dès le début de ses *Récits*, Chalamov énonce les trois commandements en vigueur dans les camps: «Tu ne te fieras à personne, tu ne craindras personne, tu ne demanderas rien à personne»<sup>48</sup>. La peur de l'autre permet aux autorités d'asseoir son pouvoir. Elle prévient des élans de solidarité qui compromettrait le fonctionnement des camps. Cet état de solitude engendre chez le prisonnier une indifférence envers l'autre. Ce sentiment n'est ni mauvais, ni méchant. Simplement le sort d'autrui ne revêt plus aucun intérêt. Il est déjà tellement difficile de s'occuper de soi, de sa propre survie, que celle des autres est impensable. Tout est fait pour que le détenu soit seul, et pense comme tel.

Rapidement, le pouvoir soviétique s'aperçoit que les camps sont nécessaires à l'économie du pays. La main d'œuvre permet la réalisation de grands chantiers, tels Magnitogorsk ou la conquête de territoires hostiles, comme la Sibérie ou le nord de l'Oural. Officiellement, la fonction économique des camps n'est jamais revendiquée, elle se cache derrière une idéologie qui glorifie le travail.

En entrant dans un camp, le détenu est averti immédiatement du sort qui l'attend. Un slogan ornant le fronton y «vante les vertus magiques du travail soviétique»<sup>49</sup>: «Le travail est une affaire de conscience et de gloire, une affaire de vaillance et d'héroïsme»<sup>50</sup>.

---

<sup>46</sup> *Ibidem*.

<sup>47</sup> *Ibidem*.

<sup>48</sup> CHALAMOV (Varlam), *Récits de Kolyma*, «Tâche individuelle», Paris, Fayard, La Découverte, 1986, p. 22.

<sup>49</sup> HELLER (Michel), *La machine et les rouages*, *op. cit.*, p. 136.

<sup>50</sup> CHALAMOV (Varlam), *Correspondance avec Boris Pasternak et Souvenirs*, Paris, Gallimard, coll. Arcades, 1991, p. 147; CHALAMOV (Varlam), *Récits de Kolyma*, «Le mollah tatare et l'air pur», Paris, Fayard, La Découverte, 1986, p.751.

Le lien fait par les autorités entre travail et moralité est assez particulier. En somme, mieux le détenu travaille, plus il est utile à l'édification du communisme. Il est donc moralement supérieur à celui qui ne remplit pas la norme. De ce fait, il a droit à un meilleur repas puisqu'il a toute l'estime des autorités. En revanche, le détenu malade, épuisé et trop faible pour travailler correctement, est constamment passé à tabac, insulté et parfois privé de repas pour avoir entravé la construction d'un monde meilleur.

Selon Chalamov, cette utilisation du travail pour «rééduquer» les détenus a un effet pervers, elle inculque aux détenus la haine de ce dernier. Le pouvoir considère le travail comme la tâche effectuée pour le Plan, mais pour les détenus, le travail est irrémédiablement lié à d'autres souffrances. Pour y échapper, nombreux sont ceux qui s'automutilent ou simulent les pires maux. À force de mauvais traitements et de malnutrition, beaucoup de détenus sombrent tout simplement dans la folie. Hébétés, abrutis, ils ont le comportement d'un enfant ou tombent dans des accès de colère d'une extrême violence.

Pour tenter de survivre à cet enfer, Chalamov a d'abord choisi de feindre l'indifférence: l'auteur semble ainsi souvent en dehors de sa propre vie, de son propre destin.

Les peines du camp et les conditions de vie enlèvent aussi souvent tout espoir à un prisonnier. En premier lieu, il refuse d'envisager un quelconque avenir. Il vit au jour le jour, préférant ne pas imaginer ce qui l'attend le lendemain. Parfois, Chalamov semble presque surpris d'être encore en vie. Le sentiment de surprise est bien sûr préférable à celui de déception. Chalamov a pris conscience que rien au camp ne pouvait le sauver. Il attend, il subit, et reste en vie parce qu'il ne dévie pas de la marche à suivre qu'il s'est fixée. Empli d'espoir, l'homme devient perméable à ce qu'il subit. Rapidement, cet espoir peut devenir du désespoir et conduire au suicide. Ce que Chalamov refuse. Pour se protéger, il préfère nier ce en quoi tout homme croirait.

Chalamov a aussi trouvé un moyen de se protéger dans ses écrits. Dans les *Récits de Kolyma*, il ne parle jamais en son nom. Rapidement se profilent trois protagonistes. Après quelques recherches pointilleuses, il est possible de dire que Chalamov est en fait ces trois hommes à la fois. Andreïev représente Chalamov à l'état de «crevard». Le nom est sans doute choisi en hommage à un homme que Chalamov a rencontré en prison. Krist prend ensuite la relève d'Andreïev. Son nom plutôt mystique n'est pas une coïncidence: ce personnage est celui qui parviendra à renaître dans les camps. Enfin, il reste Goloubiev, celui qui a survécu au camp. La description des maux dont il souffre ainsi que son histoire coïncident étrangement avec celles d'un ami de Chalamov. Ce n'est certainement pas un hasard si Chalamov a choisi «une trinité» pour le représenter, et plus généralement pour représenter le destin des détenus. En effet, rappelons qu'il est le fils d'un prêtre orthodoxe et que toute son enfance a été bercée par les prières et les chants religieux. Dans les *Récits*, les liens qui unissent les protagonistes sont étonnants: Andreïev, le sacrifié, est en quelque sorte celui qui initie Krist à la vie en prison, tandis que Krist sauve par hasard Goloubiev...

Contrairement à ce qu'il écrit, Chalamov garde espoir. Quelques métaphores nous indiquent qu'il attend simplement le bon moment pour croire en la vie. Sa patience est enfin récompensée lorsqu'il rencontre en 1946 un médecin, lui aussi détenu politique, qui prend Chalamov sous sa protection. Ce médecin interfähre ensuite en faveur de Chalamov pour que ce dernier puisse suivre la formation d'aide-médecin réservée à quelques détenus privilégiés. Dès lors, Chalamov n'aura de cesse de faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir son diplôme, symbole d'une survie certaine dans les camps. Devenu aide-médecin, il est alors affecté à divers postes dans les hôpitaux pour détenus puis dirige son propre poste d'infirmerie. Ainsi s'écoulaient ses dernières années de détention.



De retour à Moscou, Chalamov est heureux de retrouver sa femme qui l'a attendu pendant toutes ses années de détention. C'est d'ailleurs elle qui vient le chercher à la gare: «Le visage de ma femme m'accueillant de la même façon qu'auparavant, quand je rentrais de mes nombreux voyages. Cette fois-ci, la mission avait été longue: presque dix-sept ans. Mais surtout je ne rentrais pas de mission. Je revenais de l'enfer»<sup>51</sup>. Pendant le voyage du retour, Chalamov ne se doute absolument pas des difficultés qui l'attendent.

Ses premières souffrances sont physiques. Chalamov ne supporte pas certains aliments qu'il ne digère plus. Les rations alimentaires des camps ont même changé le palais de Chalamov: il ne parvient pas à se réhabituer aux aliments qui lui ont fait défaut pendant tant d'années. Dès 1957 il commence aussi à être très malade: il souffre en effet de la tête et consulte des spécialistes de toute sorte. Il lui arrive même de tomber en pleine rue. Par ailleurs, les trois grands maux dont souffre Chalamov sont la faim, le froid et la fatigue - typiques des camps.

Moralement, Chalamov doit aussi se réhabituer à son quotidien. Il doit faire un énorme travail sur lui-même pour accepter ce qu'il a connu dans les camps. En retournant dans le monde des libres, Chalamov doit modifier son ancienne manière de vivre qui était d'ailleurs plutôt un moyen de survivre. Pris entre deux univers, Chalamov trouve difficilement ses repères. Ses écrits sont même parfois empreints d'une certaine folie.

Avant sa déportation en Sibérie, Chalamov avait une vie bien remplie: il vivait avec sa femme et sa petite fille d'un an et demi, courait les meetings littéraires et écrivait pour diverses revues. Mais après son retour de camps, le dialogue entre sa femme et lui se révèle impossible. Pendant les années de détention de son époux, Galina Ignatievna Goudz n'a pas non plus eu la vie facile. Elle est d'abord officiellement considérée comme l'épouse d'un ennemi du peuple: tant qu'elle ne renie pas publiquement son mari, elle perd sa pension, ses droits sociaux, etc. Puis elle est elle-même «arrêtée par les organes de la section moscovite du NKVD en 1937 sous l'accusation «d'activité trotskiste contre-révolutionnaire», puis, sur la base d'une instruction du NKVD, elle est expulsée pour cinq ans de Moscou, en tant qu'épouse d'un condamné<sup>52</sup>»<sup>53</sup>. Pendant ces années, elle confie sa fille Elena (née en 1935) à sa sœur, Maria Ignatievna Goudz.

Pendant 17 ans elle a envoyé de nombreuses lettres et des colis à son époux. Lorsqu'elle l'accueille à la gare en 1953, elle pense peut-être que son cauchemar prend fin. Dès lors, lorsque Chalamov s'oppose à nouveau au régime à l'aide de ses textes, elle refuse de l'accompagner dans cette nouvelle péripétie. Finalement, le couple se sépare.

Au sein de la famille Chalamov, les relations père-fille sont aussi délicates. L'incompréhension s'installe entre ces deux générations séparées par un fossé.

---

<sup>51</sup> CHALAMOV (Varlam), *Récits de Kolyma*, «Le train», Paris, Fayard, La Découverte, 1986, p. 239.

<sup>52</sup> Les Osso ou Conférences spéciales condamnaient les gens en vertu d'«articles-sigles»: l'un d'eux était «Tch. S.» (*tchlen semii*), soit «membre de la famille» (d'un condamné). C'était suffisant pour être condamné à des peines de camp par mesure «administrative» (sans qu'il y ait eu jugement par un tribunal).

<sup>53</sup> Znamja, «Reabilitirovan v 2000. Iz clebctenovo bela Varlama Chalamova», n°6, 2001-07-05.

De retour à Moscou, Chalamov a tenu à témoigner de l'enfer des camps. Comme de nombreux dissidents et anciens détenus, il attendait beaucoup du XXe Congrès de 1956. Malheureusement, seuls quelques-uns ont su tirer leur épingle de cette grande mascarade. Pour sa part, Chalamov n'a cessé d'essayer de nombreux refus de la part des éditeurs. L'apparente politique de repentir du régime s'appuie sur une faible publication de textes plus ou moins dissidents. Chalamov, pour sa part, refuse de jouer ce jeu.

En ce qui concerne la publication des *Récits de Kolyma*, l'affaire prend une mauvaise tournure. Le coup est rude pour Chalamov qui voit publié, en 1962, *Une journée d'Ivan Denissovitch*. Les manuscrits de ses *Récits* sont, eux, bloqués depuis 1959 aux éditions Sovietski Pissatel. Malgré quelques avis favorables, le livre reste en attente. À plusieurs reprises, il est annoncé dans le programme annuel de publication pour en être retiré au dernier moment. En 1966, après une attente de huit ans, Chalamov apprend que ses *Récits* ne seront jamais publiés.

À son retour de camp, Chalamov a fréquenté les cercles d'anciens zeks. Mais il s'est, peu à peu, enfermé dans sa solitude, rendu amer par ses échecs aussi bien dans sa vie privée que dans sa vie publique.

Chalamov a toujours été admiré pour son comportement exemplaire dans les camps. Fidèle à lui-même, il n'a jamais volé, trahi ou dénoncé quiconque. Cependant, en 1972, il faillit à la règle: malade, épuisé nerveusement il signe une lettre dénonçant la publication de ses œuvres à l'étranger. Ce texte est publiée dans *Literatournaïa gazeta*. En échange de ce repentir, les autorités proposent à Chalamov de lever les interdictions de publication en URSS le concernant.

Beaucoup ont sévèrement condamné Chalamov pour son acte, insensible aux véritables raisons qui l'ont poussé à signer ce texte. En effet, dès son retour à Moscou, Chalamov a fait l'objet d'une surveillance de la part des autorités. Beaucoup s'en doutaient, mais les preuves étaient difficiles à trouver. Dans un numéro paru en 2001 de la revue *Znamja*, la dernière compagne de Chalamov publie certains rapports que le KGB a faits sur l'auteur dans les années cinquante. Les conversations, les visites, les cercles de relation: tout y est. Chalamov vit très mal cette surveillance. La publication de cette lettre retentissante bouleverse le milieu de la dissidence. Les rumeurs vont bon train. Pourquoi Chalamov a-t-il cédé? D'après quelques amis proches, il aurait signé uniquement pour avoir la paix. Ce n'est donc pas tant l'attrait d'une publication sur le territoire soviétique qu'une lassitude totale qui a poussé Chalamov à se discréditer aux yeux de beaucoup. Las de tous ces combats, le survivant de la Kolyma abandonne.

Affecté par les diverses réactions, Chalamov s'enferme dans sa solitude, ses compagnes successives lui servant d'intermédiaires. Souvent incompris, parfois maladroit, l'ancien témoin des camps de la Kolyma ne parvient pas à s'adapter à l'ère post-stalinienne. Irrascible, il n'accepte pas la faiblesse des autres. Son repentir dans *Literatournaïa gazeta* n'a eu qu'un effet limité. Il a surtout détruit davantage le rescapé de la Kolyma.

Varlam Chalamov est mort le 17 janvier 1982, à l'hôpital psychiatrique où il avait été transféré quelques jours auparavant. Dans l'hospice où il vivait précédemment, seul, très malade et délaissé par ses proches, il avait reconstitué l'univers carcéral. Ce délabrement physique et psychique n'est guère étonnant: Chalamov a trop longtemps été privé de nourriture et maltraité pour ne pas en ressentir les séquelles un jour. Le plus frappant est sans doute son attitude: il reproduit les gestes qu'il a pu faire des années auparavant. Chalamov a aussi été rattrapé par ses angoisses. Dans les *Récits*, chaque déplacement signifie une appréhension nouvelle de ce qu'il peut lui advenir. Il en est de même

à l'hospice: «Il refuse en effet de quitter sa chambre, même pour faire quelques pas dehors, tout changement de situation ne pouvant signifier dans son esprit qu'une nouvelle arrestation et un retour derrière les barbelés»<sup>54</sup>. Par la suite, les autorités souhaitent isoler davantage Chalamov, témoin gênant d'un passé national peu glorieux. Le transfert lui est alors extrêmement pénible:

«C'est ainsi que le 14 janvier 1982 des infirmiers viennent le chercher pour le conduire dans un asile de malades mentaux chroniques, à Medvedkovo, au nord de Moscou. La scène est bouleversante. Quand il comprend qu'il doit quitter sa chambre pour être emmené vers l'inconnu, Chalamov crie et se débat avec le peu de force qui lui reste, persuadé qu'on vient l'arrêter à nouveau»<sup>55</sup>.

Trois jours plus tard, il meurt dans cet asile, «le choc nerveux provoqué par son «enlèvement» lui [ayant] été fatal»<sup>56</sup>.

L'agonie puis la mort de Chalamov sont à l'image de sa vie. Marqué définitivement par le camp, il n'est jamais parvenu à se défaire de ses souvenirs. À nouveau poussé dans ses retranchements par l'âge et la solitude, il retourne en pensée dans un univers qu'il connaît bien et qu'il ne quittera plus. «La Kolyma aura ainsi pris sa revanche sur le rescapé des camps»<sup>57</sup>.

Yvan Leclère, p. 73

→ [Les Vieux Croyants dans l'Estonie de l'entre-deux-guerres](#)

YVAN LECLÈRE

Le promeneur qui s'aventure sur les côtes estoniennes du lac Peipsi, face à la Russie, est frappé par les longs villages-rues qu'il traverse, qui forment un monde à part. Même si la frontière n'est pas encore franchie, il a déjà quitté l'Estonie pour plonger au sein d'une petite Russie, celle des Vieux Croyants.

Les communautés rurales face à la construction d'un nouvel État-Nation<sup>58</sup>.

---

<sup>54</sup> CHALAMOV (Varlam), *Récits de Kolyma*, «Le train», *op. cit.*, p. 1156.

<sup>55</sup> *Idem*, p. 1157.

<sup>56</sup> *Idem*, p. 1158.

<sup>57</sup> *Idem*, p. 1156.

<sup>58</sup> On consultera aussi: Hollberg (W.), *Das russische Altgläubigentum. Seine Entstehung und Entwicklung*, Tartu (Estonie), 1994, deux volumes; Ponomarjova (G), *Rousskie Staroveri Estonii. Vene Vanausulised Eestis. Russian Old Believers in Estonia*, Tartu, 1999.

La Vieille Foi est apparue dans l'empire des tsars au milieu du XVIIe siècle quand une partie de la population russe s'est opposée aux réformes liturgiques entreprises par le patriarche Nikon; opposition qui a conduit au schisme: le *Raskol*. Les partisans de la Vieille Foi, persécutés, furent nombreux à fuir vers l'orient sibérien ou les marges occidentales de l'Empire, se regroupant souvent dans des villages à l'écart du monde, formant des communautés dont la fermeture frappe les observateurs encore de nos jours.

Dès la fin du XVIIe siècle des Vieux Croyants s'installent le long des côtes occidentales du lac Peipsi, quand la région est encore sous domination suédoise. L'immigration devient plus importante après l'annexion de la Livonie par Pierre le Grand en 1710: malgré cette conquête, le territoire reste un espace de liberté et de refuge, les propriétaires fonciers n'imposant pas le servage aux nouveaux arrivants. Ce n'est qu'au cours du XIXe siècle que les communautés se stabilisent démographiquement avec le ralentissement des migrations. Ainsi, en 1920, ces communautés forment des villages-rues de pêcheurs, que nous retrouvons du sud vers le nord sur l'île de Piirisaar, dans la commune de Peipsiääre, et dans le bourg de Kallaste, puis dans la commune de Kasepää et dans le bourg de Mustvee, où les fidèles sont minoritaires. Le tout forme une population d'environ huit mille personnes. Des communautés sont aussi implantées dans les deux grandes villes d'Estonie, Tallinn et Tartu, représentant environ un millier de Vieux Croyants.

Pour ces *raskolniki* d'Estonie, l'entre-deux-guerres constitue un âge d'or culturel, une ère de pleine liberté religieuse qui vient s'intercaler entre les temps inconfortables du tsarisme et du communisme. Cependant, la construction d'un nouvel État-nation apporte de nombreux bouleversements, car les communautés vieilles-croyantes doivent s'intégrer dans un nouveau système culturel, politique et économique, projetées malgré leur isolement traditionnel dans un nouveau monde, d'où de profonds changements, et des crises que viennent traduire l'instabilité d'une jeunesse dangereuse et la tentation rouge. Comment comprendre cette articulation entre un âge d'or culturel et une série de crises économiques, sociales et politiques? Peut-on parler d'une intégration des communautés vieilles-croyantes, réputées pour leur fermeture et leur arriération culturelle, dans la nouvelle nation?

Pour fournir des réponses à ces questions, les archives ne manquent pas: nous avons essentiellement utilisé les données fournies par le Bureau Central de Statistiques de Tallinn, les témoignages recueillis parmi les Vieux Croyants par l'ethnologue Paul Ariste en 1929 et 1930, et les archives d'État, en particulier les archives municipales et judiciaires. Nous avons restreint notre étude aux seules communautés vivant au bord du lac Peipsi, les sources concernant les communautés urbaines de Tallinn et Tartu étant plus rares et demandant un autre type de travail.

Les recherches nous ont permis de découvrir une enclave au sein de l'Estonie, une petite Russie. Or, ce monde à part a été soumis à de grands bouleversements pendant l'entre-deux-guerres du fait de l'intégration dans la nouvelle Estonie. Cette confrontation entre une structure singulière et de grands bouleversements a conduit à l'affirmation de comportements politiques originaux, enjeux dans la confrontation entre le petit État et l'Union soviétique voisine.

### **Une petite Russie**

Nous l'avons souligné, les villages vieux-croyants au bord du lac Peipsi forment en Estonie une enclave: avec ses familles nombreuses (à Kallaste, en 1921, le nombre moyen d'enfants par femme est de 4,8), son fort analphabétisme, ses normes; un monde archaïque et arriéré aux yeux d'une bonne partie de l'opinion publique.

Les normes religieuses et la discipline observées par les Vieux Croyants impressionnent souvent les observateurs extérieurs. L'un des fondements de ces normes est la séparation entre les Vieux Croyants et le reste du monde, entre les «purs» et les «impurs», dont les racines sont à trouver dans l'Ancien Testament, et qui a connu un renouveau parmi les Vieux Croyants avec les grandes épidémies de peste du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1935, un journaliste estonien énumère ces règles de vie:

«Se raser la moustache et la barbe est un péché. [...] Le mariage avec les gens d'autres religions est interdit. [...] Fumer est un grand péché. S'entretenir avec quelqu'un d'une autre foi est un péché. Boire du thé est un péché de gourmandise. On peut boire du vin mais avec modération. Boire et manger avec quelqu'un d'une autre foi est interdit »<sup>59</sup>.

Paul Ariste fait des observations du même type en juillet 1929:

«Un Vieux Croyant ne mange pas volontiers dans la vaisselle des "impurs". Quand le besoin l'y oblige, quand il travaille chez des Estoniens, ou est en tournée, quand il a été obligé de faire cela, alors il se purifie une fois rentré chez lui ou avant les grandes fêtes. [...] On ne touche pas à la nourriture impure, comme le thé. De même sont impurs le tabac et toute sorte de médicaments. On a fréquemment besoin d'un médecin: le patient malgré toutes les supplications et les dangers n'absorbe pas une goutte de médicament»<sup>60</sup>.

Il est cependant nécessaire de nuancer ces observations: Paul Ariste parle lui-même d'une mère qui va à la pharmacie acheter des médicaments, des fidèles de Mustvee qui fument, ou des villageois qui lui donnent à manger ou à boire du thé, mais avec des couverts réservés aux impurs. Tout le monde boit du thé, et la consommation d'alcool est courante: en 1924, le maire vieux-croyant de Kallaste est cité dans une affaire de vente illégale de boissons alcoolisées.

Pourtant, ces nuances ne sauraient nous faire nier la présence d'une discipline forte: le rythme des naissances dans le bourg de Kallaste montre que les consignes d'abstinence sont respectées par les villageois pendant les quatre carêmes de l'année liturgique. Cette discipline est favorisée par le cadre de vie communautaire. Les Vieux Croyants vivent dans des villages dont la forme linéaire est exceptionnelle en Estonie. Les témoignages recueillis par Paul Ariste montrent que cette organisation de l'habitat favorise un sentiment de fermeture et de protection: c'est à l'extérieur du village-rue qu'arrivent les grands malheurs, soit du côté du lac où vivent les sirènes, soit du côté de la forêt où rôdent les loups.

Cependant l'habitat se révèle fragile et fort peuplé. Les fidèles habitent des maisons en bois, proies faciles pour les incendies. Il y a rarement plus de deux pièces et des familles caractérisées par leur

---

<sup>59</sup> «Les Vieux Croyants en Estonie. Les Croyants qui se considèrent eux-mêmes comme les seuls héritiers du Christ.», *Päevaleht*, n°297, 27 octobre 1935, p.2.

<sup>60</sup> ARISTE (Paul), *Vene ERA* (musée de la littérature, Tartu), p.327.

fécondité importante et la coexistence des générations (enfants, parents et grands-parents) viennent s'y entasser.

Le fidèle ne connaît donc pas la solitude et reste sous le regard de ses coreligionnaires, même quand il travaille. Les hommes pêchent en groupe, été comme hiver, même quand le lac est gelé. Leurs revenus sont complétés l'été par des travaux saisonniers qu'ils pratiquent sur les chantiers de construction dans toute l'Estonie. Ils s'y rendent en brigades de *raskolniki*. De leur côté, les femmes sont moins mobiles. Elles se consacrent en grande partie à une agriculture de jardin ou à des travaux agricoles et domestiques dans les fermes estoniennes tant qu'elles ne sont pas mariées.

Pourtant, ces communautés vieilles-croyantes, apparemment très structurées et disciplinées, sont agitées. D'après les témoignages recueillis par Paul Ariste, la Vieille Foi coexiste dans les mentalités avec des superstitions bien enracinées (notamment avec la peur des fantômes) qui font la célébrité des *raskolniki* dans les environs, même parmi les autres Russes. Cela révèle un monde imaginaire propre sur lequel les élites religieuses ont peu de prise. Les jeunes filles semblent récupérer à leur profit les pouvoirs des sorcières (qui jouent avec les reflets pour attirer les hommes mariés), phénomène symbolique qui a une traduction bien concrète avec les naissances naturelles; le pouvoir maléfique des jeunes filles ne peut être neutralisé que par le mariage, qui prend d'ailleurs l'apparence rituelle d'un rapt, d'une extraction brutale hors de la communauté trop indépendante des jeunes filles célibataires.

D'autre part, la jeunesse peut s'affranchir de l'emprise communautaire, temporairement grâce aux travaux saisonniers à l'extérieur des villages-rues, ou définitivement grâce à l'exode vers d'autres régions rurales ou vers les villes. Malgré la fécondité des familles, les villages-rues stagnent démographiquement au cours de l'entre-deux-guerres, et les estimations concernant le nombre de Vieux Croyants sur toute l'Estonie restent stables, ce qui prouve un mouvement important de départs, de sorties à la fois hors des villages et hors de la Vieille Foi.

Nous avons donc affaire à un monde très particulier, dont il ne faut pas exagérer la discipline, mais bel et bien souligner la singularité qui ne se réduit pas aux normes. Tout ceci constitue une structure complexe, et la confrontation avec les bouleversements de l'entre-deux-guerres donne à certains égards un mélange explosif.

### **L'intégration dans la communauté estonienne, entre douleur et enthousiasme**

Âge d'or culturel, l'entre-deux-guerres est aussi le temps des catastrophes, en grande partie à cause du remplacement du système économique impérial par un marché national estonien. L'indépendance de l'Estonie entraîne pour les pêcheurs du lac Peipsi la perte du marché russe, tandis que les Estoniens ne sont pas de grands consommateurs de poisson: les prix s'effondrent. Le marché estonien de la construction est lui aussi en crise dès les années vingt, et les Vieux Croyants n'ont plus la possibilité de proposer leurs services en Russie. De plus l'école primaire devient obligatoire. Les enfants ne peuvent plus travailler la journée dans les fermes estoniennes pour rapporter un peu d'argent, la justice intervenant pour empêcher ce travail pendant les périodes scolaires. À cela vient s'ajouter tout un cortège de catastrophes ponctuelles: des incendies, comme celui de 1921 qui ravage l'île de Piirisaar, des inondations pendant le dégel, à l'instar de celles de 1924 au cours desquelles

des morceaux de glace pas encore fondus viennent détruire des maisons sur la côte. La dépression économique mondiale au début des années trente aggrave par ailleurs la situation.

Les communautés sont donc durement touchées. Dans la commune de Peipsiääre, les impôts municipaux rentrent mal. Pour l'année 1928/1929, on compte par exemple 54% d'impayés pour l'impôt par capitation. Dans le bourg de Kallaste, l'espérance de vie passe de soixante-trois ans en 1921 à quarante-quatre ans en 1930. Parallèlement, le nombre moyen d'enfants par femme passe de 4,8 en 1921 à 2,8 en 1930. La dégradation de la condition physique des femmes réduit leur fécondité tandis que les mariages sont retardés. Entre 1921 et 1932, l'âge au mariage passe pour les filles de vingt-deux à vingt-huit ans et pour les garçons de vingt-six à vingt-huit ans.

Face aux catastrophes, les Vieux Croyants s'organisent, ce qui paradoxalement favorise leur intégration dans la nouvelle Estonie. Les associations estoniennes de pêcheurs se développent au début des années vingt pour faire face à la crise du poisson, et les Vieux Croyants suivent l'exemple. À partir de 1921, une union de pêcheurs se charge du séchage des éperlans. Son siège se situe à Kallaste. En 1923, une association apparaît sur l'île de Piirisaar, et c'est à son initiative que se réunit la même année à Tallinn un congrès national des pêcheurs: les «purs» n'hésitent pas à coopérer avec les «impurs» et s'intègrent ainsi dans la nouvelle société.

Le phénomène est encore plus frappant dans le domaine culturel et éducatif. À la fin du XIXe siècle, les sociétés de pompiers furent en Estonie un creuset du sentiment national estonien et un agent important pour le développement de la lecture, du sport et des loisirs dans les campagnes, introduisant des compétitions et des soirées dansantes. Souvent des sociétés d'éducation se sont greffées sur ces institutions. Or, ce phénomène touche peu à peu le monde vieux-croyant. Des sociétés de pompiers apparaissent à Mustvee en 1882, puis à Peipsiääre en 1887. Elles sont dirigées par des «impurs», mais en 1903 c'est un Vieux Croyant, le pêcheur Ivan Skorohodov, qui en crée une à Kallaste. Cette société connaît son essor après la guerre, en organisant notamment des soirées dansantes et théâtrales. La société civile estonienne a donc réussi à créer un modèle culturel mêlant instruction et loisir, fortement intégrateur puisque touchant même des communautés apparemment très difficiles à intégrer dans la communauté estonienne. Cette communion des «purs» et des «impurs» dans le domaine économique et dans les divertissements est symbolisée par le développement des foires après la Grande Guerre dans l'ensemble des communes qui bordent le lac Peipsi. Ces événements périodiques sont aussi l'occasion de divertissements et de danses.

On observe alors une concurrence entre les modèles culturels «purs» et «impurs». Afin de défendre les valeurs du *Raskol* (face à des sociétés d'éducation et une école qui dénoncent l'analphabétisme archaïque des Vieux Croyants) et de profiter de la liberté religieuse, les religieux s'organisent à leur tour. En 1926 est créée à Tartu une association qui permet la concertation entre les cadres des différentes paroisses, prêtres (Kallaste, Peipsiääre) et *nastavniki* (précepteurs) quand il s'agit de paroisses sans prêtres (Kasepää, Mustvee, Piirisaar et une partie des fidèles de Peipsiääre). Des travaux de construction sont entrepris malgré la crise économique: de nouvelles églises sont construites à Peipsiääre en 1924 et à Mustvee en 1927. Ces divers événements expliquent que l'entre-deux-guerres soit souvent assimilé à un âge d'or dans les souvenirs. C'est dans le domaine artistique que cet âge d'or est le plus visible. À Kasepää, Gavriil Frolov continue à former des confectionneurs d'icônes et l'un de ses élèves, Pimen Sofronov, entame une carrière internationale à partir de 1931.

La volonté de développer les activités religieuses s'explique cependant en bonne partie par un autre souci: la difficulté croissante d'encadrer les fidèles en raison de la concurrence des autres modèles fournis par l'école et les sociétés de pompiers. Le contrôle de la jeunesse devient un enjeu alors que le retardement des mariages la rend plus instable, voir dangereuse. Les craintes des *nastavniki* motivent la création en 1927 à Riga[[Riga est un grand centre pour les Vieux Croyants sans prêtres en Lettonie.]] de la revue *Rodnaïa Starina* («le Passé natal») qui est diffusée en Estonie. Y participent des religieux d'Estonie comme Gavriil Frolov. L'objectif de l'entreprise est indiqué clairement dans le premier numéro par les «zélateurs des anciens temps russes»: «Notre but principal:réveiller parmi la jeunesse vieille-croyante le sentiment religieux-national».

Ces craintes montrent à quel point les modèles culturels concurrents sont puissants. Elles témoignent de la force intégrative des modèles fournis par la société civile estonienne. Ces modèles ne sont pas cependant les seuls qui suscitent les inquiétudes des religieux.

### **La tentation rouge**

La tentation rouge est en effet tout aussi préoccupante. Elle est évoquée à mots couverts par les «zélateurs»:

«Regardez avec attention la jeunesse actuelle. De quels idéaux elle vit. Regardez, enfin, nos pères, se passionnant pour les questions socio-politiques, et pensant bien moins à la richesse spirituelle de la Vieille Foi et à l'éducation [religieuse] de la jeunesse».

L'entre-deux-guerres, avec son lot de libertés, et notamment le droit de vote, projette les communautés vieilles-croyantes dans le monde de la politique. Au niveau local, la prépondérance vieille-croyante permet la constitution d'un conseil municipal en majeure partie vieux-croyant à Kallaste. Dans l'ensemble des communes, la constitution de listes russes permet la stabilisation des votes. Ces derniers sont plus instables face aux échéances législatives. L'absence de culture politique partisane favorise au début le vote identitaire, avec une large majorité des voix qui vont aux coalitions représentant la minorité nationale russe. Le parti russe déçoit cependant car il n'apporte pas de solutions à la crise économique locale et pèse trop peu sur la vie politique estonienne.

À partir de 1929 s'effectue une forte poussée à gauche: alors qu'il avait recueilli moins de 5% dans les quatre communes en 1926, le parti social-démocrate dépasse partout les 50% sauf à Mustvee où les Vieux Croyants sont minoritaires. Il obtient même 84,4% des suffrages à Peipsiääre. Le parti socialiste, qui a l'avantage de peser plus que le parti russe, cherche à s'appuyer sur les minorités nationales et pour cela intègre dans les structures du parti des membres de ces minorités. Cette politique, relayée localement par des sympathisants ou militants «impurs» qui sont membres des sociétés de pompiers ou d'éducation, remporte un grand succès.

La situation économique ne s'améliore pas pour autant et, dès les élections de 1932, les socialistes retrouvent des scores inférieurs à 7%, sauf à Kasepää où ils obtiennent 25,8% des voix. Le parti russe gagne a nouveau des électeurs mais on constate une forte poussée de l'extrême gauche; phénomène exceptionnel pour l'Estonie du début des années trente. «Les partis russes socialistes des ouvriers et des paysans» recueillent entre 19 et 41% des voix dans les communes habitées par les Vieux Croyants.



La tentation rouge est un phénomène très important. Les fidèles vivent au bord d'un lac-frontière, de l'autre côté duquel se trouve l'Union soviétique: beaucoup le traversent pour échapper à l'accumulation des malheurs, à la recherche de leur terre d'origine ou d'un paradis rouge. Le registre des habitants de Kallaste nous montre qu'au moins soixante personnes sur environ deux mille habitants partent pour la Russie clandestinement, souvent en barque la nuit, entre 1921 et 1931. Ce sont essentiellement des couples mariés avec des enfants.

Les années trente rendent le phénomène plus complexe et la fuite plus difficile. La migration familiale cesse. De l'autre côté du lac des campagnes commencent à dénoncer les prétendus espions venus de l'étranger: les autorités refusent désormais d'accueillir les fuyards. Cependant la propagande radiophonique soviétique entretient le mythe et de jeunes célibataires se lancent dans l'aventure, vers une patrie qui ne veut pas d'eux. Les archives du tribunal de Mustvee (qui ne nous permettent hélas que d'étudier la période 1930-1935), nous révèlent deux cas de groupes de jeunes tentant de passer clandestinement de l'autre côté du lac. Ils sont tous arrêtés et expulsés en Estonie. Ceux qui tentent leur chance après 1935 (mais les archives manquent du côté estonien à leur sujet) connaissent un destin plus tragique puisqu'ils sont envoyés dans les camps soviétiques. C'est au cours de cette décennie que la jeunesse vieille-croyante se montre la plus instable. D'ailleurs, un mouvement baptiste, comprenant qu'on a alors affaire à un électron libre, tente d'en profiter et vient s'implanter dans la commune de Kasepää en 1935 afin de convertir ces jeunes que l'on croit déjà bien affranchis par rapport à la Vieille Foi, et à la recherche de nouveaux modèles.

Cependant, une certaine stabilisation est observable dans la seconde moitié des années trente. Au début de la décennie, la Ligue des Vétérans de la guerre de libération, qui prône un nationalisme et un autoritarisme forts, profite de la dégradation de la situation économique et semble même capable de remporter les élections présidentielles en 1934. Afin d'empêcher cette victoire, le Premier ministre Konstantin Päts, héros de l'indépendance, réussit un coup d'État en mars, supprime les partis politiques, dissout la Chambre des députés et gouverne par décrets en tant que président de la République. Le nouveau régime parvient à obtenir une amélioration de la situation économique.

Cette dictature qui s'oppose à un nationalisme plus radical semble soulager les Vieux Croyants. En effet, la Ligue a suscité des craintes en raison de ses campagnes souvent hostiles aux minorités nationales. Par ailleurs, la dégradation des conditions économiques cesse. Le référendum de 1936 pour l'adoption d'une nouvelle constitution tourne au plébiscite local en faveur du dictateur. Le taux de participation et le pourcentage de votes positifs dépassent largement les moyennes nationales. À Kallaste, ils sont respectivement de 98% et 91%!

Pourtant, au même moment, les cadres religieux sont en conflit avec l'État. Le premier septembre 1935, Konstantin Päts a imposé le calendrier grégorien pour les fêtes religieuses; le décalage dû à l'ancien calendrier provoquant un fort absentéisme à l'école lors des fêtes religieuses orthodoxes. Les Vieux Croyants refusent, la police intervient. Prêtres et percepteurs parlent de persécutions mais les résultats du référendum montrent l'ampleur de la distance qui existe entre les cadres religieux qui dénoncent une persécution et les fidèles qui plébiscitent les «persécuteurs».

Le mythe de l'âge d'or semble s'être noyé dans les catastrophes de l'entre-deux-guerres. La construction d'un État-nation ne laisse pas indemnes les communautés vieilles-croyantes d'Estonie mais les bouleversements ne sont pas tous subis. Certains sont bien accueillis. En effet, le nationalisme estonien a réussi à produire des modèles fortement intégrateurs, que ce soit à travers les sociétés de pompiers ou avec la dictature de Konstantin Päts. Ce pouvoir intégrateur s'explique en

grande partie par le fait que ce nationalisme valorise l'instruction, le développement intellectuel et physique des individus; programme que peuvent partager les minorités nationales même si elles se montrent plus réservées quand il s'agit de célébrer la langue et la culture estoniennes.

Plusieurs modèles se font alors concurrence au sein des communautés; les principaux étant le modèle *raskolnik*, le modèle éducatif estonien et le modèle rouge. Ce contexte de concurrence est l'un des facteurs explicatifs de l'âge d'or culturel et artistique: les cadres religieux se mobilisent pour préserver l'emprise de la Vieille Foi sur les fidèles, allant même jusqu'à entreprendre de grands chantiers coûteux alors que les communautés traversent une crise économique grave. Or, ce décalage entre les projets, les chantiers, et le niveau de vie réel des villageois, ne contribue pas à combler le fossé qui semble exister entre les cadres religieux et les fidèles. Les résultats électoraux le montrent.

Cependant, il serait excessif de parler d'un recul de la Vieille Foi, d'une sécularisation des communautés. N'oublions pas que les carêmes sont rigoureusement respectés tout au long de la période étudiée, notamment dans les domaines les plus intimes de la vie et donc les plus difficilement contrôlables par les cadres religieux. Les fidèles combinent Vieille Foi et intérêt pour les questions socio-politiques, ce qui dans leur esprit n'est pas contradictoire. L'identité vieille-croyante est maintenue, au point que l'on retrouve une forte singularité à travers les votes et même dans les transgressions. Le monde *raskolnik* estonien de l'entre-deux-guerres est donc difficile à comprendre car il est fermé, discipliné, structuré, mais aussi fortement agité, instable: c'est le paradoxe vieux-croyant.

Céline Paillette, p. 87

→ Stratégie monétaire française, candidatures britanniques à la CEE et SMI (1961-1967)

CÉLINE PAILLETTE

«La solidité de la monnaie mesure dans le monde la réalité et l'efficacité du pays dont dépendent celles de sa politique»<sup>61</sup>

La relation étroite que le général de Gaulle établit entre sa politique extérieure d'indépendance et la monnaie impose pour l'étude des relations franco-britanniques une réflexion nouvelle dont est issu mon mémoire de maîtrise<sup>62</sup>. La question européenne cristallise, dans les années 1960, la plus grande part des rivalités entre la France et le Royaume-Uni. En 1963 et 1967, le Général interdit à la Grande-Bretagne l'accès à la CEE.

<sup>61</sup> De GAULLE (Charles), *Mémoires d'Espoir*, tome 2: *L'Effort*, Paris, Plon, 1970, p. 211.

<sup>62</sup> PAILLETTE (Céline), *Candidatures britanniques à la CEE et stratégie monétaire française, (1961-1967)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Robert FRANK, université Paris I, octobre 2001.

Le veto du 27 novembre 1967 est renforcé par une argumentation monétaire. L'originalité induite par l'obstacle monétaire a été interprétée dans de nombreuses études comme une manifestation nouvelle de l'hostilité française face à la dépendance britannique vis-à-vis des États-Unis<sup>63</sup>. Mais il faut aussi considérer qu'entre 1961 et 1967, alors que la Grande-Bretagne s'enfonce dans un marasme économique et monétaire, le général de Gaulle entreprend de contester un point supplémentaire de l'hégémonie américaine en remettant en cause le système monétaire international (SMI) élaboré à Bretton Woods, fondé sur l'étalon de change-or et consacrant la suprématie du dollar.

Les différentes dimensions de la monnaie, à la fois «reflet et facteur» des relations internationales, tiennent un rôle original<sup>64</sup>. Dès lors, se pose la question de l'interaction entre le déploiement d'une argumentation monétaire française contre les candidatures britanniques et la mise en œuvre, dans le champ monétaire, de la politique d'indépendance nationale. Il s'agit d'envisager, d'une part, dans quelle mesure la faiblesse du sterling constitue un terrain privilégié pour les essais contestataires français menés contre le SMI et de définir, d'autre part, les capacités potentielles d'une arme monétaire française. La conception française de la coopération monétaire entre les six membres de la CEE au sein des instances internationales paraît alors être un facteur fondamental.

La réflexion est nourrie par l'exploitation de sources inédites, ou envisagées selon des perspectives nouvelles, dans les centres d'archives des principaux organes en charge du dossier britannique: celui du ministère des Affaires économiques et financières (fonds du Trésor), celui de la Banque de France et celui du ministère des Affaires étrangères. Il a ainsi été possible d'identifier les caractères originaux et les limites de la stratégie monétaire française dont les ambivalences sont révélées lors des candidatures britanniques à la CEE.

### **1961-1963: Une arme monétaire française embryonnaire**

En mars 1961, le sterling, monnaie de réserve internationale, est l'objet de vives spéculations. La gravité de la crise monétaire britannique entraîne un effort de coopération sans précédent des instituts d'émission européens au siège de la Banque des règlements internationaux (BRI), à Bâle. Pour lutter contre les fluctuations des capitaux à court terme, des experts, réunis à l'initiative des États-Unis y préconisent, la multiplication d'accords de *swap* et de dépôts entre banques centrales<sup>65</sup>. La France reste nettement en retrait. Elle propose tardivement un soutien modeste contrastant avec les aides multiples offertes par la RFA à la Banque d'Angleterre. Aux arrangements de Bâle, succède, en juillet,

---

<sup>63</sup> Voir notamment GERBET (P.), «La candidature de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes (1967-1968)», *Revue française de science politique*, vol. XVIII (5), octobre 1968; De LA SERRE (F.), *La Grande-Bretagne et la Communauté européenne*, Paris, PUF, 1987; *De Gaulle en son siècle*, (DGESS), Paris, Plon, collection Espoir, 1992; LUDLOW (N. P.), *Dealing with Britain: the Six and the first United-Kingdom application to the EEC*, Oxford, Oxford University Press, 1997; VAISSE (M.), *La Grandeur. La Politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998.

<sup>64</sup> FRANK (Robert), «Introduction», *Relations internationales*, n°100, hiver 1999, p. 346.

<sup>65</sup> COTTRELL (P. L.), «The Bank of England, sterling crises and Europe (1958-1967)», in *La Banque de France, le crédit et la monnaie (XIXe-XXe siècles)*, actes du colloque international tenu à l'occasion du bicentenaire de la Banque de France, les 19, 20 et 21 janvier 2000.

un tirage britannique sur le FMI de 1,5 milliard de dollars et un *stand-by* de 500 millions de dollars. La France conteste âprement les modalités du tirage et de son remboursement. Elle exige et obtient qu'une partie de ce dernier s'effectue, proportionnellement au montant de la participation française, en francs, monnaie dans laquelle elle a crédité la Banque d'Angleterre<sup>66</sup>. L'objectif est de mettre en lumière le rôle croissant des devises nationales dans l'approvisionnement des ressources du Fonds depuis que les États-Unis peinent à équilibrer leur balance des paiements et assument difficilement leur rôle de pays à monnaie de réserve.

Le 31 juillet 1961, Macmillan demande officiellement l'ouverture de négociations sur les conditions d'une adhésion du Royaume-Uni à la CEE. De Gaulle a fait rapidement le choix politique de rejeter cette candidature. Dans un premier temps, le problème pour la France est de trouver les arguments économiques valables pour ne pas provoquer davantage l'hostilité de ses partenaires, enthousiasmés par les perspectives d'une adhésion britannique. Aussi, au printemps 1962, lorsque la France est mise au pied du mur par un assouplissement remarquable des exigences britanniques, l'argument monétaire est-il élaboré au Trésor. Le principe est de mettre en évidence un particularisme supplémentaire de la Grande-Bretagne en se focalisant sur la faiblesse et le statut du sterling. Il n'est cependant jamais présenté à Bruxelles. Les autorités monétaires redoutent en effet que le domaine monétaire ne devienne alors un nouvel élément d'intégration communautaire créé au profit de la Grande-Bretagne et influencé par elle. Or, le Général n'envisage une coopération monétaire au sein de la CEE que dans la mesure où elle promeut un pôle européen indépendant des États-Unis. Mais, dans ce domaine comme ailleurs, la Grande-Bretagne en est jugée incapable. Pire, c'est un obstacle[[Services des archives économiques et financières (SAEF), fonds du Trésor, B 17749, note anonyme, «Marché commun, Angleterre, États-Unis», avril 1962; note anonyme, «Les problèmes de coopération monétaire posés par l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne au Marché commun», 20 juillet 1962.]]. Dès 1961, la faiblesse du sterling sert les contestations monétaires timides de la France. Mais le 14 janvier 1963, au déploiement d'un argumentaire monétaire, de Gaulle préfère le choc d'une rupture brutale des négociations de Bruxelles.

### **1964-1966: la Grande-Bretagne au cœur de la bataille monétaire internationale**

Aux grandes ambitions dont l'Europe des Six fait l'objet entre 1958 et 1963, succède un temps où la priorité est donnée à la contestation de l'hégémonie américaine. Alors que la Grande-Bretagne est en proie à de nouvelles crises monétaires surpassant celle de 1961, la France dispose d'une situation monétaire brillante et se pose comme le garant de l'orthodoxie monétaire internationale.

#### *Une première cible de l'arme monétaire française*

---

<sup>66</sup> Archives de la Banque de France (ABF), procès verbaux (PV) du Conseil général de la Banque de France, 30 mars, 15 juin, juillet et 30 novembre 1961; ministère des Affaires étrangères (MAE), papiers Olivier Wormser, directeur des Affaires économiques et financières, 1953-1966, 6, 3 mars 1961 et PV du comité franco-britannique des 16-17 mai 1961.

En octobre 1964, H. Wilson instaure une surtaxe de 15% sur les importations pour contrer en partie la crise amorcée depuis l'été 1963. À ce moment, la France connaît encore des tensions sur son commerce extérieur. O. Wormser organise habilement la riposte en portant le différend auprès des instances monétaires internationales et non dans le cadre du GATT, où des dispositions existent pourtant pour traiter ce genre de contentieux. L'occasion est fournie par un tirage britannique, prévu en décembre sur le *stand-by* reconduit depuis 1961. Le FMI, dont les avoirs en liquidités internationales sont faibles, doit en effet, pour ce tirage, demander au Groupe des Dix l'accès aux ressources spéciales des Accords généraux d'emprunt. La France, conservant un statut créancier au FMI, occupe au sein de ce groupe une position plus favorable que dans les instances commerciales. En décembre 1961, elle a déjà obtenu un examen des pays débiteurs avant la mise à disposition des lignes de crédit. En ce sens, la pression que la France peut exercer dans le cadre du Groupe des Dix, constitue une arme monétaire. De fait, le Royaume-Uni se plie aux exigences françaises en reconnaissant le caractère temporaire et non discriminatoire de la surtaxe. Surtout, la Grande-Bretagne doit dorénavant soumettre sa politique économique à un examen permanent par le groupe de travail n°3 de l'OCDE, chargé de la surveillance multilatérale. O. Wormser compte aussi, pour garantir les intérêts français, sur la tenue d'un comité économique franco-britannique et sur les négociations en décembre à la BRI portant sur les remboursements de la Banque d'Angleterre<sup>67</sup>. Ainsi, la France contraint à une surveillance multilatérale un État souverain, à la tête d'une zone monétaire d'envergure mondiale, mais incapable de garantir seul davantage la valeur de sa monnaie. La similitude avec les États-Unis est frappante. La Grande-Bretagne sert de zone d'entraînement à l'arme monétaire française. Dans le même temps, la France marque un point de son projet de réforme du SMI développé en septembre lors de l'assemblée annuelle du FMI à Tokyo, par Valéry Giscard d'Estaing, ministre des Finances[[BORDO (M.D.), SIMARD (D.), WHITE (E.), «La France et le système monétaire international institué à Bretton Woods», in *Du Franc Poincaré à l'Ecu*, Paris, CHEFF, 1992.]].

Si ce programme condamne aussi les financements des déficits à long terme par des avoirs à court terme, la France se plie toutefois au devoir de solidarité internationale. Les mesures commerciales britanniques ont en effet été comprises par les milieux financiers internationaux comme l'annonce d'une dévaluation en deux temps. A Londres, la semaine du 20 au 25 novembre est celle d'une «panique financière». Avec dix banques centrales européennes, la Banque de France participe au concours exceptionnel de trois milliards de dollars organisé par les instituts monétaires anglo-saxons dans le cadre de la BRI. Cependant, elle fournit cette fois des francs et non des dollars. En décembre, la participation française au financement du tirage du *stand-by* égale les trois quarts de la participation américaine<sup>68</sup>. Jamais les deux montants n'ont été aussi proches. Dans la stratégie française, le dollar et les devises européennes continentales entrent en concurrence directe.

#### *Sterling, instrument des tensions franco-américaines*

<sup>67</sup> MAE, papiers Olivier Wormser, 1953-1966, 6, télégrammes au départ d'O. Wormser, du 4 novembre 1964, expédiés à 16 h 40, 16 h 45 et du 7 novembre; note de la part d'André de Lattre, directeur des Finances extérieures, 4 novembre 1964.

<sup>68</sup> ABF, PV du Conseil général de la Banque de France, 26 novembre 1964; SAEF, fonds Cabinet, note anonyme, non datée, *Tirages et remboursements du Royaume-Uni au FMI*.

Le 4 février 1965, le Général dénonce fermement la perversité d'un système monétaire international où des devises nationales jouent le rôle de monnaies de réserve internationales<sup>69</sup>. Les aides internationales accrues et récurrentes instaurées au profit de la Grande-Bretagne sont autant d'opportunités pour la France de mettre systématiquement ses théories monétaires à l'épreuve. En février, dans l'attente d'un nouveau tirage britannique sur le FMI en mai, le Royaume-Uni bénéficie d'un renouvellement des accords conclus en novembre 1964 à la BRI. Mais face à la collusion anglo-saxonne à Bâle, la position française à l'égard de ces expédients se radicalise. La Banque de France annonce que son concours ne sera plus reconduit<sup>70</sup>. En mai, quand la Grande-Bretagne puise dans les dernières ressources dont elle dispose au FMI, les autorités françaises réclament une augmentation de principe de la participation américaine qui est inférieure à celles de la RFA et de la France<sup>71</sup>. A Bâle, en septembre, elles refusent que la Banque de France participe à un nouveau soutien de 925 millions de dollars pour subvenir aux besoins renforcés en liquidités du Royaume-Uni. Selon la position défendue par la France, soit la spéculation à l'encontre du sterling est banale et les concours déjà accordés sont suffisants, soit les mouvements des capitaux à court terme sont susceptibles de mettre en danger une zone monétaire mondiale. Dans ce cas, le problème relève des dysfonctionnements du SMI et il n'est pas question de le résoudre «à la petite semaine» par des concours à court terme<sup>72</sup>. Certes, les refus et les contestations françaises ont peu de portée quant au financement du soutien britannique et la France n'entraîne aucun de ses partenaires dans son sillage, mais il s'agit d'abord d'instrumenter la faiblesse monétaire du sterling pour amener les Américains à une réforme du SMI compatible avec les ambitions françaises. Le cas britannique est un moyen supplémentaire de traiter avec les États-Unis.

#### *Lutter contre l'isolement*

Le désir des partenaires européens de la France de convenir aux attentes anglo-saxonnes est manifeste. En janvier 1966, à Bâle, les représentants des instituts belge et allemand proposent d'organiser pour la Banque d'Angleterre un soutien à long terme. En procédant à de telles ruptures, au moment où la cohésion des Six est menacée par la «crise de la chaise vide», le danger immédiat pour la France est que la coopération monétaire européenne se construise à Bâle en dehors d'elle, au profit de l'Angleterre et orchestrée au final par les États-Unis. En 1966, les autorités françaises optent donc pour une attitude plus conciliatrice. En juin, neuf banques centrales, dont la Banque de réserve fédérale de New York et la BRI ratifient les Accords de Bâle. Ces derniers accordent une aide d'un milliard de dollars pour neuf mois à la Banque d'Angleterre dans le cas d'une réduction des réserves de change britanniques due à une fluctuation des balances sterling. La crainte des autorités françaises est, qu'à ce titre, on leur demande de garantir le dollar contre la conversion des balances dollars en or, ce qui est incompatible avec leurs principes et actions monétaires<sup>73</sup>. Alors que la

<sup>69</sup> JOSEPH-JULIEN (C.), *La querelle entre la France et les États-Unis à propos du dollar en 1965*, mémoire de maîtrise sous la direction de Robert FRANK, juin 2001.

<sup>70</sup> ABF, PV du Conseil général de la Banque de France, 11 février 1965.

<sup>71</sup> *Ibid.*, 6 et 13 mai 1965.

<sup>72</sup> *Ibid.*, 16 septembre 1965.

<sup>73</sup> MAE, papiers Olivier Wormser, 1953-1966, 7, note d'O. Wormser, «Balances sterling et réunions de Bâle», 7 janvier 1966; MAE, DE-CE, 1960-1975, 884, note anonyme du service de Coopération économique, «Problèmes monétaires internationaux», 24 janvier 1966.

Banque de France convertit massivement ses dollars en or, il n'est pas question de créer un préalable britannique dans ce domaine. Cependant, afin de ne pas s'exclure du club de Bâle, l'institut d'émission français procède en parallèle aux Accords de juin, à un simple accord de *swap* bilatéral avec la Banque d'Angleterre<sup>74</sup>.

Le second semestre 1966 est marqué par l'intérêt de plus en plus vif du gouvernement travailliste pour le Marché commun. Surtout les Britanniques posent le problème du sterling dans une perspective européenne. Ce revirement britannique inspire dans les administrations françaises la conduite d'une nouvelle tactique: chantage déguisé autour du taux de change du sterling par Georges Pompidou, qui rappelle aux Britanniques la dévaluation du franc préalable à l'adhésion de la France à la CEE, présentation par Olivier Wormser de la France comme victime des manœuvres diplomatiques britanniques à Bâle et tentative d'éviction de la Grande-Bretagne de la scène des négociations monétaires internationales par Michel Debré. La gestion du doute est donc aussi un instrument développé par tous les organes en charge de la stratégie française. La seule ligne conductrice qui semble mener l'ensemble des autorités françaises est de ne plus jamais laisser à la Grande-Bretagne les privilèges de l'argument monétaire<sup>75</sup>.

### **1967: Enjeux de la stratégie monétaire française: cohésions et divisions**

#### *La France, forte de l'entente monétaire des Six*

Au moment où une nouvelle candidature britannique à la CEE s'annonce imminente, la France se donne les moyens de mettre en œuvre sa conception d'une coopération monétaire entre les Six. Loin de compromettre la souveraineté de la France en ce domaine, l'objectif est au contraire de former un pôle monétaire cohérent et indépendant capable de contrebalancer l'hégémonie américaine. Aux conférences de La Haye et de Munich en janvier et avril 1967, la France obtient, à force de compromis, que les Six fassent bloc lors des négociations monétaires internationales en cours<sup>76</sup>. En plus de mettre un terme à son isolement, la France contraint ainsi la Grande-Bretagne à ce que son choix dans le domaine monétaire international devienne un choix politique entre l'Europe et les États-Unis qui demeurent son principal banquier. Cette cohésion concourt aussi à la définition d'une identité européenne à laquelle la Grande-Bretagne, en raison de son statut monétaire, ne peut pleinement participer. La stratégie française consiste à instrumenter les dimensions économique, politique et symbolique de la monnaie. Enfin, en excluant pour sa singularité le Royaume-Uni, la France tente de préserver sa zone d'influence en Europe dans un domaine où les deux États sont rivaux depuis le XIXe siècle.

---

<sup>74</sup> COTTRELL (Philip L.), « *The Bank of England, sterling crises and Europe (1958-1967)* »; ABF, PV du Conseil général de la Banque de France, 16 juin 1966.

<sup>75</sup> PAILLETTE (Céline), *Candidatures britanniques à la CEE...*, *op. cit.*, chapitre 5.

<sup>76</sup> MAE, DE-CE, 1960-1975, 884, note anonyme, 7 janvier 1967; télégramme-circulaire d'Hervé Alphand, secrétaire général du Quai d'Orsay, Paris, 27 mai 1967.

### *Parité du sterling: les enjeux*

Le 2 mai 1967, la candidature britannique est officielle. Le 16 mai, elle rencontre l'hostilité du président français qui insiste sur l'obstacle dû à la faiblesse monétaire britannique. La parité du sterling est le fruit d'enjeux à la fois sur le terrain européen et sur celui des négociations monétaires internationales. L'inadéquation du taux de change britannique semble en effet l'argument économique le plus valable pour rejeter la candidature du Royaume-Uni. Le 29 septembre 1967, la Commission européenne présente un rapport selon lequel l'ouverture des négociations est certes souhaitable, mais le Royaume-Uni est invité à procéder à un assainissement économique et monétaire de grande ampleur<sup>77</sup>. La convergence des positions entre la France et la Commission vient légitimer et renforcer l'argumentation monétaire française. La France peut ainsi prétendre qu'elle défend les intérêts de la Communauté.

Sur le plan international, la France juge les dysfonctionnements du SMI responsables de la faiblesse monétaire de la Grande-Bretagne et donc de ses principales difficultés à intégrer la CEE. La réforme du SMI est un préalable qui permettrait au Royaume-Uni d'adhérer aux Communautés. Le déclin de la zone sterling est, de plus, considéré comme le prélude de celui plus général de la zone dollar. Enfin, alors que la livre est une «protection avancée du dollar», les autorités monétaires françaises pensent qu'un réajustement de son taux de change mettrait le dollar en première ligne de la spéculation internationale et les États-Unis dans l'impossibilité de le garantir à sa parité or actuelle. Une réforme du système monétaire international serait enfin mise en route. Mais, les experts français redoutent aussi que l'administration américaine, officialisant alors la rupture entre l'or et le dollar, demande la démonétisation de l'or et présente au final la suspension de la convertibilité du dollar comme une réforme unilatérale du SMI. Pour la direction du Trésor, cette stratégie est désormais trop périlleuse. Les risques économiques et politiques d'une dévaluation sont tels, qu'il faut, à l'automne, faire machine arrière en n'incitant pas davantage la Grande-Bretagne à la dévaluation<sup>78</sup>.

### *Novembre 1967: ruptures*

Dorénavant, la France doit permettre au gouvernement britannique de maintenir la parité actuelle du sterling. À ces fins, elle participe le 12 novembre 1967 dans le cadre de la BRI à un nouveau soutien collectif de 250 millions de dollars. Mais cette réunion agit comme le révélateur des intrusions persistantes des Anglo-saxons dans les instances européennes de coopération monétaire. L'internationalisation de la BRI et son rôle comme lieu d'échanges d'informations sont déterminants. La Grande-Bretagne, sous pression américaine, après avoir obtenu du FMI 1400 millions de dollars grâce à une dérogation exceptionnelle, convainc les partenaires européens de la France de se mettre en quête de 1600 millions de dollars complémentaires à son profit. Surtout, les Britanniques accroissent l'hostilité du ministre des Finances français en jouant des velléités d'autonomie des

<sup>77</sup> MAE, DE-CE, CEE, 1967-1971, 767/2, télégramme au départ de Hervé Alphand, circulaire n°242, enregistré le 9 octobre 1967, 15h25.

<sup>78</sup> SAEF, fonds du Trésor, B 25410, note anonyme de la direction de la Prévision, pour le ministre, «Les effets d'une dévaluation éventuelle de la livre sterling», juillet 1967; note de la direction du Trésor, «La situation de la livre et la position française à ce sujet, conséquences directes et indirectes pour la France», 12 octobre 1967.



organes communautaires, notamment de celles du Comité monétaire, et en négociant directement avec leurs représentants. M. Debré, excédé, est alors déterminé à ramener les négociations monétaires entre gouvernements responsables. La BRI est fustigée. C'est pour la France le lieu producteur des palliatifs malsains et artificiels aux maux d'un SMI auquel il faut apporter du «cash, encore du cash, toujours du cash». Le 18 novembre 1967, le sterling est dévalué. La France perd, à ce moment, l'un de ses arguments fondamentaux pour rejeter la candidature de la Grande-Bretagne. Mais les autorités monétaires françaises font le choix de colporter l'idée selon laquelle les désordres engendrés sur le marché de l'or sonnent le déclin annoncé du SMI<sup>79</sup>. Les Cinq perçoivent au contraire dans ce réajustement monétaire la volonté sincère de la Grande-Bretagne de s'adapter à l'esprit communautaire.

Alors que la cohésion des Six est déjà entamée depuis l'annonce de la candidature britannique, la France reprend l'initiative de la rupture. La Banque de France ne participe pas au soutien massif de 1500 millions de dollars organisé à Bâle dans la lignée de la réunion du 12 novembre. Désormais, le problème du sterling doit être traité uniquement entre gouvernements responsables au sein des organisations monétaires qui en ont la charge, soit en tout premier lieu le FMI. Alors que les tensions franco-américaines se sont accrues depuis l'Assemblée annuelle du FMI à Rio en septembre, la faiblesse monétaire britannique doit servir les ambitions françaises dans les négociations relatives à une réforme du SMI. La cohésion des Six n'est plus l'objectif prioritaire.

Le général de Gaulle, lors de la conférence de presse du 27 novembre 1967, déploie une argumentation conforme à la ligne de conduite entamée par son ministre des Finances. «[Le] Marché commun [est] incompatible [...] avec l'état du sterling»<sup>80</sup>. Cependant, le monétaire est inhérent au politique. Accepter au sein des Communautés la politique monétaire du Royaume-Uni, qui demeure un pays à monnaie de réserve internationale et qui reste sous la dépendance étroite des États-Unis, c'est pour la France entrer dans l'obligation de soutenir, dans un cadre supplémentaire à ceux du FMI et de la BRI, le système monétaire international actuel<sup>81</sup>.

Si les avis de la direction des Affaires économiques et financières du Quai d'Orsay et ceux du Trésor divergent quant à l'appréciation des candidatures britanniques, les deux administrations se plient à la politique monétaire internationale définie en haut lieu par le général de Gaulle. La Banque de France semble l'organe exécutif des instructions données par le ministère des Finances. Les autorités monétaires françaises trouvent dans la faiblesse monétaire britannique le tremplin efficace pour porter atteinte à l'hégémonie américaine. La France joue à leurs dépens de leur *special relationship*. Le sterling, monnaie de réserve internationale comme le dollar, constitue le talon d'Achille de l'Amérique.

<sup>79</sup> *Ibid.*, compte rendu de la réunion tenue le 14 novembre 1967 à 18h30 dans le bureau du ministre, à propos de la situation du sterling, 15 novembre 1967; étude de François Boyer de la Giroday, «Système sterling: procédés de survie», membre de la représentation permanente de la France auprès des Communautés, direction générale des Affaires économiques et financières de la CEE, 13 novembre 1967; fiche d'information de Jean-Yves Haberer, conseiller technique au cabinet du ministre des Finances pour René Larre, directeur du Trésor, «Dévaluation de la livre sterling», 22 novembre 1967.

<sup>80</sup> Discours du général de Gaulle du 27 novembre 1967, in *Discours et Messages*, tome 5: 1966-1969, Paris, Plon, 1970.]] L'objectif est que l'obstacle monétaire valide économiquement le refus français auprès des Cinq. Sans fondement économique, le veto du Général serait, une seconde fois, «politiquement incorrect»[[Entretien avec Claude Pierre-Brossolette, 26 juin 2001.

<sup>81</sup> PAILLETTE (Céline), *Candidatures britanniques à la CEE...*, op. cit., chapitre 8.

Les revendications conduites au sein du FMI à l'occasion de chaque tirage britannique donnent la mesure de l'hostilité française officielle à l'égard des dysfonctionnements du système monétaire international. Mais la coopération monétaire intense instaurée à Bâle au profit de la Grande-Bretagne depuis 1961 révèle au mieux les ambivalences et les subtilités de la stratégie monétaire française. La BRI, en relayant les tirages britanniques sur le FMI, tient une place majeure dans l'organisation du soutien au sterling. Il s'y réalise une forte coopération monétaire européenne au profit de la Grande-Bretagne sous l'aile américaine. Au sein de la BRI, les partenaires européens de la France répondent favorablement aux requêtes anglo-saxonnes, tandis que la France conteste vivement les privilèges et l'hégémonie américains.

Le problème essentiel relatif à l'exécution de la stratégie monétaire française est que la France demeure depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale une puissance moyenne. Aussi le soutien des membres de la Communauté européenne lui est-il indispensable pour tenter d'amener les États-Unis à la table des négociations monétaires internationales. La conception française d'une entité européenne monétaire et politique indépendante, fondée sur la cohésion des Six, est-elle alors réalisable tant que la candidature britannique met en péril les relations intra-communautaires? Les autorités françaises ont dû faire plusieurs fois machine arrière compte tenu des risques majeurs d'isolement qu'engendraient les ruptures induites par la politique d'indépendance nationale et parce que les moyens de la stratégie monétaire sont limités par la puissance de la France.

Selon le service de coopération économique et financière du Quai d'Orsay, «les demandes anglaises passent, les Communautés restent»<sup>82</sup>. Mais, en novembre 1967, la CEE entre dans une crise larvée. La candidature britannique est maintenue. L'avenir d'un pôle monétaire européen indépendant des Anglo-Saxons est plus que jamais incertain, hypothéqué par le problème des rapports entre la Grande-Bretagne et les six membres de la CEE.

Orane Sutre, p. 103

→ [La France et les accords de Rhodes en 1949](#)

ORANE SUTRE

Le 13 janvier 1949, les premières négociations d'armistice s'ouvrent entre l'État d'Israël et l'Égypte dans l'île de Rhodes, sous l'égide des Nations unies (ONU). À leur tour, le Liban, la Transjordanie et la Syrie s'engagent dans ces discussions de paix. Le 11 mai 1949 le gouvernement français vote en faveur de l'admission d'Israël aux Nations unies et reconnaît près d'un an après sa création son gouvernement *de jure*. La France inaugure alors de nouvelles relations diplomatiques avec le nouvel État.

---

<sup>82</sup> MAE, DE-CE, 1967-1971, 785, note anonyme, non datée, postérieure à novembre 1967, «La France et le Marché commun face à la Grande-Bretagne».

Sur les positions françaises, il existe un livre important, celui de Frédérique Schillo: *La France et la création de l'État d'Israël, 8 février 1947 - 11 mai 1949*. Le présent article, tiré de mon mémoire de maîtrise<sup>83</sup>, entend apporter des compléments sur l'année 1949 à la lumière de nouvelles archives désormais consultables au Quai d'Orsay. En effet, si l'historiographie est abondante sur la première guerre israélo-arabe et la création de l'État israélien en 1948, il existe moins de publications sur les armistices de Rhodes et sur l'année 1949, au cours de laquelle la France, pourtant reléguée au rang de puissance moyenne, joue un rôle non négligeable dans cette région du monde.

### **Le contexte particulier de l'année 1949**

À la fin de l'année 1948, bien que les Palestiniens soient militairement vaincus, les États arabes continuent leur combat contre Israël. La guerre a commencé quelques mois plus tôt, le 15 mai, à la suite de la proclamation de l'État israélien (celui-ci fut reconnu *de facto* par les deux grandes puissances). Les armées égyptienne, irakienne, libanaise, syrienne et de Transjordanie ont alors investi le Golan, au nord du territoire palestinien et toute la bande de Gaza, au sud. À l'intérieur, Jérusalem devient un enjeu stratégique. Confrontés à ces trois événements - la création de l'État d'Israël, sa reconnaissance immédiate par les deux grandes puissances et le début du conflit avec les armées arabes - les responsables français, restent surpris, décontenancés et divisés sur l'attitude à tenir.

Le Quai d'Orsay prône l'abstention. Traditionnellement pro-arabe, il est embarrassé par ce conflit, qui peut remettre en cause les positions traditionnelles françaises au Maghreb et au Levant, malmenées depuis que la Syrie et le Liban ont accédé à l'indépendance. Le gouvernement quant à lui, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman, désire reconnaître *de facto* Israël pour ne pas marginaliser le pays sur la scène internationale et sauvegarder les divers intérêts, surtout économique et culturel, qu'il possède dans cette région. C'est dans ce climat d'incertitude que la France est entraînée dans le règlement du conflit et s'apprête à devenir un acteur de premier plan. Les ambassadeurs et diplomates en poste dans les pays arabes jouent un rôle important: Gilbert Arvengas en Égypte et Albert Vanthier à Tel-Aviv.

Quant à l'ONU, elle agit selon deux modes d'action différents pour le règlement du conflit. D'un côté, elle tente de faire cesser les hostilités en persuadant les parties de conclure un armistice dont les négociations seraient conduites à Rhodes de janvier à juillet 1949. D'un autre côté elle reprend ses efforts de médiation afin de trouver une solution politique au problème, ceci dans le cadre de la Commission de conciliation des Nations unies pour la Palestine (CCP). Pour diriger les négociations sur le plan militaire à Rhodes, le Conseil de sécurité nomme un médiateur, Ralph Bunche, ancien bras droit du défunt Comte Bernadotte. En 1950, pour ses succès dans les négociations d'armistice, il recevra le prix Nobel de la paix.

L'étude des armistices de Rhodes nous oriente vers deux problématiques: tout d'abord, pourquoi les accords de Rhodes sont-ils recouverts d'un voile de silence par les deux parties? Quel rôle la France

---

<sup>83</sup> *La France et le règlement du premier conflit israélo-arabe, des accords d'armistice de Rhodes à l'établissement des relations diplomatiques franco-israéliennes (janvier-décembre 1949)*, disponible à la bibliothèque de l'IPR, de l'Université de Paris I.

va-t-elle tenir dans ces négociations de paix délicates et qu'en retire-t-elle pour la conduite de sa stratégie politique au Proche-Orient?

### **La première victoire: l'armistice entre Israël et l'Égypte**

#### *«La ligne verte»*

Le 7 janvier 1949, un cessez-le-feu officiel prend effet sur le front égyptien. Les pourparlers militaires commencent le 13 janvier sur l'île de Rhodes, avec pour but de fixer la nouvelle frontière entre Israël et l'Égypte, la future «ligne verte». L'état d'esprit des deux belligérants n'est pas le même au moment d'entreprendre ces pourparlers. La délégation israélienne arrive confiante. Sur le terrain les Israéliens sont triomphants et au niveau international, ils ont à la fois l'appui des dirigeants américains et de l'Union soviétique. Les Israéliens souhaitent en outre transformer les négociations d'armistice en discussions politiques pour faire reconnaître par l'ONU les lignes d'armistice comme frontières définitives. Dans cette optique, Israël envoie à Rhodes non pas une, mais deux délégations, militaire et politique. Les Arabes, en revanche, arrivent aux négociations peu confiants. L'Égypte est dans une position délicate. Le Néguev est occupé par Tsahal, l'armée israélienne; de plus, elle se sent abandonnée par ses alliés arabes au moment où elle en a le plus besoin. Les deux pays se rejoignent néanmoins sur un point, celui de mener des négociations d'armistice séparées. Pour les Israéliens, cette volonté est due à la crainte de voir les pays arabes invités à Rhodes, négocier en bloc, ce qui durcirait la position de l'Égypte. La motivation des Égyptiens est de se concilier la bienveillance des Américains, ce qui pourrait permettre de sauvegarder Gaza. Toutes les négociations d'armistice se déroulent dès lors sur le mode bilatéral. Chaque pays attend que son allié ait conclu une paix pour entrer à son tour en négociation.

### **La route laborieuse vers un premier armistice**

Deux obstacles majeurs entravent le bon déroulement de cette négociation. Tout d'abord, les Anglais, présents militairement dans cette région, craignent que les Égyptiens, pour en finir, se contentent de garder Gaza et la zone côtière, en laissant le Néguev aux Israéliens. Les Britanniques poussent dès lors le gouvernement égyptien à traiter avec la Transjordanie et l'Irak, présents également dans cette zone. L'autre obstacle récurrent est celui des frontières. L'attitude d'Israël à Rhodes ne plaît guère à certains délégués des pays arabes qui l'accusent de se servir des négociations d'armistice pour obtenir davantage de territoires qu'il n'en avait déjà conquis. Les pourparlers débutent donc difficilement, les Israéliens exploitant la situation en faisant progresser leurs troupes vers le Sud jusqu'au lac d'Akaba, sans craindre la réaction des Égyptiens.

À la fin du mois de février 1949, on assiste à un brusque revirement de situation. Les États arabes, invités par Ralph Bunche à s'asseoir à la table des négociations, reviennent à un semblant d'unité et il n'est plus question pour un temps de négociations séparées entre l'Égypte et Israël. Ce mouvement est soutenu par les Anglais, qui font toujours pression sur le Caire, et par l'Irak qui tente de rassembler les États de la Ligue pour trouver un appui dans le monde occidental. Mais l'accueil dans les pays arabes reste froid.

Cette laborieuse marche vers un premier armistice marque les désaccords qui existent au sein même de la Ligue arabe. L'Égypte, lasse et décidée d'en finir avec cette guerre «ruineuse», décide de faire fi des propositions de Londres et de Bagdad et signe l'armistice avec le nouvel État d'Israël le 24 février 1949. Cet acte marque un tournant dans l'évolution du problème palestinien puisqu'il remplace la trêve imposée par le Conseil de Sécurité en trêve agréée.

### **Une paix en demi-teinte**

Si le gouvernement israélien est satisfait de la conclusion de ce premier accord, l'Égypte quant à elle, se sent lésée. Bien qu'elle garde le contrôle de Gaza et de ses milliers de réfugiés, elle doit néanmoins abandonner, à la dernière minute, nombre de ses prétentions premières, comme le désert du Néguev. D'après Gilbert Arvengas<sup>84</sup>, les Égyptiens, vaincus, vont désormais totalement se désintéresser du sort de la Palestine arabe qu'ils défendaient jusqu'alors. Ils étaient prêts à un compromis sur le Néguev, mais non à un abandon total. À Rhodes, ils ont accepté d'aller plus loin dans les concessions.

Dans une dépêche séparée, Gilbert Arvengas indique qu'un accueil extrêmement frais est réservé aux suggestions du gouvernement de Damas qui proposait de doter la Palestine arabe d'un nouveau gouvernement indépendant. L'Égypte ne veut aucune solution de cet ordre. Chacun traite comme il le peut avec les Israéliens. Le roi Farouk affiche d'ailleurs un mépris souverain à l'égard de toutes ces questions et refuse de recevoir tout représentant des pays arabes qui viendraient lui parler de la Palestine. Il refuse également d'entendre les membres de la Commission de conciliation qui s'en trouve fort affectés<sup>85</sup>.

Cependant, chez les Israéliens comme dans les pays arabes, on se réjouit de la signature de ce premier armistice porteur d'espoir. Au Quai d'Orsay, on attribue la bonne conduite de ce premier armistice à l'action du Dr Bunche opportunément et efficacement appuyée par les États-Unis. On estime aussi que l'Égypte, se trouvant en position de vaincue, n'avait d'autre solution que de faire des concessions.

La raison de la position égyptienne est claire: depuis 1945, les questions panarabe et palestinienne avaient cédé le pas à la question anglaise. Les deux principaux objectifs du gouvernement égyptien étaient d'obtenir le retrait complet des Britanniques et l'unification de la vallée du Nil. N'obtenant sur ces deux fronts que des succès mitigés, il devait affronter une opposition intérieure véhémente et parfois violente. Désormais, profondément déçu dans sa croisade antisioniste, le gouvernement égyptien entend maintenant improviser une nouvelle politique orientée vers la Méditerranée, vers l'Occident et plus particulièrement vers les États-Unis. Bien que la France condamne ce désengagement envers la cause palestinienne, elle salue cette nouvelle orientation de la politique égyptienne.

---

<sup>84</sup> MAE, 1944-1952, série Levant, vol. 412, télégramme de Gilbert Arvengas adressé au Département, Le Caire, 5 mars 1949, n°399.]

<sup>85</sup> *ibid.*

Avec ce premier armistice apparaît le cadre dans lequel se déroulent les événements de l'année 1949. La division arabe au sein même de la Ligue se révèle au grand jour. Le nouvel État israélien a réussi à imposer sa supériorité et son unité interne. Cependant, chez les Occidentaux, la satisfaction générale de voir ce conflit réglé dans les meilleures conditions est altérée par l'attitude ambivalente et équivoque des Britanniques qui freinent par moments les négociations. La France dans ce contexte tente de tirer son épingle du jeu.

La réussite de ce premier armistice pousse d'autres pays à s'y engager. Ainsi, au mois de mars, des négociations plus délicates s'engagent entre la Transjordanie et Israël.

### **L'armistice très délicat avec la Transjordanie**

#### *Des relations privilégiées*

Entre la fin de la guerre de 1948 et l'assassinat du roi Abd Allah en juillet 1951, la Transjordanie et Israël se sont réellement efforcés de conclure un traité de paix. Dès la fin de la première semaine de combat, le roi Abd Allah a atteint l'essentiel de ses objectifs en Palestine et souhaite rétablir des relations cordiales avec les Israéliens, ceci afin d'obtenir un accord clair de leur part sur ses ambitions territoriales en Cisjordanie. Le roi veut un accord formel avec le gouvernement israélien car il pense qu'il serait plus contraignant qu'un armistice et empêcherait les Israéliens de remettre en cause le statut politique de la Cisjordanie. Encore une fois, le représentant anglais à Amman, Sir Alec Kirbride et les ministres transjordaniens, désapprouvent la volonté de négocier un accord formel avec les Israéliens et prônent un accord *de facto*. Ils craignent que ce geste n'accroisse l'animosité du reste du monde arabe envers la Grande-Bretagne. Ce désaccord perdure jusqu'au moment de signer l'armistice.

Le roi semble accorder plus d'importance à ses relations avec l'Occident, pensant qu'un rapprochement avec une grande puissance européenne assurerait la survie de son royaume. Ainsi, cette volonté d'alliance avec l'État israélien apparaît comme nécessaire à une politique pro-occidentale.

### **Double problématique, double négociations**

Abd Allah doit agir sur deux fronts: négocier les lignes de cessez-le-feu et régler la partition de Jérusalem. À la fin du mois de janvier 1949, les deux parties se mettent d'accord sur un cessez-le-feu permanent et sur la division *de facto* de Jérusalem en prenant comme base les positions des deux armées. Pour ce deuxième point, des négociations secrètes se déroulent depuis la fin de l'année 1948 entre Israël et la Transjordanie à Shanoueh. Malgré les initiatives prises par l'ONU pour mettre en place les pourparlers de Rhodes, le roi Abd Allah laisse entendre qu'il continuera à négocier directement avec les Israéliens. Ces négociations bilatérales se déroulent bien, chaque partie fait des concessions, les Israéliens prennent la Nouvelle ville de Jérusalem et le roi Abd Allah annexe la Vieille ville. Cet accord, s'il n'a pas posé de problèmes apparents, souligne les appréhensions communes des deux parties: le gouvernement israélien est peu désireux de voir l'ONU exercer un contrôle

militaire dans la Nouvelle ville, craignant d'ouvrir la voie à un contrôle politique ultérieur des Nations unies. La Transjordanie a une position assez voisine pour ce qui est des zones occupées à Jérusalem par la Légion arabe.

Ce premier accord conclu, les discussions de Rhodes restent encore à régler. Sur ce sujet, les points de vue divergent, chacun voulant rester sur ses positions respectives issues des combats. De plus, un obstacle majeur se dresse encore sur la voie de la signature de l'armistice: la présence des troupes irakiennes en Samarie (la partie nord de la Cisjordanie). Les Irakiens ont décliné l'invitation de l'ONU à participer aux négociations d'armistice de Rhodes car, disent-ils, ils n'ont pas de frontières communes avec Israël. Ils considèrent également les accords d'armistice comme une reconnaissance indue de l'Etat israélien<sup>86</sup>.

Les pourparlers d'armistice entre Israël et la Transjordanie débutent le 28 février 1949 dans l'île de Rhodes, après que les États-Unis et la Grande-Bretagne eurent fait pression sur le roi pour qu'il s'y rende. Sur ces questions militaires, les deux parties se montrent extrêmement méfiantes l'une envers l'autre: le roi veut que la ligne d'armistice coïncide avec la ligne d'incursion des patrouilles et les Israéliens réclament des garanties sur l'évacuation de la Samarie par les Irakiens, afin de récupérer le triangle «Djenin-Tulkarem-Naplouse». À ces problèmes s'ajoute la confusion qui règne au sein de la Ligue arabe. Les États arabes insistent pour que la Transjordanie prenne sur son territoire l'ensemble des réfugiés palestiniens. C'est à cette condition seulement qu'ils acceptent de soutenir les prétentions du roi Abd Allah sur la partie arabe de la Cisjordanie. Les Israéliens font également monter les enchères en demandant la zone dite du «petit triangle» (par opposition à la Samarie, le «grand triangle»), qui comprend plusieurs points stratégiques.

Le 30 mars 1949, l'accord d'armistice est signé entre la Transjordanie et Israël à Shanoueh. Il s'agit du premier document écrit reconnaissant l'annexion de la Cisjordanie, avec en contrepartie le contrôle israélien sur la zone du «petit triangle», obligeant ainsi des milliers de Palestiniens à évacuer leur village pour faire place à de nouvelles colonies juives. Outre la mise en place d'une ligne d'armistice qui consacre l'ensemble des gains territoriaux pour Israël et des compensations surtout financières à la Transjordanie, l'élément notable de cet accord est la mise en place d'une commission chargée de finaliser le partage de Jérusalem. Cette structure va devenir, dans les années suivantes, le principal moyen de médiation des négociations israélo-transjordaniennes. Le Quai d'Orsay se demande si cette médiation imposée n'est pas là un moyen pour esquisser un accord à deux sur Jérusalem.

### **Le prix de la paix**

Bien que l'accord dans l'ensemble soit bien accepté par les pays arabes, le roi a, une fois de plus, aux yeux nationalistes arabes, trahi leur cause. Il en est de même du côté israélien: les partis extrêmes combattent cet accord en reprochant à Israël d'avoir cédé une partie de la région à la Transjordanie, et d'avoir livré la Palestine arabe à Abd Allah et par conséquent à la Grande-Bretagne. Abd Allah se trouve néanmoins dans une position défensive sur le plan politique vis-à-vis d'Israël,

---

<sup>86</sup> MAE, 1944-1952, série Levant, vol. 412, télégramme de la Légation de France en Irak adressé au Département, Bagdad, 19 février 1949, n°96.

d'autant plus que la Grande-Bretagne, du moins le croit-il, n'a pas l'intention de se mêler des questions de la Palestine arabe.

Pour le Quai d'Orsay, cet armistice était à la fois le plus délicat en raison des pressions britanniques tout au long des négociations, mais aussi le plus important par l'étendue du front israélo-transjordanien et de sa proximité avec des points vitaux d'Israël. Cependant, des questions restent en suspens, notamment le problème du départ des Irakiens. De même, selon Albert Vanthier à Tel-Aviv, le gouvernement d'Israël admet un peu rapidement que l'annexion de la Palestine arabe soit virtuellement réalisée. À l'issue de ce second armistice, la France, qui n'avait eu jusque-là qu'un rôle d'observateur, commence à sortir de sa réserve pour condamner le statut territorial qui s'ébauche sous ses yeux et qui «résulte de la guerre et de la conquête». La stratégie de l'État d'Israël qu'elle a pourtant soutenu militairement, semble lui laisser un goût amer.

### **Le rôle essentiel de la France lors des armistices du Liban et de la Syrie**

En avril 1949 la France paraît donc avoir plus ou moins arrêté sa position et condamne la rigidité du gouvernement israélien. Ceci va lui permettre d'acquérir la confiance des deux derniers pays arabes n'ayant pas encore signé l'armistice avec Israël, le Liban et la Syrie, ses deux anciens «mandats». Elle devient alors un médiateur essentiel, et même sollicité, lors des ultimes négociations.

### **L'armistice avec le Liban: une opportunité pour la France**

Pendant tout le mois de janvier 1949, Beyrouth demande le retrait israélien des zones du Liban sud où Tsahal occupe quatorze villages. C'est à cette condition que le Liban accepte de s'engager dans des négociations d'armistice. La France s'avère être la seule capable de conduire le gouvernement libanais à s'engager dans des discussions d'armistice. Armand Blanquet du Chayla, ambassadeur de France au Liban, s'efforce de faire fixer une date précise pour l'achèvement de l'évacuation des villages. Par ce geste, la France s'attire peu à peu la considération du gouvernement libanais. Le Quai d'Orsay envisage que la France se charge personnellement de faire connaître à Tel-Aviv l'engagement éventuel de Beyrouth, et il se pose ainsi en entremetteur incontournable entre les deux pays pendant toute la mise en place des négociations. Le gouvernement français essaie donc, par voie diplomatique, de trouver un rôle qui lui rapporte une certaine aura dans une région du monde où son influence décroît.

Le 1er mars 1949, le Liban accepte d'entrer en négociation avec Israël. Les pourparlers se déroulent à la fois sur l'île de Rhodes et à Rasen Nakoura, à la frontière libanaise avec «la Palestine», sous la médiation de deux assistants du Dr Bunche, Henri Vigier et le colonel Riley, respectivement français et américain. Les revendications d'Israël sont claires: le nouvel État est disposé à libérer au moins six villages libanais sur neuf, s'il reçoit la garantie que la Syrie, dernier pays à être encore en guerre à cette date, accepte de conclure un cessez-le-feu et d'entrer en négociation.

### **Une collaboration stratégique**



La France œuvre pour que la Syrie accepte d'engager des pourparlers avec Israël afin de faciliter ceux avec le Liban. Cette action va s'avérer concluante et à la fin du mois de mars 1949, la délégation israélienne à Rasen Nakoura accepte d'évacuer intégralement les districts occupés dans le sud du pays, après des discussions avec l'armée libanaise, orchestrées par le médiateur français, Henri Vigier. Israël et le Liban signent un armistice le 23 mars qui fixe la ligne de démarcation comme étant une frontière politique. Une zone démilitarisée est établie de part et d'autre de celle-ci.

La pression simultanée de la France sur la Syrie et des États-Unis à Tel-Aviv, a donc contribué à lever les derniers obstacles s'opposant à la conclusion de cet accord. Celui-ci est satisfaisant pour le Liban qui, comme l'Égypte, en proie à des tensions internes, ne peut se laisser entraîner dans les affaires de Palestine. Pour le gouvernement français, cet accord arrive à un moment opportun. Il intervient alors qu'il s'apprête à reconnaître *de facto* l'État d'Israël. Ainsi, au cours des négociations qui ont précédé la reconnaissance, le Quai d'Orsay a pu demander et obtenir que l'armée israélienne évacue les territoires libanais occupés. Le gouvernement français apparaît alors comme celui qui permet aux négociations de paix avec le Liban d'aboutir. Il se révèle également aux yeux des pays arabes comme le défenseur de leurs intérêts<sup>87</sup>. Il apparaît d'ailleurs que l'État d'Israël, soucieux de négocier ces armistices dans les plus brefs délais et de s'assurer la reconnaissance de la France, reste indulgent face aux concessions faites au Liban, seuls les partis extrêmes israéliens dénoncent cet accord.

### **L'armistice avec la Syrie, un dilemme pour la France**

Si les négociations avec le Liban se passent relativement bien, celles avec la Syrie s'avèrent plus délicates et entraînent la France dans un dilemme. Elles vont durer quatre mois, de mars à juillet 1949, ce délai plus long que pour les autres pays, est en grande partie dû aux changements politiques internes et au coup d'État du colonel Husni Zaïm en 1948. De plus, dès l'ouverture des négociations, le gouvernement syrien manifeste son désir de ne pas accepter comme base de ligne d'armistice la frontière syro-palestinienne et prétend obtenir un débouché sur la mer de Galilée occidentale (séparant ainsi le Liban et Israël) et reporter vers l'ouest la frontière syro-israélienne. Cette demande est irrecevable pour le gouvernement israélien. La Syrie a cependant un atout: elle occupe encore des territoires israéliens et l'État d'Israël s'étant retiré du Liban sud est privé d'un moyen de pression indirect sur Damas.

L'aide de la France est de nouveau sollicitée par Israël. Maurice Fischer, représentant israélien en France demande au Quai d'Orsay d'user de son influence auprès du gouvernement syrien afin de lui faire comprendre «que son intransigeance ne saurait mener à de bons résultats»<sup>88</sup>. De son côté, pour faire aboutir ses plans, la Syrie sollicite aussi l'aide de la France, en la priant d'appuyer son point de

---

<sup>87</sup> Ce passage est développé dans la seconde partie de mon mémoire, *La France et le règlement du premier conflit israélo-arabe, des accords d'armistice de Rhodes à l'établissement des relations diplomatiques franco-israéliennes (janvier-décembre 1949)*, p. 53 à 91.

<sup>88</sup> MAE, 1944-1952, série Levant, vol.412, note du gouvernement de l'État d'Israël à la DAL, Paris, 5 mai 1949, non numérotée.

vue auprès de la Commission de conciliation et du Conseil de sécurité. La France se retrouve face à un dilemme: pour son intérêt et en tant qu'ancienne puissance coloniale, elle se doit d'œuvrer pour la Syrie. D'un autre côté, sa place au Conseil de sécurité lui interdit de s'éloigner de son but premier, qui est de pousser les pays arabes à conclure un armistice de paix. Le gouvernement français n'entreprend rien dans un premier temps. La tension atteint son paroxysme lorsque, à la fin du mois d'avril 1949, la Syrie demande que la ligne d'armistice coïncide avec le cours du Jourdain. Israël refuse en menaçant de reprendre les combats et lance un ultimatum à la Syrie.

### **L'ultime recours: la France**

C'est alors au tour des États-Unis de demander au gouvernement français de se faire l'intermédiaire entre Damas et Tel-Aviv, pour faire pression sur Husni Zaïm pour conclure un armistice. Ce rôle incombe au médiateur Henri Vigier. Après de nombreuses manœuvres de la part des États-Unis et de la France pour arriver à un compromis, les deux parties acceptent comme base de discussion les propositions élaborées par Henri Vigier, prévoyant le retrait total des forces syriennes ainsi que la démilitarisation des zones occupées par l'armée israélienne à l'est des lacs Houlé et Tibériade. L'armistice israélo-syrien est signé le 20 juillet 1949. Il reproduit les grandes lignes des accords antérieurs et conclut ainsi, en même temps que la première guerre israélo-arabe, les accords d'armistice de Rhodes commencés six mois plus tôt.

Tout le monde se félicite de la conclusion de cet ultime armistice. Cependant, pour le Quai d'Orsay, dont le rôle a été salué, cet accord masque une fois de plus les divergences et occulte les problèmes fondamentaux. Le désaccord réapparaît dès que sont abordées dans les négociations de paix les questions de frontières. Mais pour le moment il est estimé «raisonnable» à Tel-Aviv et «honorables» par le gouvernement de Damas.

### **L'enjeu des armistices de Rhodes**

L'année 1949 constitue un tournant dans l'histoire du premier conflit israélo-arabe: grâce aux accords d'armistice de Rhodes on assiste à la seule tentative sérieuse en vue du règlement du conflit.

Selon le Quai d'Orsay, les quatre armistices conclus, s'ils n'apportent pas encore la paix définitive, contribuent du moins à stabiliser la situation et par le jeu de l'accoutumance préparent sans aucun doute les esprits aux négociations de paix. Encore convient-il en Orient plus qu'ailleurs, de laisser le temps faire son œuvre et «de ne point remuer trop tôt des problèmes brûlants»<sup>89</sup>. Dans un premier temps, ces accords d'armistice soulignent la volonté de certains dirigeants arabes de sortir du problème palestinien le plus rapidement possible. C'est le cas de l'Égypte qui se désintéresse complètement de la question dès qu'elle a signé l'accord.

---

<sup>89</sup> MAE, 1944-1952, série Levant, vol. 412, télégramme d'Édouard-Félix Guyon adressé à Robert Schuman, Tel-Aviv, 27 juillet 1949, n°424.

L'un des points les plus importants de ces négociations de paix est qu'ils entraînent *de facto* la reconnaissance implicite de l'État d'Israël par tous les pays arabes cosignataires des accords d'armistice. D'autre part, cette étude permet de remettre en question une idée encore véhiculée de nos jours, celle du «refus arabe» de conclure une paix, présentée selon une gamme de variantes allant de l'irréalisme et de l'intransigeance, au mythe sioniste d'une volonté arabe d'extermination des Juifs. L'étude des documents du ministère des Affaires étrangères français nous montre les limites de cette interprétation: la plupart des dirigeants arabes, vaincus, désirent conclure une paix au plus vite, mais sont repoussés par Israël.

Cette étude apporte également des pistes pour tenter d'expliquer le voile de silence qui recouvre les accords de Rhodes. En effet, de son côté Israël ne pouvait pas reconnaître que les États arabes étaient disposés à la paix avec l'État hébreu, sous peine de jeter à bas la légende du «refus arabe». De la même manière, les États arabes engagés dans une surenchère permanente autour de la question palestinienne, voulaient dissimuler cette reconnaissance gênante pour eux. Il y a eu, en quelque sorte, un «consensus négatif» pour laisser dans l'ombre les négociations de 1949<sup>90</sup>.

### **Un nouvel éclairage sur le rôle de la France**

Les armistices de Rhodes permettent également de contrebalancer l'opinion de certains historiens qui n'ont accordé à la France qu'un rôle très mineur dans le règlement de ce conflit. Il apparaît clairement, au contraire, qu'elle a tenu un rôle de médiateur même si, et le Quai d'Orsay le reconnaît fort honnêtement, ce sont les États-Unis qui orchestrent ces négociations. Plus encore, elle a été constamment sollicitée par les belligérants: par le camp israélien pour inciter le Liban ou la Syrie à entrer en négociation, mais également par les pays arabes, afin que le gouvernement français les aide à trouver une solution. La France fait alors figure «d'alliée» pour les pays arabes dans la recherche d'une issue à ce conflit. Les États-Unis également réclament son intervention lorsque la Syrie refuse de reprendre les négociations. Elle a eu une action symétrique et coordonnée avec Washington. Ralph Bunche, le médiateur par intérim lors des accords de Rhodes, félicite aussi la France pour son aide lors des pourparlers.

Bien qu'elle soit devenue, après la Seconde Guerre mondiale, une puissance moyenne, la France a encore sa place sur l'échiquier international et par son engagement, une certaine influence au Proche-Orient. La France a su générer autour d'elle un courant de sympathie et tirer profit d'une situation qui ne la mettait pas forcément au premier rang dans cette région. Par sa stratégie diplomatique, elle a su changer la méfiance des États arabes en confiance.

Si cette étude apporte de nouvelles pistes de réflexion, certains problèmes restent en suspens.

Le problème des réfugiés persiste encore. Depuis 1949, et jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement de Tel-Aviv met constamment en avant la question de la sécurité lorsqu'il s'agit de faciliter le retour des populations palestiniennes chez elles ou de ne pas reconnaître un État palestinien. Tout un processus est bloqué à cause de cette question de sécurité, qui est considérée par beaucoup comme un prétexte et une fausse perspective.

---

<sup>90</sup> Cité par LAURENS (Henry), «travaux récents sur l'histoire du premier conflit israélo-arabe», *Revue Maghreb-Machrech*, DF, n°132, juin 1991

Enfin, un autre problème subsiste encore de nos jours, issu du règlement de ce conflit, celui de l'internationalisation de Jérusalem. Dès 1949, la froideur des relations bilatérales entre Israël et la France est en partie due aux réelles divergences entre les deux pays à propos du statut de la Ville sainte. En décembre 1949, alors que la France vote en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies qui réaffirme que Jérusalem doit être placée sous régime international, Israël décide aussitôt de transférer certains ministères de Tel-Aviv à Jérusalem. À la fin du mois, un texte adopté invite Israël à revenir sur sa décision et à s'abstenir de toute action susceptible de freiner la décision de l'Assemblée générale. On assiste dès lors en France à des campagnes de presse hostiles aux actions israéliennes.

Au total, si la France a su générer autour d'elle un courant de sympathie, quelles peuvent être les raisons de l'attitude de neutralité du Quai d'Orsay et de ses hésitations face à la reconnaissance de l'État d'Israël par la France?

### **Conclusion: de nouvelles perspectives diplomatiques pour la France**

L'historiographie a souvent qualifié ce comportement comme un manque de stratégie politique à long terme, destiné à privilégier «l'attentisme». Certains parlent de «la répugnance de la France à marquer un appui officiel à Israël», d'autres «de son déclin». Pour André Kaspi, cette hésitation est la marque «d'une puissance moyenne inféodée au bloc occidental».

L'analyse des archives permet de nuancer ces jugements. La France en 1949 est une puissance moindre comparée aux deux Grands. Elle conserve cependant un rôle non négligeable au Levant où elle réussit à retrouver une part de son influence traditionnelle. Mieux encore, c'est pour elle l'occasion de faire entendre sa voix aux Nations unies.

Si la France s'engage par différentes voies dans l'affaire palestinienne, c'est parce que de multiples intérêts la lient aux musulmans, aux juifs et aux catholiques. Chacun de ces intérêts étant soutenu par une partie du gouvernement et de la diplomatie française, cet état de fait engendre obligatoirement des divisions. Ainsi, plus que de l'attentisme, l'attitude de la France doit être vue comme une politique de prudence et de sagesse. La création de l'État d'Israël a engendré une guerre, il est tout à fait compréhensible qu'elle hésite avant de le reconnaître. Durant la première moitié de l'année 1949, la France a montré qu'elle avait su composer entre les différents intérêts qu'elle avait dans les régions du Proche-Orient et du Levant, obtenant la confiance des pays musulmans et la garantie de voir ses intérêts se développer en Israël. À la fin de l'année 1949, une fois l'établissement des relations diplomatiques officiellement mis en place, le gouvernement français tente de sauvegarder à tout prix son influence dans cette région grâce à ses établissements et à ses œuvres. Or, aucune des assurances données par Israël n'est appliquée. Avec la reconnaissance, il n'existait plus de source de pression pour forcer les Israéliens à respecter leurs engagements sur la question des Lieux saints. Dès lors, les intérêts occidentaux, musulmans et le sort des réfugiés palestiniens ne sont plus pris en compte. Le nouvel État, plein d'ambitions, n'est pas aussi facilement manipulable qu'une colonie et n'accepte pas non plus le contrôle des Nations unies sur Jérusalem.

Il est certain qu'il existe dans la classe politique et l'opinion françaises un engouement pour la cause sioniste et ce courant de sympathie n'a pas eu de prolongement diplomatique. La politique officielle consiste en effet à rechercher un certain équilibre entre Israël et les pays arabes. Cette attitude a été assez rigoureusement tenue jusqu'en 1954 par le Quai d'Orsay. À la fin de l'année 1949, les relations entre la France et Israël sont tendues et infructueuses, et elles le restent jusqu'en 1954, année qui ouvre une nouvelle phase dans les rapports franco-israéliens. C'est alors une autre histoire qui commence, marquée par une concordance plus grande entre politique extérieure de la France et opinion des Français vis-à-vis d'Israël.

Françoise Berger, p. 123

→ [La France, l'Allemagne et l'acier \(1932-1952\)](#)

*FRANÇOISE BERGER*

Pourquoi s'intéresser aux relations franco-allemandes dans le secteur sidérurgique? Malgré une histoire bilatérale particulièrement troublée depuis le début du siècle, les liens - de diverses natures - tissés par les industriels de l'acier de part et d'autre du Rhin, dès les années vingt, présentent un intérêt majeur dans le cadre de la réflexion sur les constructions européennes. La sidérurgie a en effet été un des premiers terrains d'expérience d'entente économique à l'échelle européenne.

De la fin de l'année 1932, date de la reconstitution de l'Entente européenne de l'acier après la Grande Crise, à l'année 1952, date du début de fonctionnement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), les histoires particulières des deux sidérurgies voisines se sont étroitement combinées - de gré ou de force - dans un véritable travail à l'échelle européenne. L'importance économique et stratégique de ce secteur, dominé sur le continent européen par les industries des deux pays, avait déjà conduit à la formation, en 1926, d'un premier cartel international de l'acier, sur l'initiative des maîtres de forges français et allemands. Et l'on sait que la proposition Schuman de mai 1950 s'adresse d'abord à l'Allemagne et qu'elle concerne le charbon et l'acier des deux pays.

En se gardant de toute approche téléologique qui ferait des accords des années trente un prélude au traité de la CECA, l'analyse des liens franco-allemands, à travers les stratégies privées des grandes entreprises, comme dans les politiques publiques des deux États, devait permettre de repérer les éléments déjà en place, dès les années de crise, ou qui se seraient imposés sur le long terme et auraient ouvert la possibilité d'un véritable processus européen.

### **Un enjeu de puissance**

Le secteur de l'acier est un secteur économique doublement prioritaire: base de l'industrie mais aussi fournisseur d'armement, il est un enjeu de la puissance économique et militaire, donc politique, des grands pays producteurs. Parmi ces derniers, la France et l'Allemagne dominent, de l'entre-deux-guerres au début des années cinquante, le marché de l'Europe continentale. Mais la concurrence logique entre les deux pays se double du poids particulier qui pèse sur leurs relations bilatérales au

cours de cette période, comme depuis la fin du XIXe siècle. La compétition entre les deux industries nationales s'accroît dans les périodes de crise, mais leurs relations ne se bornent pas à cette lutte commerciale. Face à la concurrence européenne et mondiale, les industriels des deux pays savent aussi nouer des liens de solidarité pour défendre leur position respective.

Le secteur de la sidérurgie était donc un bon terrain pour étudier la mise en pratique d'un processus européen, appliqué à l'échelle sectorielle. L'idée était de rechercher, à travers l'exemple de la sidérurgie, si l'on pouvait trouver des parallèles ou du moins quelques liens, directs ou indirects, entre les relations franco-allemandes dans l'entre-deux-guerres, qui s'étaient développées au sein du Cartel européen de l'acier, et celles de l'après-guerre, qui avaient permis très vite de commencer un début de construction européenne à travers la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Mais il s'agissait surtout d'aborder ce sujet sous l'angle de l'axe franco-allemand exclusivement ce qui permettait une étude des relations bilatérales à travers les liens forts et les concurrences économiques qui se sont manifestés dans le domaine de l'acier<sup>91</sup>. Cette recherche a donc suivi deux directions: d'une part, une approche sur le terrain, au niveau des entreprises, des services publics et des hommes, en particulier des décideurs, d'autre part, une approche sur le long terme, de la crise des années trente aux années cinquante, période si remplie d'événements forts qu'elle permettait, à travers une étude du détail des évolutions de ce secteur, de cerner les tendances «lourdes».

Dans cette recherche de parallèles éventuels entre deux époques se posaient plusieurs questions. Les objectifs étaient-ils fondamentalement les mêmes, sous des structures différentes? Les hommes étaient-ils également les mêmes? De quelle nature étaient les relations entre les patrons français et allemands de la sidérurgie? Les liens tissés avant-guerre avaient-ils laissé quelques traces, après les événements tragiques de la guerre? Ces questions voyaient bien sûr leur intérêt renforcé par l'importance des relations politiques franco-allemandes au cours du XXe siècle, et par le rôle alors moteur du secteur de l'acier, dans l'industrie mondiale.

D'une façon générale, le problème de la sidérurgie française et de sa place en Europe, plus particulièrement face à l'Allemagne, se pose en effet en terme de puissance: dans les années trente pour concurrencer une puissance militariste et garantir la paix, après la guerre pour écraser définitivement cette ancienne puissance et lui ravir son rôle économique en Europe et ce dans tous les domaines. La production d'acier est à ce titre la plus révélatrice puisque elle était également liée à la capacité d'armement. Les relations franco-allemandes de la période ont donc été en partie conditionnées par les relations entre les sidérurgistes de ces deux pays et entre les deux gouvernements au sujet de ce secteur de la production<sup>92</sup>.

La volonté affirmée tout au long de ce travail a été d'apporter un éclairage à la fois diplomatique et économique, en effectuant un incessant va et vient entre les points de vue et objectifs privés et publics, réellement indissociables dans la réalité des événements internationaux. L'étude sur le long

---

<sup>91</sup> Le secteur du charbon, lui aussi partie prenante de la CECA, a été étudié, pour l'après-guerre, par Régine Perron, *Le marché du charbon, un enjeu dans les relations Europe - États-Unis de 1945 à 1958*, thèse EHES, (dir. P.Fridenson) Paris, 1993.

<sup>92</sup> Deux thèses récentes, de référence, se sont intéressées, d'une manière plus générale, aux relations économiques franco-allemandes: Schirmann (Sylvain), *Les relations économiques et financières franco-allemandes (24 décembre 1932- 1er septembre 1939)*, thèse de l'Université de StrasbourgI, (dir. R. Poidevin), 1994, 425p.; Lefèvre (Sylvie), *Les relations économiques franco-allemandes de 1945 à 1955*, thèse de l'Université de ParisIV, (dir. G.-H. Soutou), 1996, 921p.

terme, des années trente aux années cinquante, devait permettre de repérer les grandes lignes des politiques gouvernementales, les grands choix qui avaient été faits, de voir aussi si l'on retrouvait les mêmes groupes de pression, voire les mêmes décideurs et comment leurs positions avaient évolué au cours des années.

### **Les années de crise**

Dans les années trente, face aux graves difficultés de leur secteur et à la désorganisation des marchés mondiaux, les sidérurgistes français et allemands avaient contribué à la renaissance de l'Entente internationale de l'acier, dite Cartel de l'acier, opérationnelle dès 1932 et qui fut une réponse assez efficace à la Grande Crise.

La reconstitution de ce cartel, qui réunissait à l'origine la France, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, fut l'occasion de négociations particulièrement difficiles, car les industries étaient gravement touchées par la crise et les réflexes nationaux avaient du mal à s'effacer devant le réalisme économique. À cette occasion, on vit une réelle solidarité de position entre la France et l'Allemagne, pays exportateurs qui disposaient aussi d'un large marché national, ce qui n'était pas le cas de la Belgique et du Luxembourg qui s'affrontaient souvent en bloc contre les deux premiers. C'est le problème des «outsiders» qui fit durer les discussions car le groupe belge avait du mal à contrôler ses producteurs alors que la France et l'Allemagne arrivaient aux négociations avec un front uni qui regroupait l'ensemble de la profession.

Le travail en commun qui suivit le renouvellement de l'accord fut l'occasion de liens qui dépassèrent les simples relations professionnelles car il mettait en contact des personnes issues des mêmes milieux sociaux, motivées par un même pragmatisme économique et pourvues d'une culture européenne commune. Deux hommes se distinguèrent particulièrement à cette occasion, Humbert de Wendel et Ernst Poensgen. Se rencontrant fréquemment, en relations épistolaires fréquentes, ils animèrent, de leur flamme et de leur volonté d'aboutir, l'Entente européenne de l'acier et contribuèrent à son élargissement progressif et à sa réussite. Les tensions politiques qui faisaient l'actualité de l'Europe à cette époque ne semblent pas avoir eu de conséquences sur la poursuite du travail en commun et elles ne furent jamais évoquées officiellement. Si les sidérurgistes français s'inquiétèrent de la situation à partir du début de l'année 1939, l'accord en cours fut pourtant négocié pour une échéance en fin d'année 1940. La dernière réunion eut lieu en juillet 1939 et l'on fixa la suivante en septembre...

### **Les années de guerre**

Pour suivre les liens éventuels entre l'avant et l'après-guerre, fallait-il traiter du conflit lui-même? Un premier problème se posait pour l'Allemagne, où la guerre «réelle» a commencé bien plus tôt qu'en 1939, en sachant que, dès l'accession d'Hitler à la chancellerie, le réarmement est déjà en marche et que l'on peut dater la préparation effective de la guerre du premier Plan économique, le Plan de quatre ans, élaboré en 1936 sous la direction de Goering. Dès lors, comment délimiter la fin de l'entre-deux-guerres et le début de la guerre, alors que cela ne correspondait absolument pas à une réalité sur le terrain, ni pour l'économie, ni pour les hommes en place. D'un autre côté, l'occupation nazie

bouleversa dans une telle mesure la sidérurgie française et la vie politique de la France que l'on pouvait effectivement envisager de mettre entre parenthèses cette période.

Le second problème était inhérent à la situation de conflit militaire: les archives avaient-elles été correctement conservées? Étaient-elles suffisamment complètes pour pouvoir en tirer quelques conclusions sûres? Or un premier examen de quelques fonds sur la guerre révéla que non seulement les fonds étaient abondants, mais que, malgré la situation tout à fait spécifique, les relations franco-allemandes dans le secteur sidérurgique pendant le conflit mondial étaient dignes d'intérêt. Pourquoi donc esquivait cette période alors qu'elle était susceptible d'avoir eu également une influence sur les nouvelles relations qui se mirent en place après 1945?

L'Occupation qui suivit la défaite française fut l'occasion d'un asservissement total de la sidérurgie française. Située en grande partie dans les zones «interdite», «réservée» ou même «annexée», la production d'acier de la zone Nord fut placée sous un contrôle sévère, chaque usine étant soumise à une équipe militaire, doublée d'une équipe technique envoyée par une entreprise sidérurgique allemande qui s'était vue confier cette responsabilité. Dans certains cas, l'équipe d'encadrement française fut congédiée. Pourtant, cette douloureuse période ne fut pas une simple parenthèse. Au quotidien, certaines relations professionnelles perdurèrent, même si ce fut sous des formes très contraintes par les événements. Selon certains rapports français, les relations avec les équipes d'ingénieurs allemands ne furent pas toujours si difficiles. S'ils étaient là pour contrôler la mise au service de l'Allemagne de toute la puissance de production, certains hommes, qui venaient d'entreprises déjà en relations avec leurs homologues français avant la guerre, eurent sur le terrain des comportements tout à fait honorables.

Dans la zone non occupée, on réorganisa très vite la production pour compenser les manques de certains produits et assurer le minimum vital pour la production restant en France. Jusqu'en 1942, l'industrie française n'avait pas, en théorie, à travailler pour l'Allemagne en zone «libre». En réalité, suite à de multiples pressions exercées par les occupants, mais souvent appuyées par le gouvernement de Vichy, une partie des productions partit également pour l'Allemagne. Quelques industriels, qui avaient des installations dans les deux zones, avaient essayé, au tout début de l'invasion, de transférer une partie du matériel dans leurs unités du Centre et du Sud. Ceci provoqua de nombreux litiges avec les autorités allemandes et dans la plupart des cas, les industriels français durent céder.

En tant qu'industrie vitale, la sidérurgie française, comme quelques autres secteurs de l'économie, attira la convoitise de nombreux industriels allemands. En effet, de manière extrêmement surprenante - vu les excellentes relations qui semblaient régner entre sidérurgistes français et allemands au sein du Cartel européen de l'acier - immédiatement après la déclaration de guerre le ton changea brutalement. Quelques industriels allemands, issus d'anciennes familles de maîtres de forges, avaient perdu en 1918 certaines unités situées en Alsace-Lorraine et la compensation financière obtenue dans les années vingt ne leur semblait pas satisfaisante. De violents articles parurent dans la presse économique ou professionnelle, dénonçant les bénéfiques faits à cette époque par les acheteurs français et attaquant la mauvaise gestion technique de ces usines. Cette dernière affirmation fut d'ailleurs reprise par le gouvernement de Vichy, qui demanda officiellement des comptes à la sidérurgie française et prononça la dissolution du Comité des Forges.

Les attaques allemandes concernaient essentiellement les régions désormais annexées du nord de la Moselle et le tracé de la frontière nécessita de longues négociations entre Allemands. Il s'agissait



non seulement de retrouver les possessions antérieures mais aussi de faire main basse sur de nouvelles sources d'approvisionnement en minerai de fer. Les entreprises de cette zone furent totalement intégrées dans l'organisation allemande de la sidérurgie, y compris dans les cartels de vente, et confiées provisoirement aux entreprises qui prétendaient, en général, avoir des droits antérieurs. Mais Goering, qui avait reçu en août 1940 les pleins pouvoirs pour la mise en exploitation des territoires occupés de l'ouest, refusa d'aller plus loin dans la négociation, car les empoignades allaient déjà bon train, reconnaissant tout juste une sorte de priorité de rachat au cas où le gouvernement nazi, après la fin de la guerre, déciderait de la vente de ces unités.

Le contrôle de la sidérurgie française avait été confié aux bons soins de l'industriel sarrois Hermann Röchling et celui-ci s'acharna particulièrement contre la société de Wendel. Ce fut la seule à subir des démontages (laminoir de l'usine de Jœuf) et ses propriétaires furent interdits de séjour dans leurs établissements pendant toute l'Occupation. Les frères de Wendel furent aussi écartés du Comité d'organisation de la sidérurgie - la nouvelle structure étatique de contrôle - par les autorités françaises, alors que celles-ci avaient intégré dans le même Comité tous les autres dirigeants de l'ancienne structure patronale.

Goering avait aussi une autre visée, celle d'une intrusion progressive et légale dans l'économie française, qui puisse permettre un contrôle durable et non contestable après la guerre, dans le cadre de la future Europe sous domination allemande. C'est le Dr Michel, à Paris, qui fut chargé de ce type de négociations, en commençant par exiger l'échange des actifs français investis dans des entreprises allemandes, que l'on négocia contre d'autres participations. Le gouvernement français promulgua une loi interdisant la vente de participations françaises, officiellement pour protéger l'économie française. Sur le terrain, les industriels reçurent cependant des sollicitations puis subirent des pressions de plus en plus appuyées contre lesquelles ils ne reçurent qu'un faible appui du gouvernement, et ils durent même parfois trouver eux-mêmes des stratagèmes pour faire durer les négociations. Dans ces affaires, qui concernaient quelques entreprises sidérurgiques, on put voir des différences d'attitude au sein des ministères, certains hauts fonctionnaires se battant dans le sens des industriels, d'autres instances au contraire cédant très facilement à la pression allemande. Il y eut aussi côté allemand une volonté de récupérer l'usage de certains brevets, qui avaient été vendus en France avant la guerre.

La sidérurgie française paya aussi un lourd tribut humain, car nombre de ses ouvriers partirent travailler en Allemagne, réquisitionnés pour les grands *Konzerne*, dans des conditions de survie pénibles, même si celles-ci n'avaient rien à voir avec ce qui attendait sur place, chez Krupp comme ailleurs, les ouvriers venus de l'Est.

### **Les années européennes**

Malgré ces blessures vives, dès 1946, du côté des sidérurgistes français, on envisagea la reconstitution d'un cartel européen de l'acier, à moyen terme, car l'on savait bien que quelques années devaient passer avant sa reconstitution concrète. On tenta d'ores et déjà de désamorcer les critiques traditionnelles et anciennes contre les cartels pour préparer la reconstitution d'une entente européenne dans le cadre d'un contrôle plus important, sous la forme d'un statut approuvé par les gouvernements concernés. C'est le sens de la réponse de Jules Aubrun (Chambre syndicale de la sidérurgie française) au ministère de l'Industrie (Direction de la sidérurgie) qui l'interrogeait sur la position de l'industrie française à ce sujet. Les industriels allemands, soumis alors à un contrôle

interallié, à de sévères restrictions de production, tout comme à une série de mesures de démontages destinés aux réparations, sont aussi du même avis. Même s'il ne sont pas en mesure de s'exprimer largement sur le sujet, quelques articles de journaux et quelques documents internes montrent qu'ils n'envisageaient l'avenir de la sidérurgie que dans le cadre d'ententes privées à l'échelle européenne.

Si, malgré les attaques, la sidérurgie française a facilement échappé à la nationalisation demandée par le parti communiste et assez favorablement regardée par une bonne partie de la gauche, il n'en est pas de même en Allemagne. Le gouvernement travailliste britannique, qui contrôlait la Ruhr et donc plus de 90% des installations sidérurgiques allemandes, tenta de favoriser une nationalisation du secteur. Dès qu'une forme d'organisation politique se reconstitua et que furent désignés les différents *Landtage*, un bon nombre d'entre eux, sous la pression du SPD (parti socialiste), demandèrent aussi cette nationalisation. En France, les sidérurgistes protestèrent contre le risque de mettre une puissance industrielle considérable au service unique du futur État allemand. Mais ce sont les Américains qui imposèrent leur conception, à savoir une industrie rendue à ses propriétaires mais décartellisée pour éviter cette concentration de la puissance entre les mains de quelques grands *Konzerne*. Grâce à certains groupes de pression puissants, liés à l'industrie allemande, mais aussi parce que les contribuables américains souhaitaient alléger leurs charges d'aide à l'Europe en reconstruction, la sidérurgie d'outre-Rhin obtint assez rapidement une augmentation substantielle du niveau de production autorisée. La montée en puissance de la Guerre froide et les événements de Corée permirent ensuite la levée rapide des limitations de production et de presque tous les contrôles sur la sidérurgie allemande.

Face à cette renaissance de l'industrie allemande, les sidérurgistes français hésitèrent entre garder l'avantage de la défaite allemande pour augmenter leurs parts de marché en Europe et mener des négociations bilatérales privées pour reconstituer un front des industriels européens. Ils furent cependant rassurés par la modernisation rapide de la sidérurgie française, grâce à des investissements prioritaires permis par le Plan Monnet de modernisation de l'économie.

Les évolutions de l'après-guerre furent étonnamment rapides et des rencontres officielles entre les professionnels des deux pays eurent lieu à partir de 1948, en particulier dans le cadre de la Chambre de commerce internationale. Mais la donne économique et politique avait changé: avec les crédits du Plan Marshall et l'occupation alliée en Allemagne, les Américains jouèrent désormais un rôle majeur et imposèrent, bon gré mal gré, aux Britanniques et aux Français leur point de vue sur le problème allemand. Jean Monnet, en partie sous cette influence, imposa une interdiction totale des ententes et une organisation supranationale, la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Du côté français, les négociations entre gouvernement et patronat se déroulèrent assez mal et l'incompréhension sembla dominer. Du côté allemand, le patronat qui s'était en partie renouvelé, joua à fond le jeu de la négociation pour obtenir la levée la plus rapide possible des restrictions et la fin des démontages. Il fut en cela totalement soutenu par le nouveau gouvernement fédéral. Les sidérurgistes des deux pays, qui ne formèrent d'ailleurs pas un front uni au cours des négociations, par pragmatisme et pour des impératifs spécifiques à leur situation respective, acceptèrent donc ce «grand saut vers l'inconnu». Les liens construits dans les années trente, les habitudes de travail à l'échelle européenne qui s'en étaient suivies, permirent aux industriels allemands et français d'aborder sans trop de résistance cette nouvelle organisation européenne, dont ils n'avaient pas souhaité la forme institutionnalisée.

Les débuts du fonctionnement du nouveau marché commun du charbon et de l'acier se montrèrent assez prometteurs, et si quelques affrontements de conception demeurèrent, ils permirent cependant

la mise en place d'une véritable organisation de répartition et de contrôle dans le cadre des six pays membres de la CECA.

Anne Couderc, p. 135

→ Etats, nations et territoires dans les Balkans au XIXe siècle. Histoire de la première frontière gréco-ottomane (1832-1881)

ANNE COUDERC

Dans le cadre de cette thèse, nous avons envisagé les conditions dans lesquelles la première frontière terrestre gréco-ottomane fut tracée après l'indépendance grecque (1821-1832) et nous avons étudié les cinquante années de son histoire, avant le rattachement d'Arta et de la Thessalie à la Grèce (1881). Elle délimitait un État grec restreint au sud de la péninsule balkanique, selon une ligne reliant les golfes d'Arta et de Volos.

Elle a été étudiée en tant que zone de contact entre un Empire ancien, multiethnique et peu centralisé, et un État fondé sous les auspices des grandes puissances (France, Grande-Bretagne et Russie) que l'on organisa sur le modèle occidental de l'État-nation. La période étudiée est aussi caractérisée par les réformes en vue de la modernisation de l'État dans l'empire ottoman (*Tanzimat*). En prenant pour objet d'étude la zone frontière, on a étudié ensemble ces deux processus, les résistances qui leur furent opposées, leurs limites respectives et les interactions qu'il y eut entre eux.

La frontière dans ce domaine a en effet pu fournir l'occasion de faire varier l'échelle de l'observation, dans le temps comme dans l'espace.

Dispositif international visant à rétablir l'équilibre européen, elle est aussi un élément fondamental de définition du cadre national, autant pour la construction de son territoire que du point de vue de l'identité de la nation; point de départ et référence des revendications de type irrédentiste de la part de la nation grecque, elle peut même, *a posteriori*, être considérée comme le début d'un processus continu au XIXe et au XXe siècle d'émergence des différentes nationalités balkaniques, de la fondation d'États nouveaux et de la dislocation de l'empire ottoman.

Au niveau de la zone frontière plus précisément, on a tenté d'étudier la construction progressive de l'État dans cette région à la lumière des configurations sociales locales, à l'échelle des rapports de forces topiques, et d'analyser la perception des logiques centrales de l'État aux périphéries conjointes de l'État grec et de l'empire ottoman, en fonction de logiques localement plus prégnantes, d'ordre coutumier, économique, social, familial. Il s'agit là de facteurs de résistance pouvant mettre en question le processus souvent perçu comme linéaire de la construction de l'État moderne: brigandages et révoltes populaires y ont pris place à part entière, comme marque et signification d'une réalité locale autant que comme obstacles à la bonne marche de la construction de l'État. On a aussi essayé, à ce niveau d'observation, de réexaminer à la lumière des réseaux locaux le problème du

nationalisme et de sa chronologie, en recherchant quels en étaient les formes et les vecteurs sur place; par l'étude de la frontière comme lieu de la cristallisation de la revendication nationale, on a tenté de voir quel lien existait concrètement entre la décision politique et sa réception locale, quels en étaient les relais locaux au sein des rapports sociaux, militaires et politiques qui structuraient, de façon variable dans le temps la vie de la zone frontière; enfin on a cherché les modalités selon lesquelles un lien a été possible entre les sentiments d'appartenance locaux d'une part et la définition d'une identité nationale d'autre part.

L'enquête s'est appuyée sur trois grands types de sources, porteur chacun d'un niveau d'action et de représentations.

L'analyse s'est en premier lieu fondée sur les sources produites par la négociation internationale et la représentation diplomatique; textes issus des négociations, protocoles et traités conclus sous l'égide de la Conférence de Londres qui, de 1827 à 1832, régla la question grecque et procéda à la définition et à la reconnaissance de l'État grec; pour toute la durée de la période étudiée, on a aussi utilisé la correspondance politique des ministres de France à Athènes et à Constantinople, ainsi que les fonds cartographiques provenant des levés de la carte de la frontière et de la carte de Grèce par les officiers topographes français. Le second niveau de sources est celui que l'État grec lui-même a produit. On a consulté les archives de ses différents ministères aux Archives générales de l'État à Athènes, notamment celles des ministères de l'Intérieur et des Affaires militaires. Enfin, on peut distinguer un troisième niveau de sources avec les relations consulaires, sur lesquelles s'est appuyée une grande partie de ce travail, longtemps mené en France. Les consuls que la France envoya dans les régions frontalières ottomanes, à Arta et à Janina en Épire, à Larissa et Volos en Thessalie, étaient presque entièrement dépourvus de compétences économiques, en raison de l'absence d'intérêts commerciaux français dans ces régions. Ils remplirent la fonction d'observateurs des relations gréco-ottomanes dans la zone de contact physique entre les deux États. Leur témoignage participait sans doute, par sa nature, de la dimension moyenne de la zone frontière; d'un rang modeste dans le cursus consulaire, disposant d'informateurs recrutés dans la population locale, ils avaient, dans leurs relations, le recul que la différence de religion et la conscience de représenter la France leur donnaient, mais, tout autant, ils restaient relativement éloignés des grandes tendances de la politique internationale. Ces agents en revanche étaient fortement soumis aux mouvements, aux émotions, aux nouvelles et aux affaires de leur circonscription, dont ils rendaient compte dans leur quotidienneté.

Le plan, chronologique, a distingué trois grandes périodes; 1827-1832, qui fut le temps des négociations sur la formation de l'État grec et de son territoire, 1832-1848, période de l'organisation spécifique de la région frontalière, marquée de vives résistances locales, et la période 1849-1881 enfin, qui fut marquée par les progrès de l'État en Grèce et dans l'Empire ottoman, par la montée des nationalismes et un rapport de forces local entre les deux États de plus en plus favorable à la Grèce.

### **Discussions politiques et diplomatiques**

La première partie a été consacrée aux discussions menées entre les représentants des grandes puissances et, dans une moindre mesure, les représentants des Grecs révoltés et de la Porte ottomane, dans la deuxième phase de la Révolution grecque.

À cette date en effet, la France, la Grande-Bretagne et la Russie, à l'exception de l'Autriche de Metternich résolument hostile à tout mouvement séditieux, se décidèrent à reconnaître le soulèvement grec, et imposèrent leur entremise à la Porte. Les négociations sur le statut de l'État grec, sur l'étendue de son territoire et le tracé de ses frontières aboutirent alors progressivement à la création d'un État grec indépendant en 1832, reconnu par la Porte. On s'est efforcé dans cette étude de mettre en lumière, par l'analyse du corpus des actes diplomatiques, la conception de la nation, et plus particulièrement de la nation grecque, qui sous-tendit la décision des représentants des grandes puissances, en la confrontant à celle des textes juridiques émanant des assemblées révolutionnaires grecques. Il en est ressorti qu'en fondant un État grec que l'Occident regardait comme l'héritier de la Grèce de l'Antiquité, on fut amené à distinguer les Grecs des autres Chrétiens de l'Empire ottoman: à ces derniers aucun droit à la révolte n'était reconnu, alors que le mouvement de 1821 à ses débuts avait comporté une dimension politique et sociale proprement révolutionnaire, dont la vocation était de soulever à terme tous les sujets chrétiens du Sultan. La fondation de l'État grec et l'attribution d'un territoire strictement délimité qui isolait ceux qui s'étaient soulevés avaient ainsi, dans les faits, revêtu une dimension contre-révolutionnaire, qui permit de dissocier ceux qui s'étaient soulevés du reste des populations chrétiennes, jusque-là indistinctement confondues dans le *rum millet* ottoman. Cette définition restrictive des Hellènes, rendue possible par les représentations du philhellénisme, a eu sans doute une influence essentielle, dans le cadre du nouvel État, sur la formation d'une conscience nationale grecque désormais exclusivement fondée sur l'ethnicité, et, à l'extérieur, sur les conditions de l'éveil ultérieur de nationalismes balkaniques antagonistes.

L'examen des opérations de démarcation sur le terrain a permis une transition entre l'étude de la décision diplomatique et la réalité d'un espace alors extrêmement mal connu, en l'absence de toute carte fiable. La foi qui prévalait alors dans le caractère providentiel de la nature, alliée à la référence à la géographie de l'Antiquité, amena ceux qui décidèrent en dernier lieu à ignorer absolument la réalité politique économique et sociale des régions où la frontière fut tracée, c'est-à-dire une réalité essentiellement ottomane.

Les régions traversées par la nouvelle ligne de démarcation, actuellement en Grèce centrale, étaient en effet, éloignées du centre, de peu d'intérêt économique et difficiles d'accès, et donc organisées selon un système d'auto-administration, très représentatif du mode de gouvernement ottoman. Les diverses communautés se géraient ainsi elles-mêmes, répartissaient et prélevaient elles-mêmes les impôts dont le fisc se contentait de distribuer la ferme. Ce système, traditionnel, bien connu dans tout le monde balkanique ottoman, se doublait d'une organisation des forces de police qui perdura pendant presque toute l'existence de la première frontière gréco-ottomane, et dont l'évolution a fourni un objet d'étude privilégié. Depuis les débuts de l'Empire ottoman au moins, le contrôle des routes et des montagnes, infestées de brigands, était confié au plus fort d'entre eux, qui, investi de la fonction d'*armatole*, devait assurer, au nom de la Porte, le maintien de l'ordre public. Ses fonctions étaient maintenues jusqu'à ce qu'un brigand plus fort que lui semât à son tour le désordre dans sa circonscription. Si cette révolte révélait l'incapacité de l'*armatole* à maintenir l'ordre public, il était destitué et le brigand révolté, qui s'était affirmé comme le plus fort, prenait sa place.

Ce type de contrôle traditionnel d'une région entière et ce système de sujétion de tous ses brigands à l'un d'entre eux désormais représentant du pouvoir légal supposaient la constitution de réseaux de guerriers toujours fondée sur des réseaux familiaux; les unions matrimoniales scellaient toutes les alliances d'ordre militaire, de sorte que dans les régions chrétiennes de Grèce centrale, tous les *armatoles* étaient liés les uns aux autres et prêts à intervenir en faveur de celui qui aurait à subir la rébellion de l'un des brigands de sa circonscription. Ces *armatoles*, tous chrétiens, étaient placés, au niveau de la région administrative-le *vilayet*, sous l'autorité lointaine d'un gardien musulman des routes et des défilés, lui aussi irrégulier, le *derven-aga*, qui lui-même rendait des comptes au gouverneur de province. Un certain équilibre entre les diverses communautés, chrétiennes et musulmanes, était ainsi respecté.

Au cours de la révolution d'indépendance grecque, beaucoup de ces *armatoles* chrétiens s'étaient battus du côté des Hellènes. Pourtant, ils ne rejoignaient généralement pas le camp des révoltés de façon exclusive. Il n'était pas rare que ces chefs combattissent une saison d'un côté, et la saison suivante de l'autre: l'intérêt général avait peu de sens pour eux, et ce qui pouvait être interprété de l'extérieur comme des revirements d'alliances revêtait souvent, au regard de l'intérêt local, la cohérence d'une politique de maintien des rapports de force entre les différents guerriers.

### **Entre le monde local traditionnel et l'ordre nouveau**

La seconde partie a été consacrée à la rencontre entre ce monde local traditionnel, caractéristique du monde ottoman, et l'ordre nouveau imposé par l'établissement du nouvel État et la partition de l'espace.

En effet, la frontière de 1832 coupa en deux cette région d'*armatolikia*. Ce système décentralisé de contrôle des hommes et des territoires fut de fait aboli en Grèce au profit de l'organisation d'une armée régulière et disciplinée.

Dans l'Empire ottoman cependant, il fut d'emblée étendu à la surveillance de la frontière: chaque *armatole* frontalier, ottoman, chrétien et hellénophone, fut chargé de la surveillance de la section de frontière qui bordait son territoire, sous l'autorité générale du *derven-aga*. Cependant, dans un contexte de profonde aggravation du brigandage, liée pour beaucoup au licenciement des guerriers de l'indépendance qui, faute d'avoir pu se reconvertir dans une armée grecque peu nombreuse et peu attractive, erraient désœuvrés aux confins des deux États, un premier lourd déséquilibre marqua cette organisation militaire et la société qu'elle contribuait à fonder. Les *armatoles* encore en place du côté ottoman avaient perdu, du fait de la fondation de l'État grec, une partie de leurs alliés et de leur assise territoriale, de sorte qu'ils s'avèrent impuissants à résister à l'afflux des brigands dans leurs circonscriptions. Pour se maintenir au pouvoir, et assurer la sécurité des habitants de leur *armatoliki*, ils se virent contraints de tolérer leur présence à la condition qu'ils ne commissent pas leurs exactions sur place, mais de l'autre côté de la frontière.

Du côté grec, l'organisation d'une armée régulière et centralisée fut un échec. Beaucoup des anciens guerriers de l'indépendance originaires des régions devenues frontalières, refusant de se plier à la vie de caserne, peu attirés aussi par des conditions matérielles jugées insuffisantes, restèrent fidèles aux anciennes alliances avec les *armatoles* ottomans, auxquels ils étaient le plus souvent apparentés. La frontière pour eux revêtait en quelque sorte un caractère temporel, au-delà de laquelle le *bon vieux temps* avait encore cours. Il a été établi dans ce travail que, jusqu'au milieu du XIXe siècle au moins, les *armatoles* ottomans continuèrent à recruter des hommes du côté grec de la frontière, alors que l'État grec ne parvenait pas à en enrôler en nombre suffisant. De 1835 à 1848 de surcroît, les régions frontalières grecques furent le théâtre de plusieurs violentes révoltes populaires fomentées par les représentants de ces réseaux traditionnels et leurs clientèles, pour qui les régions ottomanes voisines représentaient une base arrière sûre. L'enjeu était pour eux, essentiellement, de réclamer par la violence, comme autrefois lorsqu'un guerrier voulait être reconnu par l'autorité ottomane, une place et une reconnaissance dans le nouvel État. Et de fait, faute d'hommes, face à ces désordres récurrents, l'État grec à son tour dut créer des bataillons irréguliers de garde-frontières. Organisés par ces mêmes guerriers, qui levèrent sur place leurs hommes, ces bataillons ne cessèrent de jouer jusqu'à leur dissolution en 1854 un rôle ambigu d'alliances avec les brigands ottomans et de connivences avec des *armatoles* avec lesquels ils étaient toujours alliés, reconstituant ainsi partiellement les réseaux que la frontière avait en théorie coupés.

Il a été donc possible de conclure que, jusqu'à l'époque de la guerre de Crimée au moins, la frontière, loin d'être une ligne définissant clairement deux territoires nationaux, apparut dans son organisation militaire et dans celle des sociétés locales comme un espace profond, au sein duquel les liens tissés avant la démarcation de l'État grec étaient encore puissants. À l'aune du temps local et régional, la limite d'État avait encore bien peu de réalité. De même, si l'on prend la mesure de l'organisation nationale, il a semblé possible de conclure que l'État grec fonctionnait de manière encore très proche des pratiques ottomanes de gouvernement, et que, dans les faits, son territoire participait encore à bien des égards de l'espace ottoman.

### **Transformations et tensions**

La dernière période étudiée est celle qui s'ouvrit au moment de la guerre de Crimée. Tournant fondamental dans l'histoire des Balkans et de l'Empire ottoman, elle fut provisoirement conclue par le Traité de Berlin lors du règlement de la crise balkanique de 1876-1878 et, pour la Grèce, par la révision de ses frontières en 1881; la période s'est caractérisée non seulement par des transformations radicales dans les relations entre les différentes communautés de la société frontalière, mais encore par le fait que les tensions entre la Grèce et l'Empire ottoman se manifestèrent et se cristallisèrent de plus en plus nettement à leur frontière commune. L'enjeu de l'étude était de vérifier le lien qui *a posteriori* pouvait sembler évident entre ces deux processus, local et national, d'en définir la logique, et de se demander en dernière analyse si la présence d'une limite d'État pouvait influencer directement sur les consciences collectives d'appartenance.

En Grèce, au lendemain de la révolution constitutionnelle de 1843, les guerriers traditionnels qui s'étaient rendus indispensables mais dont les intrigues et les révoltes mettaient en danger l'organisation de l'État, furent *de facto* éloignés de la conduite des affaires publiques, désormais légalement réglementée. Cette situation, habilement préparée et exploitée par le chef du

gouvernement Jean Colettis, contribua à les détourner des revendications pour le pouvoir en Grèce même, et les conduisit à lancer leur action contre l'Empire ottoman. La *Grande Idée*, précisément formulée par Colettis à partir de 1844, définit le programme irrédentiste de la Grèce, à savoir la reconstitution à son profit de l'ancien Empire byzantin, et fournit ainsi à point nommé le cadre idéologique de leur action. De fait, à chaque crise que la Porte eut à affronter dans les Balkans à partir de la Guerre de Crimée, des bandes grecques de «patriotes», constituées de ces guerriers, passèrent la frontière gréco-ottomane et envahirent les régions limitrophes dans le but de les soulever contre le Sultan, avec l'appui en sous-main de l'État grec. Trois invasions majeures eurent lieu ainsi, en 1854 lors de la guerre de Crimée, en 1867 à l'occasion du soulèvement de la Crète encore ottomane, en 1878 pendant la crise balkanique. Ainsi du côté grec, les chefs militaires irréguliers ne défendirent-ils plus leurs intérêts personnels par l'organisation de résistances locales aux progrès de l'État, mais en se faisant les représentants des revendications nationales de la Grèce, et en recrutant non plus exclusivement des fidèles issus de leurs fiefs, mais des volontaires venus de tout le pays, appartenant ou non à leur ancien réseau. Le nationalisme naissant, expression du centre, contribuait ainsi aux progrès de l'État, et à une définition plus nette de son territoire, avec une référence constante à la frontière qu'il fallait dépasser, et qui désormais apparaissait beaucoup plus clairement comme une ligne.

Dans le même temps, côté ottoman, la modernisation de l'État, entamée au début des années 1830 et rendue obligatoire par les Grandes puissances à l'issue de la guerre de Crimée, contribua à son tour, mais de façon défensive, à transformer la zone frontière en une ligne nette et distincte. Le traité de Paris ne fut en effet signé qu'une fois le *Hatti-Houmayoun* proclamé par le Sultan; cette charte qui annonçait une nouvelle ère de réformes, celle des *Tanzimat* entre autres, prévoyait le renforcement et la rationalisation de la garde des frontières, afin de stabiliser l'ensemble de la région. La chronologie de l'application de ces engagements semble avoir eu une importance primordiale dans les modifications des équilibres sociaux dans les régions frontalières ottomanes. Une triple ligne de fortifications fut érigée par la Porte tout au long de la frontière, qui apparut alors vigoureusement inscrite dans le paysage. À n'en pas douter, la succession ininterrompue de casernes, de fortins et de tours de guet érigés subitement au début des années 1860 contribua beaucoup, sur place, à cette cristallisation des conflits et des enjeux à la frontière, désormais fortement matérialisée et repérable physiquement.

Cependant, ce programme de construction, prévu de concert avec les Grandes puissances, la France et l'Angleterre, ne devait être qu'un préalable à l'installation de garde-frontières réguliers, en remplacement de l'ancien système des *armatoles* et des *derven-agas*, trop liés au brigandage et trop éloignés de l'intérêt de l'État. Les difficultés financières de la Porte, les résistances très vives que beaucoup de hauts fonctionnaires ottomans opposèrent aux réformes rendirent impossible l'achèvement de ce projet au lendemain de la guerre de Crimée. Les seules mesures prises, qui eurent des conséquences considérables sur les équilibres sociaux dans la région, eurent pour but de rationaliser le système déjà existant, en supprimant son maillon local, qui était jugé comme le moins sûr, notamment depuis la formulation de la *Grande Idée*. En vingt ans, du début des années 1850 à la fin des années 1860, tous les *armatoles* chrétiens furent progressivement destitués et chassés au profit des *derven-agas* musulmans. Dans ce contexte, les *armatoles* cherchèrent des appuis du côté des *patriotes* grecs, comme l'*armatole* de la région du Radovitz près d'Arta, Skaltzoyiannis, en 1854: officiellement destitué, menacé par les troupes du *derven-aga*, il se révolta contre les autorités de la province et facilita l'invasion des *Hellènes* en Épire, proclamant avec eux l'indépendance de sa circonscription et son rattachement à l'État grec.



À cette époque encore, il s'agissait cependant bien moins d'une adhésion aux revendications grecques de la part de l'*armatole* qu'une alliance tactique pour pouvoir se maintenir en place dans le système ottoman des forces de l'ordre. Pourtant, dans ces conditions, l'assimilation entre les chrétiens ottomans et l'État grec fut accélérée par ces alliances, et fut de plus en plus effective au fur et à mesure que les *armatoles* et leurs hommes perdirent du terrain. Relégués à l'état de bandits, ravageant les régions frontalières ottomanes qu'ils avaient jusque là eu la mission de protéger, ils prirent désormais l'habitude de trouver refuge du côté grec de la frontière. Ainsi, en raison d'une politique de renforcement de l'emprise de l'État et de l'affermissement du cadre national en Grèce comme dans l'Empire ottoman, la frontière apparut de plus en plus comme un facteur de polarisation identitaire; les chrétiens furent de plus en plus assimilés aux Hellènes de l'État grec, et les régions frontalières ottomanes, bien que très majoritairement peuplées de chrétiens, furent désormais essentiellement tenues par des représentants musulmans de l'autorité.

Ces représentants musulmans de l'autorité, en l'occurrence les *derven-agas*, étaient eux aussi des soldats irréguliers; or, ces irréguliers, ou *bachi-bouzouks*, étaient des Albanais musulmans. Cette situation, banale en elle-même, revêtit une signification toute particulière aux frontières avec la Grèce car ceux-ci se trouvèrent investis d'un pouvoir désormais sans partage dans une région qu'ils considéraient comme la leur. La très grande majorité des terres appartenait en effet à des beys albanais, qui avaient encore élargi leurs propriétés au moyen de spoliation des chrétiens dans les années qui venaient de s'écouler, et ce parfois avec la connivence des *derven-agas*, mais, en revanche, la quasi-totalité de la population rurale de l'Épire du Sud était chrétienne, et en général hellénophone. Dans ce contexte, il a semblé certain, au vu des sources consultées, que la garde des frontières gréco-ottomanes joua un rôle essentiel dans le renforcement de la présence de l'élément albanais dans ces régions. En effet, d'après les termes du *Tanzimat*, le recrutement irrégulier des hommes en armes par des chefs de guerre était désormais prohibé, et seule la garde de la frontière permit à certains d'entre eux, les *derven-agas* des frontières, de lever et d'entretenir leurs propres guerriers; l'exemple le plus éloquent est celui de l'artisan de la confiscation du pouvoir des *armatoles* de la région d'Arta, Souleyman bey Frassaris, originaire du village albanais de Frasher, beaucoup plus au Nord; la garde de la frontière représenta un débouché très important pour la population de son village, pauvre et sans autre emploi que celui des armes. Le contrôle quotidien de toute la région lui revint ainsi exclusivement et, en outre, la frontière lui permit, dans son propre pays, de maintenir son rang et sa clientèle.

Même si les éléments manquent, dans l'état actuel de la recherche pour évaluer quel a été le poids exact de l'évolution de cette organisation militaire irrégulière, il a paru certain, au cours de notre étude, qu'elle contribua au renforcement d'une conscience communautaire des Albanais au sein de la société ottomane d'Épire. On a aussi pu affirmer qu'en maintenant, au moins en partie, la cohérence de leur organisation militaire, ce qui fut exceptionnel par rapport aux autres groupes qui, eux, perdirent toute prérogative, elle a participé à la séparation radicale d'avec les chrétiens de la région, avec qui, malgré les combats et les règlements de compte, ils avaient collaboré jusqu'au milieu du XIXe siècle. Le constat de cette rupture des équilibres locaux dans la société ottomane frontalière a amené à parler, dans cette étude, d'une *désottomanisation* de ces populations, liée à cette dissociation progressive entre chrétiens et musulmans, qui fut en fait assimilée de plus en plus à une concurrence entre Grecs et Albanais, dont la ligne de partage fut, au moins dans les représentations, la frontière gréco-ottomane.

Des enquêtes menées sur le terrain postérieurement à cette étude ont montré que les termes utilisés uniformément d'Est en Ouest, de Volos à Arta, par les habitants grecs actuels pour désigner les nombreux vestiges subsistant de nos jours des fortifications des armées de 1860, relèvent exclusivement du vocabulaire militaire albanais et non des dénominations turques. On pense y voir une sorte de confirmation du fait que cette fortification intensive des frontières n'a pas été, contrairement à son but premier, l'affirmation plus directe du pouvoir central, mais qu'elle a plutôt donné l'occasion à une première ligne de partage, une proto-frontière en quelque sorte, entre une nation grecque déjà constituée politiquement, et un groupe albanais en train de s'individualiser en fonction, localement au moins, de la présence de cette frontière.

Cette phase de *désottomanisation* et de polarisation identitaire de part et d'autre de la frontière s'est trouvée complétée, à la fin de la période, par la tentative tardive de la part de l'État ottoman de mettre fin au recrutement des *derven-agas* eux-mêmes, et d'instituer un corps régulier de garde-frontières, ou *houdoudiés*. La France et la Grande-Bretagne l'y exhortaient de façon de plus en plus pressante, notamment après l'invasion de patriotes hellènes en 1867, et surtout après l'affaire de Délessi en 1870: des brigands frontaliers venus de l'Empire ottoman conduits par le chef Takos Arvanitakis s'étaient avancés jusqu'en Attique, avaient pris en otages des aristocrates britanniques et un attaché d'ambassade italien, et les avaient massacrés lors d'un combat avec les forces de l'ordre grecques. L'affaire, qui prit les dimensions d'un scandale international, poussa la Grèce à des mesures très énergiques contre le brigandage frontalier pendant toute la décennie 1870. En vertu du droit de suite que les deux États se reconnurent mutuellement dans la période, les garde-frontières grecs en vinrent même à intervenir régulièrement sur le territoire ottoman; tous les brigands en fuite s'y trouvèrent concentrés, et l'autorité ottomane sur son propre territoire paraissait elle-même compromise. Les guerriers albanais, qui avaient été utilisés dans la décennie précédente pour éliminer l'élément chrétien de l'organisation des pouvoirs publics, furent ainsi à leur tour éliminés, au nom du *Tanzimat*, afin de substituer aux pouvoirs locaux le contrôle direct de l'État, entreprise alors qualifiée par un consul français en Épire de tentative d'«annexion de l'intérieur».

La pénurie récurrente de recrutement de soldats réguliers, en uniforme, encasernés et mal payés fit cependant avorter l'expérience, malgré quelques résultats de 1870 à 1873. La Porte dut en fait enrôler les anciens garde-frontières irréguliers, mais dirigés par des officiers de l'armée de ligne; privés de leurs chefs traditionnels, les *derbendjis* reconvertis en *houdoudiés* ne se plièrent à aucune discipline, méprisant des chefs qu'ils n'avaient pas choisis, et augmentèrent massivement les effectifs du brigandage. Les régions frontalières ottomanes, à la fin de la période étudiée semblent, en raison de cette évolution, être devenues une zone profondément troublée, sur laquelle l'autorité ottomane s'exerçait de moins en moins; ce phénomène, lié à la désagrégation des forces de l'ordre semble avoir été renforcé dans une large mesure par le fait que beaucoup de paysans fuyant le brigandage se réfugièrent du côté grec, abandonnant villages et cultures, de sorte que l'impôt, signe essentiel de l'autorité de l'État, ne rentra quasiment plus dans les circonscriptions fiscales frontalières. De même, du point de vue démographique, si les régions frontalières des deux États avaient présenté au début de l'histoire de la première frontière gréco-ottomane la même densité de population, à partir des années 1860 environ le contraste apparaît remarquable entre le grand dynamisme des départements frontaliers grecs, de leurs chefs-lieux, Lamia notamment, et les régions ottomanes voisines longtemps stagnantes et désormais en cours de dépeuplement.

Surtout, du point de vue des identités, les dernières évolutions de la réorganisation des forces de l'ordre aux frontières accrurent encore la *désottomanisation* de la société d'Épire et de Thessalie; dans le but de mieux contrôler les nouveaux garde-frontières, la Porte avait en effet privilégié la nomination d'officiers turcs, jugés plus dignes de confiance car étrangers aux factions locales et non impliqués dans les connivences avec le brigandage. Il semble bien, au vu des sources consultées, que l'élément turc, étranger à ces provinces, jugé pour cela apte à représenter sur place l'intérêt général et la politique de l'État, contribua à dissocier les intérêts du groupe albanais de ceux d'un Empire ottoman auquel il ne s'identifia plus entièrement.

L'enquête a ainsi tenté de sonder comment la limite d'État imposée par le haut, marque de l'État-nation et expression du nouvel ordre européen au XIXe siècle, a progressivement pénétré des sociétés locales relativement autonomes et équilibrées, représentatives de l'organisation politique qui avait toujours prévalu dans ces régions de l'Europe, celles d'un vaste Empire multiethnique et peu centralisé. Elle a permis d'identifier un temps local distinct du temps national, bien qu'il ait, à l'extrême fin de la période, rejoint celui des grandes évolutions internationales.

Les conclusions de l'étude ont porté sur deux grands thèmes en relation étroite, la construction de l'État en Grèce, la naissance des nationalismes balkaniques, et l'existence de la première frontière moderne tracée dans l'espace balkanique.

Nous avons conclu en premier lieu à la pérennité et à la prévalence, pendant une longue période qui suivit l'indépendance, de pratiques de gouvernement et d'organisation des pouvoirs publics en Grèce en bien des points semblables à celles de l'Empire ottoman. Cette conclusion, qui rejoint les analyses récentes d'historiens grecs, Nikolaos Kotaridis et Konstantinos Kostis notamment, incite, nous semble-t-il, à envisager l'histoire de l'État grec et des autres États balkaniques non plus seulement en fonction des critères du modèle occidental de l'État-nation mais en prenant aussi en compte l'héritage ottoman et surtout le mode selon lequel celui-ci a été intégré, assimilé, dans la construction des États successeurs de l'Empire ottoman.

Le second faisceau de conclusions a donc porté sur les conditions dans lesquelles la rupture des équilibres inter-ethniques a fait progressivement de la première frontière gréco-ottomane une ligne en fonction de laquelle les consciences d'appartenances locales se sont muées en identités nationales. On pense avoir identifié ainsi un protonationalisme albanais peu connu jusqu'à maintenant. Les premières manifestations officielles du nationalisme albanais, étudiées par Nathalie Clayer, la Ligue de Prizren contre l'annexion de l'Épire du sud par la Grèce lors de la révision des frontières gréco-ottomanes discutée entre 1878 et 1881, tout comme les œuvres de propagande écrites par des intellectuels albanais installés en Occident ont pu bénéficier d'une audience sur place précisément en raison de cette prise de conscience identitaire distincte de l'appartenance ottomane, entamée dès l'époque de la guerre de Crimée. On a pu conclure en outre au fait que le pouvoir ottoman, dans sa phase active de modernisation et d'occidentalisation, révéla non seulement son incapacité à rassembler mais qu'il fut ressenti, dans la région des Balkans que nous avons étudiée au moins, de plus en plus comme turc et étranger.

La variation des échelles d'analyse, la tentative ici entreprise de confronter les évolutions diplomatiques et internationales à celles de la masse anonyme a ainsi permis de proposer, comme hypothèse de recherche pour des études ultérieures, une grille de lecture plus profonde des conditions de la naissance des identités nationales et du nationalisme dans les Balkans.

José Pedro Cantinho Pereira, p. 153

→ Le Portugal et l'Europe. L'ouverture à l'Europe atlantique et les limites de la coopération (1947-1953)

*JOSÉ PEDRO CANTINHO PEREIRA*

Le choix du sujet nous est apparu tout naturellement en étudiant l'histoire de l'intégration européenne. La présence du Portugal, sous un régime dictatorial, au sein du groupe de pays démocratiques qui ont été à l'origine de la coopération européenne et atlantique après la Seconde Guerre mondiale, nous a paru dans un premier temps difficile à comprendre.

Cela a été le point de départ d'une curiosité grandissante concernant la position du Portugal dans tout le processus d'intégration européenne jusqu'à son adhésion aux Communautés européennes (1986). De toute cette période, il nous a semblé que les débuts de la coopération avec l'Europe occidentale était la partie la plus obscure mais, aussi, celle qui avait ouvert le chemin et rendu possible l'intégration future.

L'origine des relations de coopération du Portugal avec l'Europe occidentale coïncide avec la mise en place du Plan Marshall. C'est donc à partir de juin 1947, à la suite du discours de George Marshall à Harvard, que l'on commence au Portugal à parler de la coopération en Europe. Ce moment a été, par conséquent, le point de départ de notre étude. En ce qui concerne la fin de la période chronologique, notre choix s'est porté sur le mois de mars 1953, lorsque Salazar définit précisément, et pour quelques années, la politique européenne du Portugal.

La problématique centrale a résidé dans l'analyse des relations du Portugal avec l'Europe dans les domaines économique, monétaire, diplomatique et militaire, ainsi que dans l'examen de sa position face aux perspectives d'intégration européenne. En effet, au cours de cette période, on assiste à la participation du Portugal au Plan Marshall, à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), au Pacte atlantique et à l'Union européenne des paiements (UEP). Par ailleurs, le Portugal a pris position de façon très explicite vis-à-vis du Conseil de l'Europe, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et de la Communauté européenne de défense (CED). Cela nous a amené ainsi à étudier l'attitude portugaise et sa position officielle par rapport aux différents organismes de coopération européenne et atlantique, en prenant en considération les relations bilatérales entre le Portugal et les États-Unis d'Amérique, ainsi que ses relations avec l'Espagne. En outre, il nous a paru fort intéressant de connaître l'attitude d'un certain nombre de pays européens et des États-Unis à l'égard du Portugal.

Comment a-t-il été possible qu'un petit pays ayant un régime dictatorial soit invité, dès le début, à faire partie d'organismes de coopération économique, monétaire et militaire? Comment le gouvernement portugais a-t-il réagi à ces invitations? Qui a participé aux prises de décision et selon quelles modalités? Peut-on parler, pour la période étudiée, d'une ligne directrice cohérente du gouvernement portugais vis-à-vis de l'Europe? Quelle a été la position de Salazar, en tant que personnage central et incontournable, sur les relations du Portugal avec les pays de l'Europe occidentale, les États-Unis, l'Espagne, l'Union soviétique et les Colonies? Quelle a été la pensée de Salazar sur la coopération et l'intégration en Europe, ainsi que sur l'importante question de la «Fédération européenne»? Est-ce que l'on peut parler d'un rapprochement du Portugal avec l'Europe

pendant cette période? Autant de questions auxquelles nous avons essayé d'apporter des réponses dans notre thèse.

Les sources que nous avons consultées se sont révélées très importantes: les archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au développement de Belgique, à Bruxelles; les archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères de la France, à Paris; les archives historico-diplomatiques du ministère des Affaires étrangères du Portugal; les Archives nationales de la *Torre do Tombo* - António Oliveira Salazar, à Lisbonne, et le *Public Record Office - Foreign Office*, à Kew - Londres. Par ailleurs, il faut signaler plusieurs recueils de documents diplomatiques utilisés, dont le *Foreign relations of the United States*, du département d'Etat nord-américain. En ce qui concerne Salazar, ses discours sont publiés en plusieurs volumes et nous ont été très utiles pour saisir sa pensée sur la plupart des grandes questions abordées dans la thèse. La bibliographie comporte 433 références bibliographiques. Pour essayer de connaître l'«opinion publique» portugaise, nous avons fait des lectures, parfois systématiques, dans les principaux journaux et revues portugais de l'époque. Malgré l'existence de la censure, les articles reflètent, bien que d'une façon très limitée, les préoccupations de l'«opinion publique» et donnent de précieux renseignements qui ne se trouvent pas dans les documents consultés aux archives. Nous avons aussi fait quelques sondages dans des journaux étrangers et utilisé des coupures de presse existant aux archives du ministère des Affaires étrangères portugais. Nous avons interviewé certaines personnalités, dont quelques unes qui ont pris une part directe au processus pré-décisionnel.

L'étude a été divisée en deux parties. Dans la première partie, nous avons abordé le rapprochement du Portugal avec l'Europe, à travers la participation du Portugal au Plan Marshall, l'adhésion à l'OECE, l'Accord bilatéral luso-américain, l'aide Marshall, le Plan de développement portugais et, enfin, le processus d'adhésion du Portugal au Pacte atlantique. Une attention particulière a été accordée aux relations entre le Portugal et l'Espagne. Dans la seconde partie, nous avons étudié l'attitude du Portugal face au Conseil de l'Europe, sa position vis-à-vis de l'OECE et de l'UEP, son attitude face au plan Schuman, sa participation au Pacte atlantique et sa position face au projet de CED. Pour finir, nous avons passé en revue l'attitude portugaise face à quelques projets européens et la position de Salazar sur la perspective de création d'une fédération européenne.

La crise économique et financière qui a suivi la Seconde Guerre mondiale a démontré l'importance de l'Europe et des États-Unis pour le Portugal. En effet, un choix était à faire entre un sentiment nationaliste, qui voulait une relation privilégiée avec les colonies, le Royaume-Uni, le Brésil et l'Espagne, et un pragmatisme économique qui prétendait concilier ces relations avec l'ouverture vers une Europe plus développée. L'éloignement du pays à l'égard de l'Europe ne lui avait pas été bénéfique en termes économiques et culturels. Les responsables politiques étaient conscients du retard qui en découlait et cela devenait plus qu'évident lorsque l'on comparait les situations, les chiffres, les technologies ou les pouvoirs. Suite à la victoire des démocraties en Europe occidentale, le Portugal s'est trouvé isolé avec l'Espagne. Le risque d'assimiler le Portugal à l'Espagne était grand. Dans une première approche, il semblait y avoir quelques affinités entre les régimes politiques respectifs. Mais, l'Espagne, marginalisée lors du concert des nations européennes, constituait «un exemple négatif» qui rendait peut-être plus tolérable le cas portugais. L'ouverture politique limitée accordée par Salazar après la guerre a été une concession formelle au nécessaire rapprochement du Portugal de l'Europe et des États-Unis. Le Portugal n'avait aucun intérêt à se laisser isoler en compagnie de l'Espagne, d'autant plus qu'un rapprochement excessif entre les deux pays contrariait les objectifs nationalistes de Salazar. L'Espagne était toujours considérée comme une menace à l'indépendance nationale.

Pour Salazar la politique extérieure du Portugal devait pouvoir concilier les relations historiques et géographiques avec un rapprochement de l'Europe occidentale et des États-Unis, sans toutefois abdiquer le régime institué. Il considérait que l'Europe, même unie, ne pouvait pas résister seule à l'Union soviétique. L'aide des États-Unis était indispensable. Selon lui, un réel danger communiste existait. Même s'il ne croyait pas que l'Union soviétique déclencherait une guerre ouverte, il craignait son action indirecte en Europe. Par rapport à la crise économique, que Salazar estimait, au début, passagère et superficielle, il pensait que les colonies pouvaient aider l'Europe à s'en sortir. Mais des menaces planaient à l'horizon. L'indépendance de l'Inde constituait une réelle menace pour l'Inde portugaise, les problèmes en Indonésie pouvaient avoir des conséquences sur le Timor-Oriental et les changements en Chine pouvaient avoir des retombées fâcheuses à Macao. En Afrique, le panorama était encore calme, mais rien ne garantissait que cela allait continuer de la sorte. Il était indispensable d'être attentif et d'envisager de nouvelles alliances stratégiques. Il était temps aussi de choisir ouvertement le pôle agglutinant qui se constituait en Europe sous l'égide des États-Unis. Une Europe atlantique au sein de laquelle le Portugal s'intégrerait plus naturellement. Le régime politique au Portugal était une question intérieure que l'on ne devait pas remettre en question de l'extérieur. Pour les États-Unis et l'Europe occidentale, il valait mieux tolérer le régime existant - franchement favorable aux démocraties occidentales - plutôt que de se retrouver avec une éventuelle déstabilisation politique qui pouvait avoir des conséquences néfastes sur les intérêts occidentaux en matière de défense stratégique. L'image de l'instabilité politique au Portugal avant l'arrivée de Salazar au pouvoir était encore bien présente dans l'esprit de certains hauts responsables européens et nord-américains.

Dès que le gouvernement portugais prit connaissance des déclarations du secrétaire d'État, George Marshall, à Harvard, il communiqua tout de suite son approbation et sa sympathie envers l'intention nord-américaine d'aider davantage l'Europe. Invité par les gouvernements britannique et français à participer à la première conférence de Paris, le Portugal accepta immédiatement l'invitation. Pendant cette conférence, le Portugal manifesta sa disponibilité pour fournir à l'Europe toute l'aide qui serait compatible avec ses ressources ainsi que sa volonté d'accorder des crédits à d'autres pays. Il affirma aussi qu'il fallait absolument que le Plan Marshall contribuât au développement du commerce, car à défaut de cela le Portugal aurait lui-même besoin d'aide. Malgré l'accumulation d'or et de devises pendant la Seconde Guerre mondiale, les conditions de vie au Portugal étaient devenues insupportables pour une large partie de la population. La fin de la guerre signifiait, en principe, la fin des privations. Or cela n'arriva pas immédiatement, ce qui provoqua un très grand mécontentement. Il fallut accorder quelques augmentations de salaires et effectuer des interventions massives sur les marchés des produits de base, de façon à combattre la spéculation et l'inflation et, de la sorte, éviter que la révolte sociale prenne davantage d'ampleur et qu'elle ne déborde sur le plan politique. Dès lors, la participation du Portugal au Plan Marshall présentait de grands avantages. Le premier avantage était d'ordre commercial. La dépendance en matière d'exportations et d'importations par rapport aux États-Unis et à l'Europe était trop grande et rien ne laissait prévoir que la situation pouvait changer à moyen ou à long terme. Le second avantage était celui d'intégrer le pays dans le système international qui s'établissait entre les pays occidentaux dans l'après-guerre. Le Portugal avait donc tout intérêt à s'allier au bloc occidental. Entre les deux blocs en formation, il ne pouvait exister que la voie de l'isolement international. Les grandes options stratégiques du Portugal en matière de politique internationale étaient conciliables avec la coopération européenne. Un autre élément important de l'option de Salazar en faveur de la participation au Plan Marshall a pu être de caractère politique, puisque cela donnait une image plus positive du régime, tant sur le plan interne qu'externe. Les forces de l'opposition qui essayaient si difficilement de s'engager sur l'épineux chemin de la chute du régime ont durement ressenti cette acceptation internationale.

Au début du Plan Marshall le Portugal n'avait pas conscience de l'étendue du projet. Salazar et les diplomates l'interprétèrent d'abord comme une aide destinée aux pays dévastés par la guerre. Le Portugal n'avait par conséquent pas de légitimité pour solliciter une aide économique ou financière. Les réserves en or étaient considérables et, contrairement à la plupart des autres pays européens, le Portugal avait de grandes quantités de dollars. Par ailleurs, le pays avait un crédit avoisinant les 70 millions de livres sterling au Royaume-Uni - avec une garantie de change et paiement en or - qu'il pensait utiliser pour l'achat de produits dans la zone sterling. Le Royaume-Uni était le premier partenaire commercial du Portugal et, à cette époque, on ne voyait pas de raisons objectives qui pouvaient empêcher l'utilisation de cet argent. La possibilité pour le Portugal de bénéficier de l'aide du Plan Marshall ne se posa pas immédiatement, mais la très mauvaise année agricole de 1947 au Portugal et en Europe avait accentué la dépendance extérieure du pays et provoqué une sortie de devises fortes pour l'achat de céréales. Cela commençait à préoccuper sérieusement les autorités portugaises.

Les raisons de la non-sollicitation de l'aide Marshall furent multiples et passaient par une sous-évaluation de la crise financière, économique et sociale en Europe, la peur d'une dépendance à l'égard des États-Unis ou des engagements pouvant impliquer une perte de souveraineté. Salazar décida donc une participation attentiste, sans se laisser marginaliser, en attendant la clarification des conditions de l'aide et de la situation mondiale - une «période d'observation», en quelque sorte.

Après la création de l'OECE, en avril 1948, en ne voyant pas de la part des États-Unis une trop grande influence sur les affaires européennes, indépendamment de leur appui financier et économique massif, Salazar diminua progressivement ses craintes par rapport à d'éventuelles contreparties qui seraient exigées en échange de l'aide Marshall. Une première perspective de participation discrète et désintéressée à l'OECE fut mise de côté très rapidement, pour céder la place à une participation plus engagée, assurée par les meilleurs experts portugais. Face à la diminution très accentuée des réserves d'or et de devises de la Banque du Portugal, le gouvernement portugais décida de demander le «transfert» aux États-Unis d'une partie du crédit que le Portugal possédait sur le Royaume-Uni. Devant le refus des États-Unis, le pays se persuada de demander l'aide Marshall lors de son deuxième exercice. Le Portugal présenta finalement une demande d'environ 100 millions de dollars mais l'*European Recovery Program* ne lui attribua initialement que 10 millions de dollars. Au sortir de très âpres négociations, ce montant fut élevé à près de 30 millions de dollars. Entre 1949 et 1951, le Portugal reçut 36 millions de dollars d'emprunts, 8,3 millions de dollars d'aide conditionnelle et 5,5 millions de dollars de dons.

L'adhésion du Portugal au Pacte atlantique constitua l'un des actes les plus importants de la politique extérieure du régime de l'*Estado Novo*. L'attitude du Portugal pendant tout le processus qui conduisit à la signature du Traité de l'Atlantique Nord, à Washington, de même que son acceptation par les autres pays participants, révéla l'importance géostratégique du Portugal, la dimension de la menace soviétique et la véritable consistance du Pacte ibérique dans un monde bipolaire. Le grand atout géostratégique du Portugal étaient les bases aériennes des Açores. Situées au milieu de l'Atlantique Nord, ces bases étaient indispensables à une bonne articulation stratégique entre les États-Unis et l'Europe et au contrôle opérationnel de l'Atlantique Nord. Les Açores étaient «le joyau de la couronne» du Portugal. Sans les Açores, l'intérêt géostratégique du Portugal se réduisait considérablement, ne justifiant pas, par conséquent, une tolérance internationale aussi évidente du régime dictatorial portugais. Salazar le savait parfaitement et il ne voulut jamais autoriser l'installation de bases militaires nord-américaines mais seulement accorder des facilités militaires précaires. De cette façon, les dirigeants nord-américains avaient tout intérêt à traiter avec la plus grande précaution le Portugal et ses intérêts fondamentaux. Le Portugal ainsi renforçait sa position au sein des pays du bloc occidental, sans rien céder tant au niveau interne qu'au niveau domaine colonial. Bien au

contraire, l'appartenance au Pacte confortait le régime et favorisait sa politique coloniale. Par contre, la tension au sein du Pacte ibérique fut très grande. L'Espagne accepta très mal l'adhésion isolée du Portugal. Malgré son adhésion au Pacte, le Portugal continua à être méfiant vis-à-vis des États-Unis. En 1949, le Portugal ne voulut pas recevoir l'aide militaire nord-américaine pour ne pas se placer dans une situation de subordination. Il fallut attendre l'Accord de défense avec les États-Unis, signé le 5 janvier 1951, pour que le Portugal commence à recevoir l'équipement militaire pour la défense de l'Atlantique Nord. Entre 1951 et 1953, le Portugal reçut l'équivalent de 82 millions de dollars d'aide militaire.

Le Portugal considérait que la coopération monétaire en Europe constituait un élément très important. Le pays fut présent, dès le début, dans les réunions entre les pays de l'OECE en vue d'une coopération monétaire. Le Portugal signa l'Accord de création de l'UEP, le 16 septembre 1950. Le bilan établi par la partie portugaise sur l'UEP fut largement positif. L'UEP réussissait à créer un système de coopération monétaire qui rendait possible le développement très accentué des échanges commerciaux en Europe et le Portugal en a beaucoup bénéficié.

Après le succès relatif du Congrès de La Haye, en mai 1948, et la dynamique qui en résulta, les milieux officiels au Portugal commencèrent à se préoccuper davantage des mouvements fédéralistes et à prendre très au sérieux la question de l'intégration européenne, qui était envisagée auparavant comme purement utopique. Evidemment, le Portugal ne fut pas invité à faire partie du Conseil de l'Europe. Son régime politique antidémocratique n'était pas, sans quelques changements, de nature à pouvoir faire partie de cette organisation de coopération politique. Dans tous les cas, les réserves du gouvernement portugais vis-à-vis du Conseil de l'Europe furent substantielles. La position du gouvernement fut celle du scepticisme par rapport à son importance réelle, et il estimait que les petits pays étaient en situation d'infériorité parce qu'ils disposaient de moins de votes que les grands pays et qu'il était inadmissible de donner un droit de vote individuel aux représentants des États. Il s'agissait de situations qui, selon le gouvernement portugais, allaient contre sa notion de souveraineté. De plus, il considérait que l'attitude des partis socialistes sur cette question suggérait aussi des réserves. Il faut signaler que pendant les premières années de fonctionnement de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, le régime portugais ne fut pas mis en question et plusieurs interventions eurent lieu en faveur d'un rapprochement entre le Portugal et le Conseil de l'Europe.

Au sujet du plan Schuman, Salazar considérait possible une collaboration entre la France et l'Allemagne, dans les domaines de l'acier et du charbon, collaboration qui puisse servir de base à une structure européenne sur le plan économique et commercial. Mais il ne croyait pas à la possibilité de la création durable d'une fédération politique comprenant l'abdication des souverainetés, à l'image du modèle nord-américain. Il était nécessaire, toujours selon Salazar, de résister aux tentatives d'uniformisation politique des États, puisque ces tentatives cachaient d'autres interventions sur des questions internes. La création de la CECA marqua les limites de la collaboration du Portugal avec l'Europe. N'ayant pas été invité à faire partie de cette communauté, pour des raisons économiques et politiques évidentes, il ne restait au pays que la possibilité de poursuivre son chemin de collaboration dans le cadre de l'OECE, tout en espérant qu'il n'y ait pas trop de bouleversements dans le commerce inter-européen et que le Royaume-Uni réussisse à freiner les tendances fédéralistes en Europe.

En janvier 1951, le gouvernement français invita le Portugal à participer à la conférence de Paris pour discuter de l'organisation de l'armée européenne, d'après le schéma proposé par le plan Pleven. La réponse du gouvernement portugais fut très claire: il s'opposait à la formation d'une armée européenne qui impliquerait, à son tour, l'établissement d'un organisme international ayant un caractère supranational. Lors de la Conférence de Lisbonne, en février 1952, le Portugal changea



partiellement sa position. Tout en craignant la création de structures supranationales qui puissent servir d'embryon aux «États-Unis d'Europe», il approuvait la création de la CED comme facteur d'inclusion rapide de la République Fédérale d'Allemagne dans le système de défense occidentale et comme facteur de rapprochement entre la France et l'Allemagne. Le Portugal était très favorable au réarmement rapide de l'Allemagne (et du Japon aussi) et à l'intégration de l'Espagne dans le système de défense.

A propos de l'intégration européenne, Salazar disait que dans le domaine de la logique, il était possible de fédérer l'Europe, soit par la force, soit par l'évolution du temps. Mais il affirmait que les peuples de l'Europe accepteraient difficilement la volonté des hommes politiques de créer une Europe fédérée. Malgré cela, Salazar reconnaissait que cette volonté des hommes politiques constituait une idée dominante de la politique de l'époque. Il n'avait pas de doutes sur les personnes qui étaient derrière cette tendance fédérative. Du point de vue idéologique, c'étaient les États-Unis, surtout du côté des démocrates, et du point de vue politique, c'était une partie de la classe politique française. Autour de la France se réunissaient d'autres pays qui, pour des raisons différentes, pensaient que c'était la meilleure manière de recevoir l'appui économique ou militaire des États-Unis. Or, pour Salazar, cette crainte de perdre l'appui des États-Unis n'avait pas de raison d'être parce que les États-Unis avaient autant besoin des Européens que ces derniers des États-Unis. Si l'Europe fédérée avançait, Salazar estimait que l'Allemagne, par son territoire, sa population et son esprit d'entreprise, conduirait effectivement la fédération.

Pour des raisons touchant à la longue alliance luso-britannique et une certaine communauté d'intérêts entre les deux pays, la position du Royaume-Uni par rapport aux questions européennes intéressait beaucoup le Portugal. D'autant plus qu'une participation active de Londres pouvait avoir une influence décisive dans le processus d'intégration européenne. Pour Salazar, l'entrée du Royaume-Uni dans une fédération européenne, le *Commonwealth* aurait tendance à se dissoudre et les États se tourneraient vers d'autres pôles d'attraction et couperaient leurs liens. Le Portugal avait tout intérêt à ce que le Royaume-Uni indépendant et le *Commonwealth* subsistent en tant que facteurs d'équilibre entre les États-Unis et une possible «Fédération européenne», qui aurait l'Allemagne comme élément prépondérant.

D'après l'étude des relations entre le Portugal et l'Europe, de juin 1947 à mars 1953, nous pouvons affirmer que le Portugal a accepté la coopération économique, monétaire et militaire avec l'Europe dans le respect absolu de la souveraineté nationale. Le principe a été celui de la coopération dans l'indépendance nationale. À travers les différentes positions du gouvernement portugais, nous avons pu constater l'importance considérable de la question de l'intégration européenne à cette époque et les craintes qui se sont installées chez les principaux responsables politiques portugais. Dans le processus d'ouverture du Portugal à l'Europe atlantique, il nous a été donné de vérifier le rôle prépondérant joué par les Açores dans l'acceptation du pays. Le fait que les colonies aient pu bénéficier du Plan Marshall est allé à la rencontre de la pensée de Salazar sur la matière. Il a toujours défendu l'utilisation par l'Europe des ressources de l'Afrique et la poursuite de la colonisation européenne.

En guise de conclusion, il est possible d'affirmer que cette période de coopération avec l'Europe et les États-Unis a permis au Portugal de mieux connaître ses partenaires et de mieux se faire accepter. Effectivement, le long dialogue des diplomates, des experts techniques et des hommes politiques portugais avec leurs homologues étrangers au sein des organisations internationales de coopération a créé un climat d'entente, en dépit de quelques positions divergentes, ce qui a rendu possible une plus

grande acceptation mutuelle. L'expérience réussie de l'adhésion à l'OECE et les nombreux contacts et amitiés établis depuis cette période ont rendu possible l'extraordinaire adhésion du Portugal à l'Association européenne de libre échange, dans une situation privilégiée, le 4 janvier 1960.

Sergio Rodrigues, p. 167

→ Le Portugal face à la construction européenne (1960-1974). L'amorce d'une conscience continentale

*SERGIO RODRIGUES*

Le 1er janvier 1986, après plusieurs années d'âpres négociations, le Portugal rejoignait la Communauté économique européenne, apportant ainsi un nouvel espoir à une population qui traversait une période difficile. C'est cependant bien avant, alors que la dictature salazariste dominait encore le pays, que débutait l'histoire européenne du Portugal.

À l'époque, ce cheminement, si naturel aux yeux de tous les Européens car porteur de bénéfices économiques importants, ne sembla pourtant pas aussi évident pour les dirigeants portugais, d'autant plus que leur préférence allait à la création d'un État pluricontinental, à contre-courant du mouvement de décolonisation qui s'opérait alors.

Nombre d'historiens se sont attelés depuis, surtout au Portugal, à étudier les raisons de cette hésitation européenne et à comprendre pourquoi ce qui semble évident aujourd'hui ne l'était pas sous le salazarisme, période marquée par un refus intransigeant de l'Europe et de tout ce qui l'entourait<sup>93</sup>.

La période étudiée, de 1960 à 1974, n'a pas été choisie au hasard. En 1960, le Portugal intégrait l'AELE et faisait ses premiers pas au sein d'une Europe économiquement active, ouvrant son marché aux produits continentaux et profitant de l'abaissement des barrières douanières. Pour la première fois, le pays rejoignait concrètement une organisation purement européenne. L'année 1974 correspond, de son côté, à la fin du régime dictatorial et à l'installation de la démocratie au Portugal qui est alors plus impliqué sur le continent qu'en 1960, après la signature en 1972 d'un accord de partenariat avec la CEE. Il semblait donc logique d'étudier l'évolution qui amena cet accord de juillet 1972 et comment elle fut ressentie à l'intérieur du pays, parmi les diverses couches sociales.

Dans les pages suivantes seront présentés l'objectif de ma thèse, les sources employées, nombreuses et variées, ainsi que les conclusions de quatre ans de recherche.

## **Problématique**

---

<sup>93</sup> Il convient de nommer les travaux présentés par Maria Fernanda Rollo, José Pedro Castilho et Pedro Aires Oliveira. Ajoutons que plusieurs travaux sont actuellement en train d'être achevés, au Portugal ou en France, sur ces mêmes relations entre le Portugal et l'Europe sous la dictature.

Au départ, l'objectif était surtout de comprendre où se situaient les racines européennes du Portugal. En effet, si le pays a contribué à l'essor du continent au cours des siècles passés, la dictature instaurée en 1926 et confirmée par la constitution de 1933, qui fondait en partie son existence sur la réalité coloniale[[Cette volonté avait été codifiée par l'Acte colonial du 8 juillet 1930.]], avait décidé de tourner le dos à l'Europe pour suivre des axes diplomatiques et économiques en accord avec l'idéologie conservatrice du régime. Ainsi, en plus de l'Afrique, que Salazar a toujours considérée comme l'arrière-cour de l'Europe et comme une barrière de défense contre l'intrusion du communisme sur le Vieux Continent, le Portugal entretenait des liens privilégiés avec plusieurs nations européennes, mais dans un cadre purement bilatéral. Sa situation de petit voisin de l'Espagne encourageait par exemple Lisbonne à entretenir les meilleures relations possibles avec Madrid; tandis que la vieille alliance avec Londres restait incontournable, le dictateur étant convaincu, malgré son mépris pour l'Angleterre, qu'elle était la meilleure garantie pour la sauvegarde de son empire.

Pour le reste, il fallait se tourner vers l'Atlantique pour trouver les autres partenaires de la dictature, au Brésil à cause de l'héritage historique et aux États-Unis pour des raisons sécuritaires. En effet, si Salazar était favorable à une implication de Washington dans les affaires européennes, c'était simplement pour éviter une intervention soviétique. En fait, le Portugal tournait volontairement le dos à ce qui pouvait se passer en Europe. L'adhésion à l'OTAN entrainait dans le cadre de cette stratégie.

Il fallut attendre 1960 pour voir le Portugal participer à une organisation européenne capable de modifier la structure même des relations du pays avec son continent d'origine. L'intérêt de ce travail était donc d'abord de comprendre où se situaient les raisons de ce rapprochement et pourquoi cette implication fut décidée en 1960.

Le chercheur devait aussi tenter de comprendre quelle avait été l'attitude des diverses couches sociales et intellectuelles portugaises face au mouvement d'intégration européenne qui se déroulait en marge du pays depuis la mise en place de la CECA en 1953. Salazar avait refusé tout contact avec cette jeune organisation et diffusé, en mars 1953, une circulaire destinée aux représentations diplomatiques à l'étranger établissant clairement la position du Portugal vis-à-vis de la construction européenne. En résumé, le dictateur, après avoir évoqué les principes diplomatiques nationaux, rappelait que le pays n'avait aucun intérêt à suivre le mouvement car son avenir se trouvait ailleurs, en Afrique, mais aussi parce que son principal allié, la Grande-Bretagne, avait préféré rester étrangère au mouvement impulsé par Monnet.

Cependant, comme pour tout travail de recherche, ma problématique initiale évolua avec la consultation des premiers cartons d'archives.

Ainsi, les éléments récoltés semblèrent démontrer que le comportement de Salazar était marqué par une certaine incompréhension face aux événements, à l'évolution des mentalités et à l'accélération économique des années soixante, qui, couplés aux besoins internes et aux nécessités diplomatiques, rendaient impérieuse la participation de son pays à l'intégration européenne.

A la première question déjà présentée vint ainsi se greffer un autre problème, qui consistait à analyser le comportement de Salazar et à comprendre jusqu'à quel point il contrôlait sa stratégie économique et sa politique étrangère. Le fait est qu'il était entouré de personnalités fidèles, à l'image de son ministre des Affaires étrangères Franco Nogueira ou de son secrétaire d'État au Commerce,

José Gonçalo Correia de Oliveira, capables de gérer d'importants dossiers (même si, en dernier ressort, le Président du Conseil avait le dernier mot sur tout). La position de Salazar ne varia pas au cours de la période étudiée, son refus catégorique s'appuyant sur les principes de souveraineté du régime. En effet, il savait que toute modification des statuts pouvait provoquer sa chute et il convenait donc de savoir s'il refusait tout rapport avec l'Europe à cause de cette possible désagrégation institutionnelle, ou tout simplement parce qu'il ne comprenait pas les enjeux de la construction européenne.

Enfin, une dernière question se posa au cours de l'analyse documentaire, concernant la qualité des relations que la CEE entretenait avec des États dictatoriaux. En effet, le Marché commun avait basé son existence sur l'application à tous ses membres des principes démocratiques issus de la Déclaration des Droits de l'Homme, ce qui sous-entendait qu'aucun pays au régime autoritaire ne pouvait espérer appartenir au groupe de Bruxelles. Mais qu'en était-il des échanges avec des puissances simplement associées ou partenaires? Comment la CEE appréciait-elle de possibles relations avec le Portugal dans le cadre de sa candidature de 1962?

Toutes ces questions ont trouvé leur réponse grâce à l'analyse de nombreuses sources.

## Sources

Mon analyse est principalement fondée sur l'utilisation des archives officielles de diverses chancelleries diplomatiques impliquées.

Les fonds d'archives principaux se situent au Portugal, tant au ministère des Affaires étrangères<sup>94</sup> qu'aux Archives Nationales<sup>95</sup> ou dans les centres de documentation de diverses fondations et partis politiques. Là, toutes sortes de documents ont été consultés, du simple télégramme entre le ministre et l'ambassadeur en passant par l'étude exhaustive d'un sujet jusqu'au rapport de plusieurs dizaines de pages. Mais ces fonds s'avèrent insuffisants pour deux raisons.

En premier lieu, la question européenne ne rencontrait alors au Portugal, qu'un très faible écho, car l'intégration économique du continent ne figurait pas parmi les préoccupations nationales: la quantité d'archives disponibles s'avéra de fait extrêmement faible. Le ministère ne disposait, par exemple, d'aucun carton concernant directement les échanges entre la CEE et Lisbonne, même si depuis 1962, un ambassadeur était officiellement accrédité auprès de l'organisation économique. Ensuite, il ne fallait pas se contenter du simple point de vue portugais car, par expérience, le chercheur spécialiste de l'histoire de la dictature sait que les diplomates ne prenaient que très peu de risques dans leurs commentaires, de peur d'être sanctionnés par leur hiérarchie. Leurs opinions allaient plus souvent dans le sens voulu par le gouvernement que contre.

Pour combler ces lacunes, il fallait donc trouver ailleurs des sources capables de fournir des informations qui ne figuraient pas dans les documents portugais. La France fut logiquement choisie à

---

<sup>94</sup> Sections EOI, PEA et Ambassade de Paris.]

<sup>95</sup> Arquivo Oliveira Salazar et PIDE/DGS pour la plupart.

cause des étroites relations que le régime gaulliste entretenait avec le Portugal, mais aussi parce que ce pays était un acteur incontournable de la construction européenne<sup>96</sup>.

La compilation des archives issues de ces deux pays laissait néanmoins apparaître encore quelques vides qu'il était important de remplir. L'étude des archives britanniques s'est alors imposée, puisque Londres et Lisbonne entretenaient d'étroites relations diplomatiques et que les deux pays avaient, en même temps, entamé un rapprochement économique avec l'Europe. Dans ce cadre, les documents réunis par le *Foreign Office* au sein du *Public Record Office*, situé à Kew, dans la banlieue londonienne, m'ont fourni une image bien plus nette des tergiversations portugaises et des décisions prises.

Je précise que pour un travail de ce type, le chercheur doit compter avec les difficultés inhérentes à la prospection à l'étranger qui, puisqu'elle se fait sur un laps de temps restreint, nécessite une organisation rigoureuse du temps de travail. La prise de risque est alors importante car il faut parfois écarter un carton jugé peu urgent pour se concentrer sur d'autres, prioritaires, avec la possibilité de passer à côté de quelque chose de primordial.

D'autre part, l'éparpillement des documents entre six centres de grande ampleur plus quelques-uns de moindre grandeur, s'il permet de recouper certaines informations et combler quelques vides, amène le chercheur à parcourir de nombreux documents redondants qui ralentissent sa progression. Il faut donc savoir à quel moment ignorer un papier, ce qui n'est jamais chose aisée.

## Conclusions

Ce travail de recherche est parvenu à répondre, pour une grande part, aux questions posées plus haut.

Ainsi, contrairement à la croyance populaire qui date l'ancrage européen du pays au fameux discours «l'Europe avec nous» prononcé par le premier ministre Mário Soares en 1977 à la convention socialiste de Porto, le rapprochement entre Lisbonne et Bruxelles est plus ancien et a commencé, très curieusement, sous une dictature qui disait n'avoir rien à attendre de la CEE. Si l'établissement de ces liens a été long et ponctué de brusques revirements, la signature de la Convention de Stockholm en décembre 1959 par le Portugal a bel et bien marqué l'accélération de ses échanges avec l'Europe.

Cette ouverture a eu pour conséquence immédiate de rendre le commerce avec l'Europe indispensable, à tel point que toute marche arrière était devenue impossible, malgré les souhaits exprimés dans ce sens par Salazar et son ministre Franco Nogueira. S'ils avaient admis comme un mal nécessaire cette action purement diplomatique (il s'agissait de ne pas se retrouver isolés sur le continent et à l'écart de la protection britannique), ils n'en avaient en effet pas compris la portée. Certains d'avoir un contrôle total sur le pays et de pouvoir en disposer pour accomplir leur grand dessein, à savoir la création d'une puissance pluricontinentale axée sur l'Afrique et l'Atlantique, ils n'ont pas saisi que les engagements contractés avec l'AELE avaient modifié l'équilibre des forces et

---

<sup>96</sup> Les documents consultés au Quai d'Orsay sont rangés dans la série Europe 1956-1960 (sous-série Portugal, volumes 59 à 64), série Europe 1961-1971 (sous-série Portugal, volumes 73 à 103) et dans la section Coopération économique (volume 2057).

que l'économie nationale délaissait désormais les provinces d'outre-mer et les clients traditionnels pour profiter des nouveaux marchés.

L'échec de la première candidature en 1963, souhaitée par tous les conservateurs, ne fut qu'un simple intermède dans un mouvement que les gouvernants ne contrôlaient plus vraiment, preuve en est cette inquiétude qu'ils ne parvinrent pas à masquer au moment de la deuxième candidature britannique de 1966<sup>97</sup>. A cette date, Salazar était irrémédiablement dépassé par les événements, tous les indicateurs économiques démontrant une très nette prépondérance de l'Europe dans les échanges commerciaux et dans l'évolution économique du Portugal.

Cette incompréhension du phénomène européen se doubla, de manière étonnante, d'un choix paradoxal des collaborateurs chargés des dossiers européens. Au lieu de choisir des fonctionnaires fidèles, ils placèrent à ces importants postes à responsabilité des personnalités singulières dont les ambitions pour le pays étaient loin de ce qu'espéraient les principaux leaders. Des diplomates chargés des négociations importantes, tel que Rui Teixeira Guerra, aux ministres chargés de l'Economie et des relations commerciales, comme Dias Rosas, beaucoup nourrissaient des espoirs de développement et de démocratisation que peu suspectaient. Franco Nogueira était tellement certain de son pouvoir qu'il n'hésita pas à remettre entre les mains de subordonnés pourtant critiques envers le régime un pouvoir considérable. Caetano n'agit pas autrement en donnant la part belle à Dias Rosas, dont l'influence sur ses secrétaires d'État les conduisit à préférer l'avenir du pays à celui du régime.

Très clairement, ce sont d'ailleurs les libéraux qui, les premiers, ont porté au Portugal l'idée d'un rapprochement avec l'Europe. Dès 1962, ils soulignaient l'importance du continent pour le pays et exigeaient, sous peine de voir le pays complètement dominé par la concurrence, que le gouvernement mette en place des structures capables de permettre aux entreprises nationales de se développer et de prendre des parts de marchés. A l'inverse, mes recherches établissent que l'opposition, qu'elle soit socio-démocrate ou de gauche, n'accordait aucune importance au phénomène européen et pire, y voyait une stratégie pour soumettre le pays aux volontés des grands groupes multinationaux. L'intégration continentale ne figurait pas parmi les objectifs de campagnes des opposants qui, à aucun moment, que ce soit dans le programme commun de 1961 ou plus tard, après les élections de 1968, n'utilisèrent la construction européenne comme un outil pour introduire une démocratisation du pays. Pour les communistes, seule la révolution violente pouvait transformer le régime; et du côté des socialistes, il fallut attendre 1972 pour voir l'Europe devenir un sujet de débat. Pour tous, il fallait d'abord faire chuter la dictature et résoudre le problème colonial avant de se pencher sur toute autre question.

Au bout du compte, seuls quelques économistes et quelques juristes se penchèrent sur le sujet et émirent des avertissements, convaincus que l'Europe était un facteur de développement. Cela s'avéra d'ailleurs vrai puisque la croissance économique que connut le pays à partir de 1960 fut en grande partie soutenue par le commerce avec le continent européen, élément de dynamisation certain.

---

<sup>97</sup> Surpris par cette deuxième candidature, les dirigeants portugais affichèrent un visage serein mais profitèrent de la moindre occasion pour s'informer auprès de personnes mieux introduites auprès des autorités britanniques, comme lorsque le président sortant de la Commission européenne vint en vacances au Portugal.

Ce rapprochement incontestable avec l'Europe entre 1960 et 1974 n'aurait pas été possible sans le travail de Teixeira Guerra, fin diplomate et décideur de talent, mais surtout sans la présence de l'énigmatique Correia de Oliveira, personnage paradoxal car s'il était un salazariste fervent, il n'hésita pas à s'opposer à maintes reprises à Franco Nogueira pour faire avancer le dossier européen. Son rôle est d'autant plus intéressant que le personnage ne semblait pas porter une grande affection aux principes fondateurs de la CEE, ce qui le plaçait d'emblée dans le camp des pragmatiques, prêt à utiliser toutes les ficelles en sa possession pourvu que son pays se développe. Néanmoins, cet homme d'une grande intelligence ne pouvait ignorer qu'une alliance, aussi poussée soit-elle, avec un organisme démocratique, ne pouvait que contraindre son pays, à moyen terme, à adapter son régime politique. Si une inconnue subsiste à la fin de cette recherche, c'est bien le cheminement intellectuel de ce personnage ambigu.

Pour le reste, plus aucun doute n'est permis sur l'implication croissante du Portugal dans le système européen, même si aucun document probant ne permet de savoir quelle était l'attitude de la population, qui vivait parfois difficilement et ne disposait que d'un accès limité à l'information. En fait, si les statistiques sont peu nombreuses, elles permettent néanmoins de constater que bien avant leurs dirigeants, les Portugais avaient fait le choix de l'Europe, en masse, en prenant le chemin de la France, de l'Allemagne ou de tout autre pays de la CEE ou de l'AELE capable de leur fournir du travail et un espoir de vie meilleure.

Néanmoins, quelques aspects de ma recherche demanderaient un travail plus approfondi, afin d'éliminer certaines zones d'ombre. Ainsi, concernant plus spécifiquement le Portugal, tout travail sur l'opposition rencontre le problème des sources, peu nombreuses et relativement éparpillées. Comme celle-ci était clandestine, la plupart des documents disponibles sont des pamphlets ou des journaux. Pour le reste, les papiers intéressants sont encore précieusement conservés par leurs auteurs, souvent des personnages politiques influents à l'heure actuelle et donc difficiles à joindre. Pour tout historien, cela laisse l'espoir de pouvoir, à moyen terme, consulter une documentation intéressante qui ouvrira la voie à de nouvelles recherches, afin de compléter le présent travail.

Beaucoup de choses restent donc à découvrir sur l'opposition, sur leur processus de décision et leurs opinions. De même, il reste beaucoup à découvrir sur le travail du gouvernement portugais au cours de ces années charnières, et l'ouverture d'archives particulières permettra certainement de compléter les résultats de la recherche présentés ici.

Cette étude n'est donc, en toute conscience, qu'une première étape qui ouvre la voie à des recherches ultérieures.